

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 N°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638 55 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin-Juillet — Août-Septembre

Aimer la musique, c'est lui
consentir un sacrifice en échange
d'une joie.

CLARENDON.

N° 235 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS AOUT - SEPTEMBRE 1970

D'ALPHA A OMÉGA

La série de quatre articles que je viens d'écrire à propos de la célébration du bicentenaire de Beethoven, et dont le dernier a paru dans notre numéro 234 de juin-juillet, m'a valu l'honneur de recevoir de bien sympathiques marques d'intérêt de divers lecteurs. J'y ai été particulièrement sensible, et je remercie de tout cœur ces très aimables correspondants. L'une de ces lettres a fait plus que de m'apporter le témoignage d'une communion d'idées. Dès son début, elle a éveillé au plus haut point ma curiosité, car j'ai pu lire exactement ceci : « Je lis avec assiduité vos articles sur Beethoven dans l'organe de la Confédération Musicale de France ». Puisque vous vous intéressez particulièrement au « cas Beethoven », vous êtes-vous déjà demandé pourquoi ce musicien se place à un tournant décisif de l'histoire ? Auriez-vous pensé que le rôle qu'il joua à son époque est en relation avec certaines prophéties de la Bible ? Cette question, parmi d'autres, est traitée dans un livre dont je suis l'auteur, et qui vient de sortir de presse. Pour vous donner un aperçu du sujet, je me permets de vous envoyer un prospectus de publication. Et M. Albert Roustit — car tel est le nom de cet écrivain dont je n'avais jamais encore entendu parler — voulait bien ensuite m'exprimer l'espoir de faire bientôt ma connaissance.

J'avoue tout de suite que si je sais depuis ma lointaine jeunesse que Beethoven, dans la maturité de sa vie, a effectivement marqué un tournant dans le déroulement de l'histoire de la musique, en passant du classicisme au romantisme, je n'ai jamais soupçonné un seul instant que les prophéties bibliques eussent pu avoir quelque rapport avec les avatars de l'art musical. Mais je sais aussi que, quelles que soient les connaissances que l'on ait pu acquérir dans la vie, et si chargé d'ans que l'on soit — ce qui est maintenant mon cas — il ne faut jamais négliger une occasion de s'instruire, même quand les leçons doivent nous venir d'un instructeur beaucoup plus jeune, mais mieux éclairé, simplement parce qu'il a eu la chance d'apprendre certaines choses qui étaient encore, pour nous, restées dans l'ombre. Il ne faut donc jamais rejeter « a priori » certaines théories nous paraissant d'abord plus ou moins audacieuses et hypothétiques. Il faut, en premier lieu, les examiner et étudier so-

gneusement. Ce n'est qu'ensuite qu'on peut juger de leur valeur.

J'ai donc d'abord lu la notice publicitaire que m'avait transmise M. Albert Roustit, et qui présentait son livre intitulé : « La Prophétie Musicale dans l'Histoire de l'Humanité », précédée d'une « Etude sur les Nombres et les Planètes dans leurs rapports avec la Musique ». Une autre mention attirait aussi l'attention : « Après l'Archéologie, la Musique confirme la Bible », et pour couronner le tout, cette très précieuse indication : « Préface d'Olivier Messiaen ».

Ici, il convient que je déclare que je ne suis pas un adepte inconditionnel de l'esthétique d'Olivier Messiaen, surtout dans ses œuvres musicales les plus récentes (pure question d'idiosyncrasie sans doute). J'ai le plus grand respect pour la haute valeur et la parfaite sincérité de ses idées, pour sa technique transcendante, sa virtuosité d'organiste et la sûreté — je dirai même l'infaillibilité — de son oreille, sa maîtrise dans l'analyse musicale, et dans la lecture à vue et la réduction au piano des partitions d'orchestre les plus compliquées. Je sais qu'il a fait non seulement toutes les études musicales qu'il était possible d'approfondir, mais qu'il est aussi un érudit en maintes disciplines, et que c'est à juste titre qu'il est devenu membre de l'Institut de France. Mais je sais également que si certaines de ses œuvres les plus célèbres restent encore hors de ma portée (bien que j'aie fait tous mes efforts pour les comprendre), j'admire très sincèrement, et sans aucune réserve, des ouvrages qu'il écrit dans sa jeunesse, notamment « l'Ascension », composition d'une merveilleuse inspiration que j'écoute toujours avec ravissement.

Connaisant ainsi la valeur intellectuelle et morale d'Olivier Messiaen, je peux donc dire que si un tel maître a tenu à préfacer le livre d'Albert Roustit, il ne s'est pas engagé à la légère, car ce n'est nullement son habitude. Et il m'a suffi de lire une seule phrase extraite de cette préface, et reproduite sur la notice, pour sentir tout de suite que l'ouvrage dont il s'agissait était très certainement d'une classe exceptionnelle. Cette phrase de Messiaen, incontestable canon, la voici : « ... J'avoue tout d'abord que j'ai été bouleversé — c'est le terme exact — par les extraordinaires coïncidences qui éclai-

Suite page 4

LES MUSICIENS DU SOIR

Le 16 mai, nous nous sommes tenus à l'écoute pour rien. Par contre, le 23, nous avons manqué la Fanfare Ste-Marguerite, de Gradignan (Gironde), et nous sommes déçus car, de plusieurs côtés, on nous en a dit le plus grand bien.

Le 6 juin, c'est la chorale basque « Etorki », dont la présentation originale et impeccable séduit. Dirigée par un chef de chœur qui connaît le prix de ses gestes, elle présente de belles harmonisations folkloriques, certaines étrangères. Ses solistes sont remarquables.

Roland CHAILLON.

PROGRAMME DU MOIS D'AOUT

1^{er} août : Harmonie d'Ivry.
15 août : Kevrenn, de Rennes (bagade) cornemuse, binlou.
29 août : Chorale de Granville.

A partir de septembre, on pourra voir et entendre, à la télévision, les sociétés suivantes : « La Fraternelle », de Caen ; L'harmonie Municipale de Courances ; la Philharmonique de la Roche-sur-Yon ; « Résonances », chorale de Paris.

MARLY-LE-ROI

Journées d'information pour les méthodes actives.
du 31 août au 5 septembre

Toutes les personnes intéressées par ces journées, au cours desquelles seront présentées les diverses méthodes actives d'enseignement musical, sont priées d'envoyer d'urgence leurs nom et adresse à la C.M.F.

Elles recevront en temps utile tous renseignements concernant ce stage et les conditions d'hébergement.

Pour le local de la C.M.F.

Montant des sommes déjà parues :
26.255,40 F

M. BILLAUDOT, Editeur de Musique, Paris, 1.000 F ; M. MACHU, Directeur du Conservatoire de Gap (Hautes-Alpes), 30 F.

Total général à ce jour :
27.285,40 F

Suite page 4

Le Magnifique Concert de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon

En marge des festivités, réceptions, défilés et concours qui ont marqué à Tarbes la tenue du Congrès d'été de la Confédération Musicale de France, la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon a donné deux concerts remarquables sous la Halle Marcadieu, le mauvais temps n'ayant pas permis l'accès du Jardin Massey.

Le programme, aussi éclectique que substantiel, fut présenté avec l'accent du pays du soleil par le premier maître Abbal, fin commentateur des œuvres interprétées. Auparavant, M. Gachassin, membre du Comité directeur de la Fédération départementale, avait prononcé une courte allocution, symbole d'une bienvenue que nimbait la mélancolie de bien beaux souvenirs.

En voici la teneur :

Vous êtes venus, nombreux, ce soir, pour voir, écouter et applaudir la célèbre Musique des Equipages de la Flotte de Toulon et, au nom de notre président fédéral et des membres du Comité qui l'entourent, je vous en remercie vivement.

C'est un honneur et une grande joie pour nous que d'accueillir cette prestigieuse phalange.

Un honneur, parce que cette Musique se range parmi les meilleures de France et porte partout le prestige de notre pays dans un art qui nous est particulièrement cher.

Une grande joie, parce que cette Musique tient dans notre cœur une grande place. En effet, les musiciens de ma génération ne sauraient oublier que durant quelques années, hélas trop courtes, l'Harmonie Municipale de Tarbes et l'Harmonie Bagnéraise ont eu pour directeur commun M. Emile Watelle, qui venait en droite ligne de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon dont il était

le sous-chef. Cette heureuse période, qui a malheureusement pris fin en 1940, c'est-à-dire il y a trente ans, est toujours vivante en nos esprits tant l'imprégnation de M. Emile Watelle est restée profonde. Ses qualités de musicien et d'homme étaient à un tel degré qu'elles honorent la musique et ses bons serviteurs.

Et ce soir, comme par hasard, nous trouvons en n° 2 du programme : « Les Préludes » de Liszt, qui, sous la direction de M. Emile Watelle, pendant sa direction de l'Harmonie de Tarbes de composer, en 1923, à Marseille, la coupe d'Orphée. Ce furent des moments inoubliables et, par l'évocation de ces souvenirs, vous comprendrez mieux ainsi le sentiment exclusif que nous portons à cette formation d'élite.

Mais nous ne saurions oublier que notre président fédéral, le commandant Jules Semler-Collery, a été aussi et entre autres chef de musique principal des Equipages de la Flotte, après un concours particulièrement remarqué. Et l'éditorial de notre journal fédéral de janvier de cette année dit qu'il s'est attaché à en faire un ensemble homogène digne de la Marine, ajoutant que partout où il a exercé son métier, on a, à la fois appréciée en lui l'artiste, l'homme et le chef.

Et, comme nul n'ignore que la Marine est fidèle gardienne des traditions, il est facile de deviner que le capitaine Janssen est le digne successeur de ses illustres prédécesseurs, ainsi que ses musiciens qui l'entourent.

Ainsi donc, nous voilà promis à une audition remarquable et, renouvelant nos remerciements à tous et à chacun, je laisse la place à la musique, celle qui émeut et qui unit.

Suite page 6

Berlioz et la Belgique

En mars 1969, M. Albert Vander Linden, membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, bibliothécaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, a fait à l'Académie une communication consacrée au centième anniversaire de la mort d'Hector Berlioz (8 mars 1869), s'attachant spécialement à mettre en lumière les rapports que Berlioz a entretenus avec les musiciens belges de son temps. Cette communication, que nous résumons ci-dessous, a paru dans le Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, tome LI, 1969, 3-5.

Les premières relations entre Berlioz et un musicien belge datent de 1828. Il s'agit d'abord d'une lettre adressée à F.-J. Fétis, professeur de composition au Conservatoire de Paris depuis 1821, directeur-fondateur de la « Revue musicale », puis d'un article de ce dernier, consacré à un concert de Berlioz. Si Fétis ne semble pas

avoir pressenti le génie de Berlioz, celui-ci le prendra violemment à partie dans « Lelio ou le Retour à la vie », et lui reprochera publiquement les « corrections » qu'il a apportées aux symphonies de Beethoven.

Parmi les Belges rencontrés ou appréciés par Berlioz, il y a le facteur d'instruments Adolphe Sax, le violoniste Vieuxtemps qu'il estime comme interprète et comme compositeur, le chef d'orchestre François Seghers (1801-1881), violoniste et fondateur de la Société Sainte-Cécile à Paris en 1848 qui, en 1853, dirigea la « Fuite en Egypte de l'Enfance du Christ ».

C'est probablement à Joseph-François Snel (1793-1861), chef d'orchestre de la Société royale de la Grande-Harmonie (depuis 1831) et maître de chapelle de la collégiale Sainte-Gudule (depuis 1835), que l'on doit la venue de Berlioz à Bruxelles en 1842. Il était accompagné des cantatrices Mme Wideman et Mlle Marie Rocho. Il devait épouser cette dernière en 1854.

Berlioz est arrivé à Bruxelles le 22 septembre 1842. Le surlendemain, il assiste à la collégiale Ste-Gudule, à la messe solennelle, composée par Snel et rédigée pour « L'Emancipation » un compte rendu élogieux. Il dirige son premier concert en la salle Chyssaer, rue de la Madeleine, le 26 septembre.

Le programme comprenait des pages de Snel, du violoniste Ernst, de Bellini, les couplets du prologue de « Roméo et Juliette », « Le jeune père breton » (romance), la « Marche de Pèlerins », extraite de « Harold en Italie » et la « Grande symphonie funèbre et triomphale ». L'accueil du public fut réservé et la critique divisée. Berlioz fut reçu par Léopold 1^{er}, le 5 octobre. A cette occasion, il remit au roi une copie dédicacée de la « Marche de Pèlerins » acquise récemment par la Bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Un deuxième concert

Suite page 6

L'affaire de la Brabançonne (III)

Si peu que Rogier ait été poète, il était encore moins musicien. Dans son texte de la « Brabançonne », la même syllabe couvre trois ou quatre notes, la longueur du mètre varie ; un vers de onze pieds s'intercale entre un octosyllabe et un décasyllabe, ce qui rompt le rythme. Certaines lettres répétées au début de mots se succédant produisent un effet harmonieux.

La médiocrité des paroles n'a évidemment pas aidé les compositeurs dans leur tâche d'adaptation. Aussi, la « Brabançonne », soumise à des remaniements plus ou moins heureux, dut-elle faire l'objet d'une circulaire ministérielle dès 1873 ; seul fut admis l'arrangement du à Valentin Bender, ce chef bavarois appelé par Léopold 1^{er} pour diriger son corps de musique particulier.

Au début de son existence, l'hymne portait la mention « marziale » ; le mouvement ne tarda pas à être dénaturé selon l'humeur des exécutants. Les uns lui imprimèrent une allure trop lente, les autres trop saccadée. On admet fort bien qu'un chant national participe du caractère du peuple qui l'a choisi. Il peut avoir la solennité d'un cantique comme en Angleterre et en Hollande, ou la fougue entraînant d'une marche, comme en France ou en Italie, mais il ne saurait avoir l'une ou l'autre au gré de la fantaisie du chef.

Sur vingt-quatre mesures, a remarqué un commentateur averti, dix-huit ont été altérées ; tout ce qui pouvait le rendre vivant a été supprimé. En outre, le fond mélodique a été surchargé d'une ornementation parasitaire. Voilà pour quoi, conclut Ernest Clousson, la « Brabançonne » n'est pas devenue un chant populaire. Difficilement chantable en chœur, elle répugne à la spontanéité. (Revue belge, 15 septembre 1928).

Cette constatation, les critiques la formulaient déjà en 1878. Edmond Vander Straeten lui trouvait un air troubadour du Premier Empire, Van Thiel la jugeait bonne tout au plus à faire tourner dans un manège quelques chevaux fatigués. Quant à Fétis, il lui accordait les qualités nécessaires aux choses de ce « genre », ce qui n'était pas compromettant. Quelqu'un alla jusqu'à suggérer que, pour le prochain jubilé national, un autre hymne soit adopté.

Pratiquement, tous les ministres compétents ont eu à s'occuper de ce problème insoluble. Une commission, créée en 1920, rassembla les copies authentiques de tous les spécimens musicaux et poétiques du morceau et les étudia consciencieusement. Sylvain Dupuis, direc-

Suite page 6

MUSIQUE POPULAIRE

LA VOIX + DE MANCHICOURT ET DE LASSUS

Les deux compositeurs appartiennent à l'École Franco-Flamande.

Du premier, voici une Messe pour l'Épiphanie « Surge et illumine », ainsi nommée parce qu'elle est bâtie sur les premières notes d'une antienne de l'Épiphanie portant ce titre. Récentement exhumée, l'œuvre — qui s'adresse au chœur mixte à Cappella — est bien belle. Elle baigne dans ce qu'on oserait appeler un pur lyrisme.

(Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus. Mais le meilleur de cette messe se trouve dans les Agnus Dei qui la terminent, le central étant allégé des voix graves; tous trois sont d'une sublime tendresse).

Du second, la Messe du huitième ton, à quatre voix, avec orgue. Doit-on se livrer à des comparaisons? peut-être moins fondées qu'il le semble, elle est, peut-être aussi plus riche. Moins patristique, elle semble plus tournée vers l'avenir.

(Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus; l'Hosanna éclate d'une joie presque profane. Agnus Dei).

Les chanteurs de St-Eustache sont depuis longtemps spécialisés, ainsi que leur chef, dans l'exécution des œuvres religieuses de la Renaissance. On reconnaît clarté et couleur à leur version de la première messe, et plénitude à celle de la seconde.

Pour ces deux premiers enregistrements mondiaux, la réalisation technique est soignée. Et pourtant la première œuvre dépasse la demi-heure. (1)

+ MAHLER

Il fut déjà question jadis dans ces colonnes, de « Des Knaben Wunderhorn » (la Cour merveilleuse de l'enfant) pour lequel Mahler a utilisé des poèmes qui s'inspirent de vieilles légendes germaniques.

L'ensemble est organisé en un cycle de treize lieder avec orchestre, pour voix masculine et féminine en alternance irrégulière; en général au premier sont confiés les chants gais, d'allure populaire, à la seconde les expressions lyriques et plus romantiques.

Le compositeur donne un tour personnel, qui vaut une véritable signature, à ce chef-d'œuvre séduisant. La prosodie est parfaite; l'instrumentation, très inventive, varie avec l'esprit de chaque lied.

« Réveil » : paradigmatique martial. « La condition terrestre » : éloge du bon sens; amusant. « Légende rhénane » : chant de la sentinelle; « un nocturne, militaire » : Qui a trouvé cette chanson? « Peine perdue » : Le petit tambour; le ton d'une ballade populaire, assez lugubre du reste. « Consolation dans la malice » : On sonne les belles trompettes. « Saint-Antoine et les poissons » : Chant du prisonnier dans la tour. « Lumière originelle » : ce dernier est sublimement.

A une diction nette, le baryton H. Rehfuß ajoute le réalisme de sa conception. Quant au contralto Maureen Forrester, sa voix de chaud velours possède de riches harmoniques; et elle dépose un phrasé particulièrement magnifique dans les lieder nos 10 et 13.

La reproduction est très adrée, avec une stéréophonie sensible. La présentation est recherchée. (La notice se préoccupe davantage de dates et de genèse, que d'analyse véritable.) (2)

LES INSTRUMENTS DIVERS : MUSIQUE A LA COUR DE PRAGUE

Ainsi intitulé, ce disque pourrait porter en sous-titre : « Quatre siècles de musique instrumentale ». Il va permettre des comparaisons entre les époques. Comparaisons esthétiques d'abord : la rusticité naïve du Moyen-Âge, le charme élégant de la Renaissance, l'éclat baroque des fins XVIIIème et XVIIIème siècles. Comparaisons ensuite entre les instruments de musique, dont on suivra l'évolution.

Cela dit, nous ne détaillons pas le programme, fort fourni et découpé. Trois grands divisions :

1) Musique gothique à la Cour de Charles IV, ce qui nous fait remonter au XIVème siècle. Auteurs, souvent anonymes; cependant nous entendons un motet de G. de Machaut. Les genres sont les suivants : Intrada, rondel, danses, madrigaux, etc... Quant aux instruments, il y a le cornet droit, les flutes à bec, la viole, la trompette marine (basse), la chrota, le serpent, le cor.

2) Musique de la Renaissance à la Cour de Rodolphe II. Outre un motet à cinq voix et une « Ode pastorale », signalons une vivacante suite de danses. La famille des Violons de gambe fait son apparition (soprano, alto, ténor) ainsi que le luth, le hautbois d'amour, et même le clavecin.

3) Musique baroque à la Cour Impériale. Apparaissent des noms connus : Vajnovsky, Michna, Zelenska, Linek, etc... œuvres présentées : une « Sonata vespertina » d'un brillant patiné, une « Musique pour une cérémonie nuptiale » possédant agrément et douceur, une sonate en trio, une « Ouverture pour les fêtes du couronnement » brillante mais finement curulée, une vaillante sonate pastorale... Instruments nouveaux : le clavier (quelque beauté de son chez le soliste!) la viole d'amour, la pittoresque cornemuse, le violon.

Le souci d'authenticité de la restitution faite par les artistes pragais nous semble sérieux; non seulement dans le respect des instruments, mais aussi dans les dispositions instrumentales, enfin dans le style d'exécution.

Enregistrement fidèle aux timbres anciens. (3)

LE PIANO : + CHOPIN

Revoici le Concerto n°2 pour piano et orchestre (1. — Maestoso de structure classique. Le tutti expose, le soliste récapitule et développe, en les ornant d'une façon déjà toute personnelle, les différents thèmes. 2. — Larghetto dont l'expressive mélodie bénéficie de force broderies. Après un épisode central de caractère plus dramatique, l'apaisement revient. 3. — Allegro en rondo brillant et gracieux, dont le

rythme annonce les mazurkas. Les notes de la dernière variation éclaboussent tout le clavier.)

Même style pour la grande fantaisie sur des airs polonais, opus 13, œuvre pratiquement inconnue, et sur laquelle la notice ne renseigne guère. Elle offre ce double caractère d'être à la fois plus nationale et plus extérieure que le Concerto.

(Largo et Andantino poétiques; le cor et la clarinette se marient au piano. Krakowiak sur le thème de danse polonaise très scandée. Cependant le piano peut, soit y réagir librement, soit s'y déchaîner éperduement.)

Dans ces deux pièces, le pianiste Rubinstein se produit avec autant d'autorité que de délicatesse. Conduit par Ormandy, l'Orchestre de Philadelphie remplit avec discrétion le rôle modeste qui lui est attribué.

La captation fut soignée. La gravure « gracieuse » un peu. La notice est plutôt insuffisante en regard de la luxueuse présentation. (4)

+ « LES GOYESCAS »

On connaît l'œuvre célèbre de Granados inspirée de Goya; mais le compositeur, aristocrate-riche, atténue la vigueur des modèles.

Libre et fantasque, ce cycle dépeint une Espagne vue à travers le prisme de sa personnalité. Il apparaît comme le fruit conjugué de l'inspiration nationale et du goût romantique.

En voici l'intégrale — sauf « El Pelele » — on un disque, c'est-à-dire six pièces : « Los requiebros, Colocuo en la Reja, El Fandango de Candil, la maja y el Ruiseñor, El Amor y la muerte, Serenata del Espectro ».

Exécution — Les difficultés sont vaincues avec suffisamment d'aisance par Madame Rena Kyrilakou pour que, les déposant, elle puisse aborder et résoudre sous le meilleur angle les problèmes stylistiques. D'autre part, on retrouve évidemment chez cette pianiste ce soin méticuleux, ce jeu raffiné, ce remarquable équilibre des superpositions sonores, qui ont toujours signé ses interprétations. Dans les tableaux « de genre », la réussite est particulièrement bonne. La scène de la Maja est campée avec grâce coquette, avec tendre lyrisme aussi; le dramatique morceau suivant fait l'objet d'une traduction dense et contrastée; quant au dernier, l'artiste le veut sarcastique.

Réalisation technique honorable. Notice « courte ». Vous aurez peut-être difficulté à vous procurer ce disque, pourtant édité en France; adressez-vous à un disquaire... à la hauteur ! (5)

MUSIQUE de CHAMBRE

+ MUSIQUE DU DEBUT XVIIIème

Le chef d'orchestre Dorjett a voulu réaliser un disque pour le grand public; c'est pourquoi la pochette annonce en gros le titre le plus « commercial ». Mais en tant que musicien d'élite, conscient de la mission éducative qui doit remplir le disque, il l'assortit d'autres œuvres moins connues mais tout aussi belles.

Voici donc, d'abord, le « Canon » en ré majeur, pour cordes et continuo, de Pachelbel. Simplicité, pureté, sérénité, sont les atouts de cette pièce désormais célèbre.

Suit un concerto grosso de Geminiani, lequel a tout simplement, en l'occurrence, transcrit la sonate opus n°1 de Corelli. Tout de noblesse, de paix intérieure, l'ouvrage est constitué par l'enchaînement de nombreux mouvements parfois très brefs, de tempo contrastant.

Le Concerto « alla rustica » de Vivaldi est une fort courte sinfonia (le volet médian constitue une simple pause entre deux allegros qui justifient bien le titre de l'œuvre).

La musique du Concertino n°2 de Pergolesi irradie une poésie calme et claire (1. — Doux largo. 2. — vigoureux « da ceppella ». 3. — tendre « affettuoso ». 4. — riche allegro).

Le Colloquium Musicum de Paris donne le Pachelbel avec une générosité qui contrôle toujours le bon goût; fait valoir son excellent concertino dans le Geminiani; présente un Vivaldi à la fois nettement articulé et prestement enlevé; joue le Pergolesi avec une délicate expression.

La reproduction sonne bien — presque trop « flatteur » — avec des basses étayées. Notice succincte. (6)

+ TELEMANN

Titre du disque : « La musique populaire polonaise dans l'œuvre de Telemann ». Il se fait l'écho de la connaissance qu'eut le compositeur de cette musique dans ses voyages.

Dans le Concerto en fa, avec cors et trompettes, le violon concertant a un rôle préférentiel. (1. — Truculent et capricieux. Comporte une cadence polyphonique au violon. 2. — « Corsicana » pittoresque. 3. — Verve et couleur. 4. — Dansant. 5. — Amusant. 6. — Polacca pimpante. 7. — Menuet qui prouve que Telemann ne se départit cependant pas des influences européennes subies.)

Le Concerto alla Polonoise s'adresse aux cordes seules (1. — marche douce, en guise d'ouverture. 2. — moussoux. 3. — Menuet lent sur rythme de mazurka. 4. — Vertigineux).

Concis, le Concerto polonoise possède une écriture très ferme (4 mouvements, dont 3 vigoureux).

La sonate polonoise pour deux violons et continuo est sans doute moins caractéristique (sauf le quatrième mouvement : danso populaire vive).

Par contre, la Sonate Polonoise pour violon, alto et continuo l'est davantage. (1. — Scandé. 2. — Fort entraînant. 3. — Douce, mais nettement dessiné. 4. — au rythme original.)

La Partie polonoise pour deux alti et contrebasse est très intéressante également, tonalement et rythmiquement. Assez pastora-

le, elle trahit une inspiration populaire directe. (Certains des sept mouvements portent des titres sybillins (« Harliquinado », « Le ris », « Rigodon », « Combattans »...))

Tout est lestement enlevé par la Capella Academica de Wien, qui mène allègrement K. Riedel. On n'a pas le temps de reprendre le souffle. Ni les œuvres ni les exécutions ne le permettent. On est subjugué! Une mention au violon solo : E. Melkus.

Au total, disque homogène et étonnant. Techniquement, la reproduction se définit par sa vastitude, sa profondeur et sa clarté. Très généreuse (1/2 heure par face) la gravure ne souffre pourtant pas de sa prodigalité. (7)

+ SPOHR, BEETHOVEN

Sporh (1784 - 1859) a beaucoup écrit pour les vents. On ne connaissait pas encore son Nonet opus 31, écrit pour une formation rare : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, cor, basson. C'est une musique habile et expressive, sans génie sans doute.

(1. — On pense un peu à Schubert, plus encore à Weber. Fort développé, cet allegro se complait assez à la répétition copieuse de courts motifs, ce qui, malgré, les changements de pupitre et de tonalité, peut créer une impression de monotonie et laisser supposer un certain manque d'inspiration. 2. — Le Scherzo, de caractère pastoral, est placé en seconde position. 3. — L'Adagio étire une longue rêverie, un moment agitée. 4. — Le finale ne manque pas d'allégresse, de bon humour, de cordialité sans façon... de prolixité non plus. Et aucune de ces saillies que n'aurait pas manqué d'y glisser Haydn.)

Exécution nette, que les solistes de la Philharmonie berlinoise ne s'attardent pas à polir, attachés qu'ils sont à « structurer » et à « équilibrer ».

Quant au Sextuor opus 81 bis de Beethoven qui daterait de 1795, il s'adresse à une formation intéressante : deux cors et le quatuor à cordes. Il est d'obédience haydnienne. On notera le rôle très concertant des deux cors.

(1. — Les cors parfois chantent avec lyrisme, parfois éclatent avec brio en gammes-fusées. 2. — Adagio de conception plus harmonique que linéaire. 3. — Rondo dont les fanfares dénotent un humour assez truculent.)

Interprétation plutôt par sa finesse et sa rondeur. Premier cor solo : G. Seifert. Priso de son aéré. Stéréophonie précise. Notice « courte ». (8)

+ ARRIAGA

J.-C. de Arriaga est un compositeur espagnol du début du XIXème siècle; plein de promesses, il mourut, hélas! à vingt ans.

Voici deux de ses trois quatuors à cordes. La sûreté et l'élégance de leur écriture font assez penser à Mendelssohn.

Quatuor n°1. — Durée : 24 minutes. (Allegro : contraste entre premier thème rythmique et dramatique, deuxième mélodique et lyrique. Adagio : chante comme un adagio mozartien, mais se passionne davantage. Menuet : vivant, bien articulé, heureté. Finale : après introduction lente, allegretto un peu en saltarelle, donc dansant et léger.)

Quatuor n°2. — Durée : 22 minutes. (Allegro : pimpant, jeune, coquet, insouciant. Andante : très beau thème, poétique avec sérénité, exposé au premier violon, suivi de cinq variations; signaux particulièrement la nostalgique troisième, à l'alto, et la curieuse quatrième, toute en pizzicati. Menuet : avec trio en canon. Finale : après courte introduction, allegro d'un brio un peu alla Rossini, avec tout de même moins de faconde, mais plus de finesse.)

Le Quatuor de Genève, formé des chefs des pupitres de cordes à l'Orchestre de la Suisse romande, se présente comme un groupement bien homogène.

La première œuvre est interprétée avec fougue et délicatesse. Dans la seconde, on remarque le bon équilibre instrumental.

Enfin, le son est bien distribué. (9)

+ JOLIVET, MIHALOVICI

Du Français, on connaît peut-être le Concerto pour basson, orchestre à cordes harpe et piano. C'est une partition difficile, où le basson est vraiment servi en roi; il doit chanter magnifiquement, mais aussi narguer l'orchestre et jongler avec les difficultés.

(1. — Sorte de cadence réservée au soliste. 2. — Allegro spirituel. 3. — Lent et expressif. 4. — Finale brillant, capricieux et désinvolte.)

Suivent deux œuvres du Roumain, dont on sait qu'il se rattache à l'École de Paris :

L'«Esercizio per archi opus 00 (1959) propose une musique palpante de vie (1. — «Lento» intense, concentré. 2. — «Allegro» distributif, serré, mordant, agressif).

L'«Etude en deux parties pour piano concertant, bois, cuivres, célesta et batterie opus 64 (1951) est donc écrite pour une formation d'où se trouve exclu le « liant » des cordes. Le piano, dont le rôle est prépondérant, se voit accompagné par sept vents, plus la percussion. Donc un petit concerto de chambre. L'écriture en est souvent raffinée.

(1. — Assez lyrique dans l'ensemble; parfois berceur, parfois violent au contraire. 2. — Sorte de « toccata animée, variée, bondissante, rutilante, dynamique (les oasis s'y font rares). L'esprit du folklore roumain ne semble pas tout-à-fait absent.)

Le Concerto de Jolivet est joué par M. Allard, le créateur de l'œuvre (1954) et l'ensemble J.-F. Paillard est conduit par l'auteur; c'est tout dire! Poétique dans sa première partie, l'exécution de l'«Eserci-

zio par la même phalange est nerveuse dans sa seconde. Enfin l'«Etude est délicieusement et « virtuosément » jouée, grâce à Monique Haas et l'«Ensemble « Arts Nova ».

Réalisation : les sons sont bien répartis, dans une acoustique où l'air circule. (10)

L'ORCHESTRE

+ HAENDEL

On suppose que la première exécution de la Fireworks Music (Musique pour les feux d'artifice royaux) eut lieu avec bois et cuivres seulement, et que Haendel n'ajouta les cordes que par la suite. C'est cette dernière version qu'on entend ici.

On n'est pas d'accord non plus sur le nombre de parties que comportait la version d'origine, ici on en a retenu neuf : une ouverture précédant une suite de danses.

(Ouverture pompeuse et brillante. Bourrée piquante. « La paix » : douce sicilienne chantée par les cordes. « La Réjouissance » : où au contraire, les vents dominent, laissant libre cours à la joie et au brio. Deux menuets, respectivement cisilé et rutilant. Enfin trois marches brèves, tirées de divers oratorios, rappellent la solennité de l'ouverture.)

Nous entendons l'Orchestra du Festival Y. Menuhin qu'il dirige lui-même, majestueuse, imposante, l'exécution sait pourtant ne pas manquer de finesse. (Exemple : les contrastes que réserve l'ouverture.)

Peu connu, ce Concerto en si bémol pour violon et orchestre. (1. — Voit un échange continu de répliques entre tutti et soliste. 2. — Réclame du violon solo, soutenu par un « remplissage » orchestral. 3. — Franc et plein d'entrain; de conception assez vivaldienne.)

Le soliste est, bien entendu, Y. Menuhin; style noble et sans affectation.

Le Concerto en si bémol pour double-clef d'instruments à vent, orgue et orchestre est un des trois concertos à double-clef. Outre les cordes, il y a deux hautbois et un basson dans chaque groupe. L'œuvre se développe en cinq parties, dont certaines empruntent à des pièces antérieures (1. — Ouverture grave et majestueuse, puis plus animée mais toujours sérieuse. 2. — Vivant et pétillant. 3. — Sérénité pastorale. 4. — Allegro lugubre. 5. — Menuet où grâce et coquetterie se mêlent.)

La réalisation conserve l'éclat, et présente un espace sonore large. (11)

+ HAYDN : QUATRE SYMPHONIES

Le moins qu'on puisse dire est que ces symphonies sont peu jouées; pratiquement même inédites.

La Symphonie n°62 possède une particularité rarissime : quatre mouvements dans la même tonalité, comme une suite. (1. — clairement construit, avec thèmes bien dessinés et tranchés. 2. — Sur élégant balancement ternaire. 3. — Menuet robuste. 4. — Après l'incertitude tonale initiale, il s'articule fermement, mais sans la gaité ni l'entrain habituels aux finales haydnais.)

Passons à la Symphonie n°66. (1. — Une structure harmonieuse encadre des thèmes nets élanés. 2. — Adagio où les violons avec sourdine distillent une mélodie suave mais assez hachée; comme souvent, épisode central assez dramatique. 3. — Menuet aux accents vigoureux, sauf le doux trio. 4. — Finale cette fois bien dans la tradition vive et spirituelle.)

Dans l'originale et magistrale Symphonie n°67, on pourrait croire les mouvements extrêmes inversés) (1. — « Presto » à l'exposition des thèmes, on se demande s'il ne s'agit pas d'un finale. Mais le style et l'ampleur (non la longueur) ne laissent guère place à l'équivoque. 2. — « Adagio » agréable, se maintenant dans les couches superficielles de l'émotion; une curiosité : reprise en fine du thème par les violons collegio. 3. — Menuet; au cours du trio, le second violon solo pratique la scordatura. 4. — « Allegro » dont l'essor est brisé par un long épisode central lent, d'abord réservé au quatuor solo, lui donnant ainsi la coupe d'une ouverture.)

La Symphonie n°69 est une partition brillante. (1. — franc, prodigue les plus gais sourires. 2. — Baigne dans une sérénité bien proche de la félicité. 3. — Menuet éclatant, avec trio musette (rôle du hautbois). 4. — Presto en rondo, éclatant aussi... et malicieux.)

L'Orchestre de la Fondation Haydn a choisi ses chefs de pupitre parmi nos meilleurs solistes français. Il s'est donné pour directeur A. De Almeida, qui préside à la récréation des œuvres dans le meilleur style possible — grâce jointe à la fermeté — en cherchant à les rapprocher de Mozart. On appréciera l'équilibre, aimera la finesse, l'aplomb et nuances construits au mieux le climat et accentue le relief.

Réalisation : le son est agréable, bien proportionné et réparti; aucune épaisseur. La quatrième face est particulièrement flatteuse. Livraison en album de deux disques, avec notice (12)

+ FAURE, MUSICIEN FRANÇAIS

La suite d'orchestre (opus 00) tirée de la musique de scène pour Pelléas et Mélisande dégage un parfum « d'intemporalité » adéquat au sujet (1. — Prélude : campo; le décor de l'action. 2. — Fiteuse : page fine et mobile, ravissante. 3. — Siciliano : éminemment fauréenne par son thème modal, ses harmonies et instrumentations également raffinées. 4. — Mort de Mélisande : avec des moyens relativement simples, Faure atteint son but, et cet épisode est assez émouvant.)

Nous avions déjà présenté Dolly (opus 56) dans sa version originale pour piano à quatre mains. Ici, l'orchestration d'I.I. Babaud sait préserver sa fraîcheur naïve. (Berceuse. Miazou : capricieux. Le Jardin :

coloré et frémissant. Kity-valse : gracieux. Tendresse : exclusif. Pas espagnol : capiteux.)

Sans doute moins connu, Masques et Bergamasques (Suite d'orchestre opus 112) est un divertissement sans prétention mais à l'écriture recherchée, dans le goût du XVIIIème siècle. (Ouverture amène. Menuet. Gavotte fibre. Pastorale lumineuse.)

Nous entendons l'Orchestre de Paris. La phrase fauréenne possède une courbe flexible, l'harmonie fourdenne un charme particulier, que le chef, S. Bado, a recherché et exprimés de la façon la plus évidente et la naturelle dans Pelléas. La traduction de Dolly vaut par sa sensibilité. Celle de la dernière œuvre jouit d'un brio sans pesanté.

Les ingénieurs de son ont conservé intacte la savoureuse richesse polyphonique de l'orchestre fauréen. (13)

+ CHOSTAKOVITCH ET PROKOFIEV

La Symphonie n°5 (1939) possède une structure hétéroclite : trois mouvements seulement, le premier lent — ce qui lui a valu la dénomination « Symphonie à trois temps » — le second vite, le troisième plus rapide encore (1. — Large récitatif en unisson; phrase lyrique des violons et flûte; épisode corique de grande ampleur; thème expressif au cor anglais, avec tonnerre muni de sourdine; intervention des bois sur trémoins de cordes (cadence de fête notamment); après reprise de la dénomination des violons, conclusion évanouissante.)

2. — Une clarinette badine autorise le départ d'un scherzo dont la vogue des parfums durs, mais où l'éclat mélodique n'est jamais masqué. 3. — Suite de champ endiablé, plein d'humour et de fantaisie.)

L. Bernstein lui donne sa « troisième dimension », c'est-à-dire une présence et une sincérité qui forcent la conviction de ce premier mouvement. Il veut le second plus lyrique que modeste, et envoie le troisième non seulement avec brio, mais aussi avec finesse et esprit.

Œuvre de jeunesse qui fit scandale, la Suite Scythe date de la période fauve (1914) et subit l'influence du « Sacre ». L'argument s'inspire de la mythologie scythe. L'orchestre est très fourni et varié.

(1. — « Adoration de Vahnes et de Aia » : deprime d'abord évanouissant, puis avec extase. 2. — Le Dieu couronné et la danse des « Esprits noirs » : ce l'un assiste au redoutable étalage de forces mythologiques. 3. — « La nuit » : elle est transparente, mais chargée de mystères, tendant en profondeur par les scintilles. 4. — « Glorieux départ de Lally et cortège du soleil » : le héros emporte la déesse; apothéose victorieuse.)

Cette version, toujours avec le Nipponet Philharmonie, est richement plantureuse et nécessairement violente.

Facile à scruter, la reproduction présente un champ profond et aéré. Notice en anglais seulement. (14)

MUSIQUE D'AVANT-GARDE

+ BERIO

L'expérience initiée Laborinus II met en œuvre une voix parlée, trois voix chantées, un chœur en ensemble de seize instruments, une bande électronique. Elle utilise des textes italiens, d'ailleurs très beaux, et débats des investigations poussées dans le domaine de la voix.

Contrairement à notre habitude, nous reproduisons ici un fragment de la pièce, parce qu'il est révélateur de l'esprit du compositeur et de l'assommoir de l'œuvre : « Les parties instrumentales se développent principalement au tant qu'extension de l'œuvre, comme des éléments, et la brève séquence de musique électronique est conçue comme un prolongement de l'élément instrumental ».

D'accord pour dire que voilà une œuvre intéressante. Mais peut-être sa durée totale — 3/4 d'heure — est-elle un peu excessive.

La partie littéraire est déclamée avec une émouvante simplicité par son auteur, E. Sanginetti. Tous les artistes, chanteurs comme instrumentistes, ont incontestablement un grand mérite. L'ensemble est dirigé par le compositeur lui-même.

L'enregistrement est extraordinaire de présence, de fidélité, de réalisme. L'écoute en stéréophonie nous semble assez indispensable.

Sur une plaquette annexée : Berio et ses œuvres principales. (15)

MUSIQUE RECREATIVE

+ « MUSIQUE DE GENRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

Dans notre précédente chronique, nous analysons un « 45 tours » réalisé par la Musique de la Police Nationale; cette fois, elle nous offre un disque de grand diamètre.

C'est un programme recueilli de bonne tenue qui nous est proposé. Une face : hier; une face : aujourd'hui.

Hier. — « Marche Barentine » de Fucik : trompette et flûte font une introduction humoristique; la marche elle-même est entraînante. La « polka bavaroise » de Lohmann comporte un amusant solo de trombone. La « Marche » suivante, très caractéristique, est tirée d'une Suite de Holst. Voici enfin la célèbre « Housarde, valse militaire », ou plutôt suite de valse, de L. Ganne.

Aujourd'hui. — La titre de « Tricky trombone » se justifie, car une trompe à trois bouches s'en donne à cœur joie. « Mazy », avec saxophone alto solo, s'apparente aux blues. Quant à « Musique aux quatre vents » (Roger-Roger) elle se nomme sans doute ainsi parce que ses diverses parties trouvent leur prétexte aux quatre points du globe : « Samba Railway » doit se situer en Amérique; si l'« Intermetto », avec trompette solo, est plus difficile à localiser, « Adieu Shanghai » possède une indiscutable

couleur locale, accusée et pittoresque ; enfin la «Chevauchée caucasienne» est éfrénée.

Forts de ses 130 exécutants, la Musique de la Police Nationale est certes une de nos grandes harmonies. « Outre sa mission première, déclare la pochette, de servir le prestige du corps qu'elle représente, elle s'attache à défendre le renom des Musiques militaires françaises, à maintenir les traditions de la musique populaire en France, à soutenir par des concerts éducatifs la propagation de l'art musical... et, en général, à apporter la musique, sous toutes ses formes, à tous les publics ». Louable profession de foi !

Nous retrouvons dans ces exécutions les inappréciables qualités de délicatesse déjà signalées dans le premier disque (simple exemple : le trio de la marche florantine). La devise du chef, le Capitaine Bigot, apparaît évidente : ne pas confondre bruit et musique. Signalons au passage l'excellence des chefs de pupitre.

La captation fut très claire. Reproduction inscrite en gravure universelle. (16)

Roland CHAILLON

1. — PHILIPS 837 930 LY (33/30)
2. — VANGUARD (distribution Classic) 591 022 (33/30)
3. — CHARLIN CL 39 (33/30)
4. — R. G. A. 644 521 (33/30)
5. — CAHIERS DU DISQUE JM 056 (33/30)
6. — MUSICISC RC 775 (33/30)
7. — ARCHIV PRODUKTION (D.G.G.) 198 467 (33/30)
8. — PHILIPS R39 715 (33/30)
9. — CONCERT HALL (GUILDE) SMS 2603 (33/30)
10. — ENATO STU 70 411 (33/30)
11. — VOIX DE SON MAITRE C 063-01962 (33/30)
12. — IRAMAC 8 705 (33/30)
13. — VOIX DE SON MAITRE C 063-10594 (33/30)
14. — C.B.S. 72 730 (33/30)
15. — HARMONIA MUNDI MV 30 764 (33/30)
16. — CHORAVOX 70 633 (33/30)

Le «Visonote»

Une première année de Solfège avec le «Visonote»

(Essai réalisé au Conservatoire Municipal de Musique de Fécamp par René Maurice, directeur).

Lors d'une réunion des directeurs de Normandie, notre collègue M. Lion nous présenta un ingénieux appareil électronique, le «Visonote», qu'il emploie dans l'enseignement musical de ses jeunes élèves, à l'école de musique d'Évreux. Après une intéressante démonstration de ce tableau, je compris tout le parti que l'on pouvait tirer d'un tel appareil : aussi, je le commandais et ce, grâce au crédit alloué par la ville de Fécamp au Conservatoire.

Sonorisé et comprenant une visualisation par éclairage direct des 7 notes de la gamme diatonique de do majeur plus l'octave, ce tableau a été conçu particulièrement pour l'initiation des tout jeunes élèves. Il leur permet une assimilation rapide de la notation de la hauteur des sons et de la représentation graphique des notes sur la portée. L'éducation de l'oreille se complète par un contrôle vocal : en effet, lorsque l'élève chante une note juste, celle-ci s'allume sur le tableau.

Dès la première leçon, les jeunes élèves de 5 à 7 ans furent captivés par cet appareil. Au début de la leçon, je fais d'abord entendre aux élèves, ce qu'est la matière première de la musique : «Le Son». Les élèves écoutent séparément, chaque note produite par le tableau, puis ils voient la note correspondante éclairée ; ensuite, ils écoutent et voient simultanément la note produite et sa représentation graphique. La deuxième partie de la leçon consiste à faire chanter les élèves, un par un. L'élève se place devant le micro, incorporé à ce tableau et doit chanter, sans l'aide du son, la note qui lui est désignée sur le tableau. Il s'aperçoit de suite, s'il a chanté juste ou faux, selon que la note s'éclaire ou non. S'il chante, par exemple, un sol trop haut ou un la trop bas, ces deux notes ne s'allument pas, puisque ce tableau ne comporte que les 7 notes de la gamme diatonique de do majeur. Je lui fais remarquer qu'il existe, entre ces deux notes, un son intermédiaire appelé sol dièse ou la bémol que je lui fais écouter à l'aide du petit guide-chant incorporé à l'appareil. Si l'élève chante beaucoup trop haut, la note qui, dans sa mémoire, il croit être un do, il voit alors s'éclairer un ré ; il s'aperçoit de visu qu'il a fait une erreur et peut immédiatement la corriger.

À titre d'expérience, j'organisi deux classes, dont une avec l'emploi du visonote et l'autre sans. Dans la première, je constatai des progrès rapides — lecture de notes — identification des sons — je fus frappé par la rapidité avec laquelle la presque totalité des élèves parvenait à chanter exactement les sons des que leurs yeux voyaient la reproduction graphique

de ces sons, alors que, dans la deuxième classe, les progrès étaient beaucoup plus lents, ce qui me fait dire qu'à l'aide de ce tableau, l'enseignement de base est excellent et rapide.

De plus, cet enseignement, sous forme de jeu, intéresse beaucoup les élèves. Apprendre en s'amusant c'est ce qu'aiment les enfants.

En conclusion, cet enseignement audiovisuel est, à mon avis, une méthode active excellente.

Après cet essai concluant, je ne puis que recommander, très sincèrement, à tous mes collègues, l'emploi du visonote, dont je remercie Monsieur Lion de me l'avoir fait connaître.

Je profite de l'occasion, pour adresser mes vifs et sincères compliments à l'inventeur de ce remarquable appareil destiné à l'enseignement de l'art musical.

René MAURICE

LE COIN DES JEUNES

«Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir».

ROUSSEL (suite) (1)

Les dix dernières années d'Albert Roussel sont prodigieuses ! Arrêtons-nous un instant avec le regret d'aligner des mots sans pouvoir exprimer ce que vaudrait un élan nouveau dans l'audition fréquente de titres cités qui ne figurent plus dans les programmes. Songeons à ce que cette fécondité représente simplement dans l'établissement de partitions aussi complexes qui exigent une élaboration considérable. Nous ne sommes plus au temps d'un Haydn que je me garderais bien de sous-estimer tant je l'aime. Mais songeons à la recherche d'un créateur, à l'époque que nous parcourons et qui est bien proche de nous, songeons à la diversité des œuvres qui sont appelées sans cesse à de nouvelles prouesses orchestrales tant pour l'écriture que par l'évolution des virtuoses qui ont pour mission de les mettre en valeur.

Il s'est passé un an entre la Troisième Symphonie (qui dure 23 minutes) et Bacchus et Ariane (durée 39 minutes). Après avoir médité sur ce que cela représente de signes musicaux (considération qui peut paraître puérile mais qu'il est bon de rappeler aux jeunes ou non initiés), nous voyons Albert Roussel revenir au théâtre, à l'opéra pour un ballet en deux actes sur un livret d'Abel Hermant qui inspira une chorégraphie à Serge Lifar, Philippe Gaubert même une fois de plus au succès, le 22 mai 1931, la première de Bacchus et Ariane dédié à Mme Hélène Tony-Jourdan, autre propagandiste efficace du compositeur.

Le musicien a traité ce sujet avec une grande simplicité sans être esclave de la danse. Tout en gardant sa destination initiale, cette musique garde son intérêt symphonique dans les deux suites bien connues, la seconde étant la plus fréquemment jouée.

Voici deux mélodies peu connues puisque si peu chantées depuis le 16 mars 1932 à Londres : A flower given to my (une fleur donnée) et Deux Idylles (5 mars 1933), la première par Dorothy Moulton, les secondes par Régine de Lonnay, Arthur Hœrce au piano.

Une autre « pierre précieuse » de la musique de chambre est l'unique Quatuor à cordes, riche par la souveraine élévation de sa pensée. En Ré Majeur il compte quatre mouvements : « Allegro », justifiant bien son nom ; « Adagio », mélancolique ; « Allegro vivo » bondissant ; « Allegro moderato », que les artistes du Quatuor Pro Arte donneront, à Bruxelles le 9 décembre 1932. Passant par Paris quelques jours après, ce quatuor d'Albert Roussel faisait bien vite, comme plusieurs autres œuvres importantes, son tour du monde.

J.-S. Bach ne pouvait manquer de recevoir l'hommage d'un tel admirateur. Ce fut Prélude et Fugue pour piano «Sté Nationale», 23 février 1935, interprète : Gil Marchex.

Nous retrouvons «Deux poèmes chinois» pour chant et piano : Favorite abandonnée ; Vois, de belles filles, que Mme Bourdette Vial chanta le 4 mai 1934 à la Société de musique moderne « Triton ».

A Glorious Day, pour orchestre d'harmonie, donné la première fois par la Garde Républicaine en juillet 1932 devrait sonner encore dans les oreilles privilégiées qui l'entendirent au dernier concert de la CMF grâce à Désiré Condeyne et ses brillants Gardiens de la Paix. Le public avait réagi avec enthousiasme après cette audition.

Est-ce le souvenir de la Mascotte, avec les matelots travestis de «Mélomène» qui fit songer l'ancien

WELTKLANG



fanfares
harmonies

REPRÉSENTANT
EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

matin à écrire une opérette lorsqu'il travaillait à son Quatuor ? Je ne sais pas mais, pour le Testament de Tante Caroline, le musicien s'étonna lui-même qu'à son âge il se soit laissé tenter par un livret de son ami Nino «Ma partition, dit-il, n'a aucune prétention à innover, elle s'efforce simplement d'être claire, agréable à entendre, accessible à tous». Ajoutons qu'elle déborde de gaieté, d'esprit et que l'on ressent, sous l'aspect d'un opéra-bouffe, la «patte» bien particulière au maître du Festin de l'Araignée. Il est clair que les amateurs de musique n'y trouveraient pas leur climat... Après avoir attendu quatre ans, «La Tante Caroline» ne fut jouée à l'Opéra-Comique que le 11 mars 1937 tandis que la première avait eu lieu à Oimutz (en langue tchèque) le 14 novembre 1936.

Revenant à la musique de chambre voici Trois Pièces pour piano, jouées à la Nationale par Robert Casadesu le 14 avril 1934, deux mélodies chant et piano : Cœur en péril, L'Heure du retour (décembre 1934 - janvier 1935, Marcelle Bumbet, cantatrice), Pipe in Dmajor, une minuscule pièce pour pipeau et piano demandée par Miss Dyer pour «l'Oiseau Lyre». Avec l'Andante et Scherzo pour flûte et piano, Roussel atteint les sommets de la beauté, usant là encore de ses longues phrases bien caractéristiques de l'Andante, dans un dévouement et une pureté que seul pouvait atteindre un génie. Le Scherzo, qui lie étroitement les deux instruments dans un dialogue serré, n'est pas un brillant badinage mais un nouvel exemple du classicisme établi par Roussel qui suivit les conseils de Gigout en méditant comme il lui fut dit «Les vieux maîtres, les très vieux maîtres devront être l'objet d'un culte spécial...». L'œuvre fut créée en Italie le 17 décembre 1934 (l'ignore par qui ?) puis à Paris par le célèbre Marcel Moyse. Elle est dédiée à Georges Barrère. A mettre sur tous les pupitres des flûtistes éprouvés et des pianistes de même niveau qui cherchent à approfondir une interprétation.

Dans cette période où le musicien atteint la plénitude de ses moyens, de sa haute classe, nous trouvons des compositions importantes venues dans le même élan sans pour cela être parentes. Albert Roussel avait promis à Jane Eyraud une œuvre pour son orchestre à cordes féminin. Ce fut la Sinfonietta, en trois parties, dont les deux dernières s'enchaînent (Allegro Andante, Allegro), partition courte (8 minutes) d'un entrain exceptionnel dans ce classicisme coussélin qui revient sans cesse dans ce propos. Cette Sinfonietta séduisante, donnée le 8 novembre 1934, par la dédicataire et ses victorieuses, fut bissée spontanément.

Son auteur n'avait pas laissé passer quatre jours, après la barre finale de la précédente, pour attaquer la Quatrième symphonie en La Majeur. De construction libre dans la forme, elle reste tonale sans refuser quelquefois l'emploi de l'atonalité. L'élément contrapunctique la domine. Dédiée à Albert Wolff, elle fut jouée en première audition par ce chef dynamique (qui fut un des premiers à diriger sans partition — sinon le premier ? — à la tête de l'orchestre

Pasdeloup le 19 octobre 1935. On a dénommé cette œuvre «la Symphonie joyeuse» et l'on peut la résumer en quatre mots «clarté, esprit, grâce, logique». Elle comporte quatre mouvements : Lento-allegro con brio, Lento molto, Allegro Scherzando, Allegro molto.

A soixante-six ans (1935) l'activité du maître ne se ralentit pas. A la demande de Hermann Scherchen il écrit, pour sa session d'Enseignement Musical, à Bruxelles, un ballet chanté (chœur et orchestre), Aeneas dont le poème est de Joseph Weterings. Il évoque la destinée du héros troyen fondateur de la Rome antique. A Coumes la Sybille lui révèle les épreuves qu'il devra surmonter pour accomplir son œuvre. Ce ballet fut écrit à la mémoire de Henri Lebeuf et Bruxelles, le 31 juillet 1935, en apprécia les premières évolutions qui devaient suggérer cette appréciation signée Henri Sauguet : «La noblesse de ses lignes, la pureté et l'éclat de son instrumentation, si mesurée, la poésie qui se dégage de certaines danses (celle en particulier de la solitude d'Enée), d'Enée, l'élément mélodique d'une tendresse profonde qui jaillit sans cesse d'harmonies raffinées et palpitantes font de cette œuvre de Roussel une des plus magnifiques pages de la musique moderne française».

Vielles cartes, Si quelquefois tu pleures sont deux mélodies créées le 24 janvier 1936 par Mme Blanc-Audra fidèlement interprétée du maître. Le Prélude du deuxième acte du 14 juillet pour le drame de Rommain Rolland, révélé au Théâtre de l'Alhambra fut aussi interprété au dernier concert de la CMF puisque son orchestration bien fournie convenait parfaitement à l'Harmonie des Gardiens de la Paix.

Les souvenirs du pays natal inspirent la Rhapsodie flamande que le chef viennois Erich Kleiber dirige à Bruxelles le 12 décembre 1936. Il est suivi par le regretté Charles Munch, à Paris le 21 janvier 1937 à la tête de l'Orchestre Philharmonique qu'il avait fondé. Les thèmes en ont été empruntés à des chansons populaires des provinces belges mais Roussel en tira les effets les plus inattendus et les plus ingénieux. A qui voudra bien en tirer profit je signale qu'il existe une transcription pour harmonies signée par Claude Laly (Edition Durand Paris), durée dix minutes. Très heureux des réceptions faites en Hollande en son honneur, le maître voulut témoigner son amitié au violoncelle-solo du Concertgebouw d'Amsterdam. Pour célébrer les adieux de ce virtuose à son Association, il lui écrivit un Concertino pour cello et orchestre, œuvre franche et très inspirée. A Paris, Pierre Fournier la fit valoir, avec le talent fabuleux qu'on lui connaît, le 6 février 1937 sous la direction de Robert Siohan aux concerts du même nom.

La mauvaise santé de Roussel l'avait obligé à quitter Vasterival et à interrompre cette composition qu'il termina à Nice où le soleil méditerranéen lui permit de se rétablir. La dernière partition achevée est un Troisième Trio pour violon, alto, violoncelle composé en juin-juillet 1937 pour le dixième anniversaire de la SMIC de Bâle. Cet

ensemble fait de clarté et d'allégresse fut donné après la mort de son auteur et je dois avouer que je n'ai aucune précision sur les interprètes.

Un opéra, Le Téméraire ainsi qu'un Trio d'anches (hautbois, clarinette, basson) restent inachevés. N'oublions pas que si Albert Roussel n'a pas fait de critiques musicales il écrivit de nombreux articles dans des revues et journaux français et étrangers.

Au cours de ces articles j'ai souvent fait allusion à une santé précaire dès le jeune âge mais qui fut maintenue grâce à la force de caractère, grâce aux soins de sa compagne. Les années de Vasterival furent bénéfiques et nous avons pu constater l'ardeur qu'elles lui apportèrent, favorisant la meilleure partie de ses chefs-d'œuvre.

Par une nuit d'août 1935 le feu qui ravageait le petit bois voisin de la villa, faillit la détruire. Albert Roussel dut sauver à la hâte (et avec quelle anxiété !) tous ses manuscrits. Il en fut très malade. Un an après, une crise d'angine de poitrine, à laquelle j'ai fait allusion venait interrompre ses travaux. Il termina le trio à cordes à Vasterival, revint à Paris puis repartit à Royan pour y trouver le repos. Il dut s'altérer, une nouvelle crise cardiaque devait l'emporter après d'atroces souffrances.

Le 23 août 1937 vers 16 heures, le grand Albert Roussel quittait ce monde. Ses dernières paroles furent un doux hommage à l'admirable compagne de sa vie qui devait avec tant de courage perpétuer le souvenir de son mari. Dans l'ardeur qu'elle déploya pour accomplir cette mission elle rencontra beaucoup de difficultés. Souvent l'amertume s'emparait d'elle lorsqu'elle constatait combien le compositeur était joué à l'étranger et si peu en France. Mais elle conserva l'espoir qu'un jour viendrait où Roussel s'imposera «contre vents et marées». Qu'importe, après tout, si sa patrie qu'il a si bien servie ne l'a pas encore tout à fait découvert !

Il repose au bord de la mer, dans le petit cimetière marin, sous un tombeau sculpté par Marcel Gaumont, à Varengeville.

Si vous passez un jour par là, souvenez-vous que son visa fut exaucé puisqu'il avait écrit à sa femme pendant la guerre qu'il se sépara, une première fois, d'elle :

«La mer ! la mer ! Il n'y a rien de plus beau au monde n'est-ce pas, et c'est en face de la mer que nous irons finir nos existences et que nous irons tourner pour entendre au loin son éternel murmure. Je regrette d'avoir laissé à la maison ces vers admirables de Verhaeren qui t'avaient si fortement impressionnée. Réaliser la même chose en musique, arriver à suggérer l'émotion, la sensation de puissance et d'infini, de charme, de colère, de douceur, de tout ce qu'il est possible de ressentir, ce doit être la plus haute joie qui soit donnée au monde à un artiste dans le domaine de son art».

(A suivre)

Pierre FAUBON.

Note de l'auteur : Je tiens à expliquer la longueur de cet article sur Albert Roussel par le besoin de souligner l'importance d'un maître que l'on doit placer à l'égal de nos plus grands représentants de l'art musical. C'était aussi, une occasion, sans doute unique, de rendre hommage à Madame Roussel à qui je dois une reconnaissance inoubliable.

P. P.

(1) Voir début journal n°232 avril, n°233 mai, n°234 juin-juillet 1970.

Un quatuor pour flûtes

de Pierre Faubon
en première audition

Dimanche 21 juin, Alfred Loewenguth, à la tête de ses orchestres d'enfants et de cadets, donnait l'une de ses auditions annuelles (grande salle Pleyel), au cours de laquelle le groupe de flûtes (2^e section) interprétait, avec beaucoup de succès, le «Quatuor pour flûtes», de notre collaborateur et ami Pierre Faubon Billaudot, éditeur. Cette œuvre, qui ne contient pas de difficultés, sonne bien. La «Berceuse» montre le tempérament sensible de l'auteur et la joyeuse «Badinerie» justifie parfaitement son titre. Jouée en Amérique, au Canada, nous souhaitons une belle carrière à cette œuvre moderne, mais d'une écriture simple, et avant tout mélodique.

Soulignons l'effort poursuivi par Alfred Loewenguth et admirons non seulement ce qu'il obtient avec des enfants, petits et grands, mais aussi le rôle social et bienfaisant qu'il accomplit en marge de ses tournées de concerts, avec son quatuor à cordes mondialement réputé.

D'ALPHA à OMÉGA

(Suite de la page 1)

tent à chaque page de ce livre, entre l'histoire du langage musical et de son évolution, d'une part, l'histoire de l'humanité et les prophéties bibliques qui annoncent son essor, sa perte, son rétablissement et sa résurrection, d'autre part... Mais, et je le dis bien haut, ce qui m'a décidé à écrire cette préface, c'est la terrible, l'effrayante actualité du livre... Venant d'Olivier Messiaen, dont je connais la valeur spirituelle et la haute conscience, ces déclarations m'ont décidé à me procurer cet ouvrage sans plus tarder, et je n'ai pas eu à le regretter. Je l'ai lu déjà deux fois : d'abord en parcourant assez rapidement, pour me rendre compte de son plan et de ses grandes lignes, puis, prodigieusement intéressé par ce que je découvrais progressivement en surface, j'ai relu le tout, très lentement, en méditant ses moindres détails. Comme Messiaen, je puis dire à mon tour que j'ai été « bouleversé ». Je viens en effet de lire un maître livre que je ne recommanderai jamais assez à tous les musiciens qui ont la passion de leur art.

Depuis la réception de sa lettre et la lecture de son livre, j'ai eu l'honneur et la joie d'avoir la visite de M. Albert Roustit. C'est un artiste, doublé d'un savant, qui a atteint, depuis peu, le début de sa maturité, puisqu'il n'est âgé que de trente-huit ans. Il a fait de brillantes études d'universitaire. Disciple de Jacques Chailley en Sorbonne, il possède à l'heure actuelle une vaste érudition de musicologue et d'autre part, il a remporté au Conservatoire National Supérieur de Musique, un beau premier prix dans la classe d'analyse musicale d'Olivier Messiaen. Mais ce n'est pas tout, et j'ai pu constater qu'il a fait en outre de très fortes études bibliques et théologiques. Il suffit de lire son livre pour en avoir la preuve.

Et qu'on ne croie pas surtout que ce livre, si parfaitement documenté, soit d'une lecture tellement difficile et aride. Le plan de l'ouvrage est remarquablement clair, et tout s'enchaîne dans une lumineuse harmonie. Le texte ne dépasse pas 256 pages, ce qui ne présente qu'un total fort modeste, quand on considère le nombre et l'importance des sujets traités. On sait que la lecture de la Bible, en maints endroits, n'est pas précisément facile. Le texte présente de nombreuses obscurités, est très fréquemment sibyllin, énigmatique, et ce livre a été, pour être bien compris, exige des commentaires que ne peuvent fournir que les initiés de la théologie. Ce sont précisément ces claires explications, avec démonstrations à l'appui, que nous apporte Albert Roustit, ce musico-logue-théologien, qui a fait toutes les études requises. Pour bien se faire comprendre, et de façon limpide, il nous donne des schémas et des tableaux extrêmement démonstratifs, et aussi des indications chronologiques, qui, dans les prophéties bibliques, suffisent à nous donner la solution de troublants problèmes.

Dans sa préface, Olivier Messiaen écrit fort justement que si ce livre porte un titre étrange, « son contenu est plus étrange encore. Il s'adresse particulièrement aux musiciens tout d'abord, puis aux théologiens et aux chrétiens finalement à tous les hommes de notre temps. Chaque catégorie de lecteur y trouvera matière à réflexion — sujet d'inquiétude aussi... ». Et il faut insister sur ce point de la plus haute importance : fût-on d'esprit agnostique, on a tout de même intérêt à lire et à méditer un tel ouvrage qui enseigne tant de choses ne relevant pas de la simple imagination, mais qui sont démontrées mathématiquement et vérifiées par des faits précis.

Ce n'est pas dans ce présent article d'août-septembre (temps des vacances) que j'analyserai ce grand livre, mais seulement à partir de la rentrée d'octobre. Pour le moment, il ne s'agit que d'une sommaire présentation. Ce préface, je l'ai intitulé : « D'Alpha à Oméga », soit « Du Commencement à la Fin », car c'est bien le sujet qui est traité dans l'œuvre d'Albert Roustit, sujet immense puisqu'il traite aussi bien de l'histoire de la musique depuis sa naissance jusqu'à sa fin (en passant par les progrès de son évolution, son apogée et sa décadence de plus en plus rapide) que de l'histoire du monde. Entendons-nous bien. Ce livre ne constitue pas à proprement parler une « histoire de la musique » qui ne serait alors qu'une de plus après toutes celles qui existent déjà, et dont plusieurs sont excellentes. Ce qui fait la très grande originalité de cet ouvrage, c'est qu'il analyse très

long développement de l'histoire de la musique, chronologiquement clairement et rapidement, tout le et sur plusieurs siècles, comme on peut analyser parallèlement et successivement dans un temps très court (quelques minutes seulement) la production des harmoniques dans la résonance d'un son fondamental. Cette prodigieuse réduction dans le temps est d'une exactitude saisissante, et donne à réfléchir. Après l'apogée de l'époque classique qui finissait à Beethoven et l'éclatement de l'accord de neuvième (9^e harmonique), vient l'époque romantique (débutant ainsi par enchaînement dans les œuvres de la maturité beethovenienne et marquant un tournant décisif dans l'histoire musicale), et c'est alors que, tout en produisant encore d'incontestables et très grands chefs-d'œuvre, va s'amorcer une décadence qui sera donc tout d'abord presque imperceptible et trompeuse, mais qui s'accéléra de plus en plus, au fur et à mesure que passeront les décennies. Un germe fatal de corruption et de déliquescence venait de pénétrer sournoisement dans des compositions qui paraissent pourtant resplendissantes de force et de santé indestructibles. Berlioz en France, Wagner en Allemagne ont été les premiers à développer, et avec quel génie, ce que l'art suprême et sublime du romantisme de Beethoven leur avait révélé. Et après les merveilleuses audaces harmoniques de Berlioz, de Wagner et des autres grands romantiques, on ira bientôt vers de nouvelles conquêtes, la musique utilisera sans hésiter les harmoniques 11 et 13 (accords de 11^e et 13^e sur tonique) avec Debussy, Ravel, Stravinsky, Messiaen, et ce sera parallèlement avec Schoenberg et ses disciples, la dislocation des structures, l'atonalité intégrale. Tout ira en se précipitant, comme la chute d'une pierre dans le vide, la musique s'abîmera dans le bruit (c'est déjà fait d'ailleurs) et ce sera la mort définitive d'un art qui fut si beau.

Tout cela, évidemment, n'est pas très séduisant, mais il faut avouer que c'est pourtant ce qui se passe en ce moment, nous en sommes les témoins. Cette dégringolade n'est pas seulement le fait des musiciens extravagants. On peut constater pareille décadence dans tous les arts, chez les peintres, les sculpteurs, les architectes et les poètes, chez de nombreux artistes, ou se prétendant tels. C'est la fin de tout, voilà ce qu'il faut dire. Les sorcières de Macbeth exaltent la loi : « Le Laid est Beau, le Beau est Laid », voilà l'oracle de cette fin de siècle, mais ce qui est encore plus inquiétant, c'est que toute l'humanité se précipite de toute la vitesse motorisée qui règne sur la terre vers la fin des temps qui est plus proche qu'on ne le croit sans doute.

Je n'en dis pas plus long à ce sujet dans mon article d'aujourd'hui, mais l'on comprend pourquoi je l'ai intitulé « D'Alpha à Oméga ». Nous verrons la suite dans le numéro d'octobre, lorsque je parlerai en détail du livre si impressionnant qu'est « La Prophétie Musicale dans l'Histoire de l'Humanité » d'Albert Roustit.

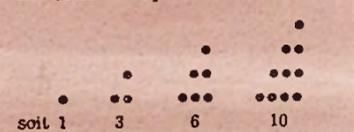
Pour le moment, qu'il me suffise de dire que j'étais bien préparé à comprendre le sens de cet ouvrage, et je me permets d'en donner la preuve par les nombreux articles que j'ai donnés moi-même dans ces colonnes et depuis longtemps, et dans lesquels je n'ai cessé d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la dégradation systématique de la musique. Je rappelle aussi, pour montrer sur quelles bases solides et éternelles est construite la musique, mes études sur le développement mathématique des harmoniques, sans oublier mon essai sur les rapports étroits des sons et des couleurs, et également mon article sur l'Arithmosophie ou la Symbolique des Nombres. Car tout est régi par les nombres dans l'Univers. Albert Roustit nous le prouvera bientôt magistralement dans son beau livre.

Oui, il faut que les plus sceptiques arrivent à admettre avec certitude que tout ce qui existe est soumis à la loi des nombres, qu'on le veuille ou non, aussi bien dans les arts que dans les sciences. En voici des preuves irréfutables : la gravitation des astres dans l'infiniment grand (« Coeli enarrant Gloriam Dei »), la giration des électrons autour du noyau de chaque atome dans l'infiniment petit, à l'image et dans les mêmes proportions de ce qui se passe sur l'orbite de la Terre autour du Soleil, les mystères de la botanique,

les polygones et polyèdres formés par les phénomènes de la cristallisation, les proportions du corps humain et de tous les corps animés, la trichromie, la photographie des couleurs, les ondes hertziennes, etc.

Mais avant d'aller plus loin, je voudrais insister encore sur quelques principes très simples qu'il ne faut pas oublier. D'abord, l'importance de certains nombres, dont plusieurs sont particulièrement sacrés : l'unité, le nombre 1 qui est à la fois la base de tout et qui contient tout, cette unité à la fois divine et humaine, 3, qui appartient avant tout au symbole de Dieu, non seulement dans la Trinité chrétienne, mais aussi dans la Trimourti hindoue, et dans plusieurs religions. Ce nombre tout-puissant a une merveilleuse importance dans la géométrie et, naturellement, dans l'admirable science de la trigonométrie. N'oublions pas que le triangle est le premier polygone que l'on puisse tracer. Le triangle équilatéral représente Dieu. Et sait-on ce qu'est le fameux triangle égyptien ? C'est le triangle rectangle formé par la moitié du triangle isocèle représentant chaque face des Pyramides pharaoniques. Ce triangle rectangle est construit d'après les divines proportions de 3 pour la hauteur, 4 pour la base et 5 pour l'hypoténuse : $3 \times 3 = 9$, $4 \times 4 = 16$. Or, $9 + 16 = 25$ et la racine carrée de 25 = 5 qui est l'hypoténuse. Souvenons-nous de cela, et nous verrons dans le livre d'Albert Roustit que les harmoniques 3, 4 et 5 sont ceux qui représentent les trois notes de l'accord parfait majeur dans sa position de sixte et quarte (2^e renversement) : 3 pour la dominante, 4 pour la tonique et 5 pour la médiate, soit l'hypoténuse du triangle rectangle égyptien.

Mais je voudrais aussi rappeler (ou apprendre à ceux qui l'ignorent encore) ce que j'ai appris en son temps en étudiant l'arithmosophie et dont j'ai déjà parlé l'an dernier dans l'un de mes articles, à propos des nombres dits « triangulaires ». Qu'est-ce donc que ce genre de nombre, cette catégorie ? En voici la rapide démonstration :



Je ne donne ici que les 4 nombres triangulaires de la première décennie : 1, 3, 6 et 10 qui sont d'ailleurs très importants, et qu'on énonce ainsi :

UN
et deux TROIS
et trois SIX
et quatre DIX

Nous avons donc là, dans 1, 3, 6 et 10 les nombres triangulaires de la première décennie. Nous pourrions continuer jusqu'à l'infini et nous aurions, tout de suite après DIX :

DIX
et cinq QUINZE
et six VINGT ET UN
et sept VINGT-HUIT
et huit TRENTE-SIX
et neuf QUARANTE-CINQ
et dix CINQUANTE-CINQ etc.

Remarquons que nous venons d'écrire dans la première colonne, et successivement de haut en bas, les 10 nombres de la décennie, à l'aide desquels on peut former tous les nombres en utilisant le zéro autant qu'il est nécessaire après les 9 premiers chiffres positifs pour créer les multiples infinis du système décimal :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

Le total de ces 10 nombres est égal à 55 et les 2 chiffres de 55 (5 + 5) forment d'abord le nombre 10, puis, en additionnant un et zéro, on obtient le retour à l'unité (1 + 0 = 1), ce qui prouve que 10 est le départ d'une nouvelle série : la dizaine. Viendront ensuite les dizaines jusqu'à 100, puis les centaines jusqu'à 1.000, etc. Nous savons tout cela, mais ce que l'on sait moins, c'est que tout cela ne s'est pas fait par hasard, mais procède d'une volonté divine. La première décennie représente la série complète des saints Sefiroth (pluriel de Sefira) que les Hébreux connaissaient bien et dont les noms sont : Kether (1), Hochmah (2), Binah (3), Chesed (4), Geburah (5), Tiphereth (6), Nizah (7), Hod (8), Jesod (9) et Malkouth (10). J'ai appris cela dans un livre déjà extraordinaire qui n'est pas celui d'Albert Roustit, mais qui a été écrit par un très savant professeur de mathématiques de la Walschule de Stuttgart : E. Bindel. Ce livre est intitulé : « Éléments spirituels des Nombres » et est édité chez Payot, à Paris. On voit qu'avant de connaître l'existence de l'ouvrage d'Albert Roustit, je m'étais déjà fort

intéressé aux mystères des nombres, et j'ai aussi trouvé des enseignements passionnants dans l'admirable traité d'Arithmosophie du docteur Allenby, ouvrage actuellement épuisé, mais que l'on peut consulter à la Bibliothèque Nationale.

Revenons aux dix Sefiroth qui sont antérieurs à la création du monde, puisqu'ils ont servi à sa genèse. Le mot hébreu « Sefira » devait devenir au cours des siècles « sifr » en arabe, puis « zephirum » en latin, « cifra » en italien, « chiffre » en français et « Ziffer » en allemand. Tout ce que je viens d'écrire ne figure pas dans le livre d'Albert Roustit, mais on verra plus tard qu'il n'aura pas été inutile d'en parler comme prologue de ce que notre jeune et très savant auteur va nous exposer. Pour l'instant, rappelons-nous que le total 55 des dix nombres de la première décennie forme une limite esotérique qu'il est prudent de ne pas dépasser en certains cas. Albert Roustit nous prouvera que l'harmonique 10 est l'extrême limite de la perfection du classicisme. Avec l'harmonique 11, on est déjà résolument engagé dans la décadence, qui nous conduira bientôt à l'anéantissement final. $55 + 11 = 66$ qui est un nouveau nombre triangulaire, comme le sera beaucoup plus loin le nombre 666, le terrible nombre de la Bête que révèle l'Apôtre Saint Jean dans son ultime épître aux sept églises d'Asie. L'Apocalypse, nombre auquel notre auteur, Albert Roustit, ne manquera pas de faire opportunément allusion. Notons que tous les nombres triangulaires ont une signification particulière dans la symbolique. Il est facile de savoir d'avance si un nombre est triangulaire ou non. Il est si, en le doublant, on obtient un nombre dont la racine carrée est égale au reste de l'opération. Par exemple, le double de 10 est 20. Or, si l'on extrait la racine carrée de 20, on obtient 4 avec un reste équivalent, car $4 \times 4 = 16$, et il reste 4. De même, 666 est un nombre triangulaire, car le double de 666 est 1.332, dont la racine carrée est 36, avec un reste de 36, puisque $36 \times 36 = 1.296$ et $1.296 + 36 = 1.332$.

Et que l'on ne s'étonne pas si 1 est aussi triangulaire, bien que ce nombre ne comporte pas une disposition en triangle avec un simple point, mais nous pouvons vérifier que le double de 1 est 2, et que la racine carrée de 2 est 1, avec un reste équivalent. 3 est le premier nombre que l'on puisse disposer en triangle, avec le minimum de points. Or, 3 double donne 6, et la racine carrée de 6 est 2, laissant un reste équivalent. 3 est un nombre tout-puissant qui est merveilleusement organisateur. En musique, il est l'harmonique de la quinte, le nombre de la dominante, et le grade de 12 quarts nous donne toutes les notes de la gamme chromatique : naturelles, dièses ou bémols. Ce qui est remarquable, c'est que la gamme de 1 à 10 nous présente 4 chiffres ou nombres triangulaires : 1, 3, 6 et 10. Nous y trouvons donc l'accord parfait majeur, car 1 est la fondamentale ou la tonique, 3 est la dominante, 6 c'est l'octave de la dominante et 10 c'est l'octave de la médiate. Si nous allons plus loin que la décennie, nous trouverons 15 pour la sensible, 21 pour la sous-dominante. Plus loin encore, nous trouvons le nombre 45, total des chiffres de 1 à 9, et 45 est le nombre triangulaire qui est celui du frotin (Fa dièse qui, dans le ton d'UT divise la gamme en deux parties égales, chromatiquement).

N'allons pas plus loin dans ces explications préliminaires. Nous verrons en octobre ce que contient le maître livre d'Albert Roustit. Nous verrons l'étendue de ses découvertes et le merveilleux parti qu'il a tiré de l'emploi de la « section d'or ». Nous comprendrons bien des choses. Nous saurons pourquoi le monde s'est ébranlé à tort, à tremble à l'annonce de la venue de l'an 1000. C'est plutôt l'an 2000 que nous devons redouter maintenant.

André PETIOT.

NOS CONCOURS

ROMORANTIN
Avec un concours national de Musique fort réussi, l'Union Musicale de Romorantin a particulièrement fêté son cinquantième anniversaire

Présidé par M. Roger Dargent, assisté d'une équipe de gens très dévoués, l'Union musicale de Romorantin a brillamment célébré son cinquantième anniversaire, le concours de musique a remporté un vif succès, et les diverses manifestations ont été suivies par une nombreuse assistance.

Aucune fausse note n'est venue contrarier les réjouissances qui, durant les semaines précédentes, avaient été préparées avec minutie par les dévoués et dynamiques responsables de l'Union musicale, le soleil, également au rendez-vous, a largement contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Les festivités musicales ont débuté le samedi 6 juin, à 16 h. 30 précises, heure à laquelle l'Union musicale de Romorantin, en une petite Aubade assura une réception d'honneur aux autorités musicales de la confédération musicale de France ainsi que celles de la Fédération régionale, et particulièrement au commandant Jules Semler-Collery, pour qui elle exécuta un pas redoublé « Brave 95 », morceau écrit par le commandant Semler-Collery lui-même alors qu'il était chef de la musique du 95^e à Bourges durant les années 1931 à 1935.

SAMEDI SOIR, A 21 HEURES
PREMIERES NOTES ET PARAPLUIES

Bien que, contrarié par la pluie, le concert donné par la fanfare des écoles laïques « Les Anis réunis » de Montcau-les-Mines, société classée en division d'honneur a, néanmoins, connu un franc succès. Ne se préoccupant guère des intempéries, nombreuses personnes munies de parapluies ont assisté à ce concert donné à l'île de la Motte dans un cadre magnifique.

Durant plus d'une heure, on a pu apprécier l'audition de qualité exécutée par la fanfare de Montcau-les-Mines, qui a présenté, « Symphonie pour les soupers du Roy » de Delalande, suivie de « La Force du Destin », de Verdi ; de « la symphonie en ut majeur » de Beethoven, du ballet « Les deux pigeons » (thème et variations) de Messager et l'ouverture de « Orphée aux Enfers » de J. Offenbach. Enfin le concert s'est achevé par un pas redoublé brillamment exécuté par les 82 musiciens, magistralement dirigés par M. Roger Nectoux.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Très tôt le dimanche matin, les 19 formations musicales, groupant environ 1.200 musiciens, ont participé aux différentes épreuves qui se sont déroulées aux quatre coins de la ville, devant un Jury compétent. Chaque formation musicale devait

exécuter un morceau imposé et un de son choix.

LA RECEPTION
A L'HOTEL DE VILLE.

Ce dimanche 7 juin, vers 12 h., après le déroulement du concours, et l'Aubade donnée par la musique des Gardiens de la Paix de Paris, devant la Halle des Sports et dans les jardins de la mairie, M. Thyraud, maire, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a reçu les personnalités, ainsi que les présidents et directeurs des sociétés de musique ; cette réception s'est déroulée à l'Hôtel de Ville, dans la salle des commissions.

Prenant la parole, M. Thyraud a dit, tout d'abord faire l'éloge de la musique, puis, soulignant qu'une ville sans l'existence d'une société de musique serait une cité triste à laquelle manquerait l'indispensable culture musicale, il s'est adressé aux responsables de l'Union musicale : « Cinquante ans d'existence, déclarait-il, c'est la preuve de la bonne marche de votre société, car les associations qui n'ont pas d'activité meurent jeunes ».

Ensuite, le commandant Semler-Collery, président de la C.M.F. a tenu à remercier les personnalités présentes et la municipalité pour l'accueil qu'elle lui avait réservé. En conclusion, avant de lever son verre, il a exprimé sa satisfaction de présider le concours national de musique qui, répétions-le, a connu une réussite totale, tant sur le plan musical que par le nombre de musiciens auxquels nous devons attribuer une mention particulière pour la bonne tenue et le strict respect des horaires.

Vers midi trente, après la réception à l'hôtel de ville, les personnalités, les membres du Jury, ainsi que les membres de l'Union musicale de Romorantin comptant 50 années d'activité musicale se sont retrouvés à l'hôtel du Colombier pour un succulent déjeuner, et vers 15 h., après que toutes les sociétés eurent admiré la ville de leurs fenêtres, elles se sont retrouvées rassemblées, place de la Paix, pour l'exécution du morceau d'ensemble « Le Joyeux trompette » de G. Alier, sous la baguette de M. R. Courtat, directeur de l'Union musicale de Romorantin, puis, ensuite, dirigés par le commandant Semler-Collery, les 1.200 musiciens ont brillamment exécuté « La Marseillaise » et en ordre de défilé, empruntant deux itinéraires, les sociétés se sont rendues à l'île de la Motte où avaient lieu les concerts de gala.

DEUX CONCERTS

Vers 16 h., devant un nombreux public, la chorale mixte « La Butte » de Châteauroux, qui avait concouru, le samedi, en division d'excellence A, et obtenu un prix ascendant en division d'honneur, composée de 39 exécutants et dirigée par Mme Suzanne Pédvén a assuré une audition remarquable qui a recueilli de nombreux applaudissements. Au pro-

gramme figurait des chansons populaires ainsi que des chants portugais, ukrainiens, et slovaques. Il semble bon de souligner la rapide ascension de cette formation, qui, déjà, sous la direction de Mme Podelvin, a fait ses premiers pas en 1949, en se présentant en troisième division au concours de musique qui se déroulait cette année-là à Romorantin. Un bel exemple pour tous.

Entre les deux concours, le commandant Semler-Colleury, président de la C.M.F., ex-chef de musique principale des Equipages de la Flotte, avait de remettre les diplômes et récompenses aux sociétés qui s'étaient particulièrement distinguées le matin lors du concours, à épauler sur la poitrine de M. Thyraud et Dargent, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France. La lecture du palmarès fut, ensuite, présentée par M. Comte, président de la Fédération Musicale d'Orléans-Berry. Au cours de la remise des récompenses, les chefs de musique et les présidents ont été félicités par les autorités qui, pour la circonstance, avaient pris place sur le podium. Cette remise de distinctions terminée, la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la baguette de M. Dondeyne a pris possession du podium pour assurer un concert de gala tant attendu du public. La diversité du répertoire, tant classique que moderne, et la parfaite exécution des musiciens ont été très appréciés des spectateurs, et obtenus de prompts et chaleureux applaudissements. Mais, hélas, vers 18 h. 30, devant la montée de gros nuages noirs et le grondement du tonnerre le public devait quitter l'île de la Motte pour des lieux plus sûrs. De ce fait, le concert a dû être écourté, et les festivités prévues dans le cadre du concours national de musique se sont terminées comme elles avaient commencé : c'est-à-dire avec la pluie.

LE PALMARES

Premier groupe.

Fanfare « La Concorde » de Thumeries, Nord, 60 exécutants, directeur, M. Sergeant Louis, 1^{er} D., 2^e S., 26 points, premier prix à l'unanimité et prix de direction avec félicitations.
 Fanfare municipale de « Sous le Bois Maubeuge », Nord, 70 exécutants, directeur, M. Drapier Alfred, 1^{er} D., 1^{er} S., 27 points, premier prix à l'unanimité et prix de direction avec félicitations.
 Lyre municipale Vierzonnaise, Vierzon Cher, 65 exécutants, directeur, M. Balchon Marcel, division supérieure A, 24 points, premier prix, prix de direction.
 Fanfare des écoles laïques « Les Amis réunis » de Montceau-les-Mines, Saône-et-Loire, 82 exécutants, directeur, M. Nectoux Roger, division d'honneur, 28 points, premier prix à l'unanimité, prix de direction avec félicitations.

Deuxième groupe.

Harmonie de la Chapelle-Saint-Mesmin, Loiret, 39 exécutants, directeur, M. Bergerard Michel, 2^e D., 2^e S., 26 points, premier prix à l'unanimité, prix de direction avec félicitations.
 Fanfare Saint-Marc-Saint-Vincent-d'Orléans, Loiret, 42 exécutants, directeur, M. Malet Luc, 2^e D., 1^{er} S., 28 points, premier prix ascendant, prix de direction avec félicitations.
 Fanfare d'Ouzouer-le-Marché, Loiret-Cher, 55 exécutants, directeur, M. Juge Robert, 2^e D., 1^{er} S., 34 points, premier prix ascendant, prix de direction avec félicitations.
 Harmonie municipale de Vendôme, Loiret-Cher, 55 exécutants, directeur, M. Mounier Emile, 2^e D., 1^{er} S., 29 points, premier prix ascendant, prix de direction avec mention spéciale au directeur.

Troisième groupe.

Union Musicale de Saint-Pryve-Saint-Mesmin, Loiret, 34 exécutants, directeur M. Proust A., 3^e D., 1^{er} S., 26 points, premier prix à l'unanimité, prix de direction avec félicitations.
 Union Musicale Bassénoise, La Bassée, Nord, directeur, M. Losson Eugène, 58 exécutants, 3^e D., 1^{er} S., 30 points, premier prix ascendant et prix de direction avec félicitations.
 Société musicale de Cravant, Loiret, 40 exécutants, directeur, M. Philippe Jean, 3^e D., 2^e S., 20 points, premier prix ascendant, et prix de direction avec félicitations.

Quatrième groupe.

Formation Juniors de la Fanfare d'Ouzouer-le-Marché, Loiret-Cher, 20 exécutants, directeur, M. Juge Robert, 24 points, mention très bien, prix de direction avec félicitations.
 Formation Juniors de l'École de musique de Bierré, Indre-et-Loire, 32 exécutants, directeur, M. Fommand Christian, 26 points et demi, mention excellence, prix de direction avec félicitations.
 Chorale mixte « La Hutte » de Châteauroux, Indre, 39 exécutants, directrice, Mme Podelvin Suzanne, 28 points et demi, premier prix ascendant, prix de direction avec félicitations, société présentée en division d'excellence A.

Cinquième groupe.

Batterie fanfare de la société musicale de Cravant, Loiret, 18 exécutants, directeur Philippe Jean, 3^e D., 3^e S., 20 points, deuxième prix et un prix de direction avec félicitations.
 Batterie fanfare de l'Harmonie de la Chapelle-Saint-Mesmin, Loiret, 16 exécutants, directeur M. Bergerard Michel, 23 points trois quarts, premier prix et prix de direction.
 Batterie fanfare « L'Avenir Besseñois » de Besse-sur-Braye, Sarthe, directeur, M. Blanchard Henri, 2^e D., 2^e S., 28 points, premier prix ascendant et prix de direction avec félicitations.

Une médaille souvenir gravée a été remise à chaque groupe participant au concours.

La jeune batterie fanfare « L'Espérance de Pruniers », (Loir-et-Cher), placée sous la direction de Mlle Martine Degaugue a participé aux défilés et morceau d'ensemble.

**RECOMPENSES
PRIX SPECIAUX**

— Un vase de Sévres offert par le ministère des Affaires Culturelles remis à : l'Union Musicale Bassénoise.

— Une trompette Selmer offerte par la Confédération Musicale de France remise à la formation « Juniors » de la fanfare d'Ouzouer-le-Marché.

— Une clarinette Leblanc offerte par la Confédération Musicale de France remise à la formation « Juniors » école municipale de musique de Bierré.

— Un prix en espèces de 1.000 francs offert par la société Couesnon à remettre à la fanfare « Les Amis réunis » de Montceau-les-Mines.

— Un prix en espèces de 500 F offert par la société Couesnon à remettre à la chorale mixte « La Hutte » de Châteauroux.

— Un prix en espèces de 250 F offert par le ministère des Affaires Culturelles à remettre à la fanfare St-Marc-Saint-Vincent-d'Orléans.

— Un prix en espèces de 250 F offert par le ministère des Affaires Culturelles à remettre à « L'Avenir Besseñois ».

— Un vase de Gien offert par la ville de Romorantin remis à la fanfare de Sous-le-Bois-Maubeuge.

— Une coupe offerte par les Editions Martinsart-Romorantin remise à l'Harmonie de Vendôme.

— Une coupe offerte par les Editions Chalet-Ideal, Romorantin remise à la fanfare d'Ouzouer-le-Marché.

— Une coupe offerte par la bijouterie Tondou-Souffier Romorantin, remise à l'Union musicale Saint-Pryve-Saint-Mesmin.

— Une coupe offerte par le président de l'Union musicale de Romorantin, remise à la société musicale de Cravant.

— Une coupe offerte par le syndicat d'Initiative de Romorantin remise à « La Concorde de Thumeries ».

— Une coupe offerte par le syndicat d'Initiative de Romorantin remise à l'Harmonie de la Chapelle-Saint-Mesmin.

— Une coupe offerte par la société Pernod-Pastis 51 remise à la « Lyre Vierzonnaise ».

— Un bon d'achat offert par les Editions Martin, 50 francs, remis à la Batterie fanfare de Cravant.

— Un bon d'achat offert par les Editions Martin, 50 francs, remis à la Batterie fanfare de la Chapelle-Saint-Mesmin.

— Trois livres sur l'histoire de la musique offerts par les Editions Leduc remis aux Juniors d'Ouzouer-le-Marché.

— Trois livres sur l'histoire de la musique offerts par les Editions Leduc remis aux Juniors d'Ouzouer-le-Marché.

— Un livre sur l'histoire de la musique offert par les Editions Leduc remis à l'Espérance de Pruniers.

VICHY

Vichy Reine de la Musique

Le Festival International obtint un grand succès les 6 et 7 juin 1970, avec attribution de la Lyre d'Or de Vichy

Un aéroplane d'Harmonies Internationales

Cinq harmonies de classe, appartenant aux nations groupées sous le signe de la C.I.S.P.M., que présida M. Ehrmann, ont obtenu un vif succès d'une manifestation organisée par le Comité des Fêtes (président : M. Metteigner ; secrétaire général : M. Barthelot), sous l'égide de la ville de Vichy et de son distingué maire, M. le docteur Lacarin.

Les Sociétés participantes

— Allemagne : Stad Musik Schramberg (Forêt Noire). Directeur : M. Ernest Majo.

— Belgique : Harmonie Royale « Recht Door Zee » de Temse (Flandre Orientale). Directeur : M. Léo Dewitt.

— France : Musique Municipale d'Orléans. Directeur : M. Michel Proust.

— Hollande : Philips Harmonie d'Eindhoven. Directeur : M. Freek H. Schorer.

— Luxembourg : Harmonie Municipale de Differdange. Directeur : M. Asca Rampini.

Les défilés du samedi après-midi et du dimanche matin se sont déroulés dans un ordre parfait, devant un public de curistes et touristes nombreux : les Sociétés défilaient en jouant de superbes marches, espacées les unes des autres de 200 mètres. Une présentation impeccable !

La cérémonie au monument aux morts, où étaient présentés les cinq Sociétés, a été très émouvante : dépôt de gerbes par les présidents ; sonneries réglementaires et « Marseillaise », interprétées par la Société Française.

Concert au Grand Casino

Le samedi soir, devant 1.000 auditeurs, les 5 Sociétés ont donné un concert de gala qui a valu les bravos nourris et enthousiastes du public.

Ce concert ne comptait pas pour l'attribution de la Lyre d'Or.

Philips Harmonie a exécuté une œuvre moderne, de son directeur (en première audition mondiale) qui a emballé les auditeurs par son dynamisme et sa variété.

Differdange, dans une œuvre plus classique, fut brillante, de même que l'Harmonie d'Orléans. Temse et Schramberg ont exécuté des œuvres plus populaires et folkloriques avec brio.

Bravo à toutes les harmonies.

Dimanche matin, réception à la Mairie de toutes les sociétés par M. le Maire de Vichy et les autorités municipales.

M. le Maire de Vichy répondit en termes élogieux aux remerciements de M. Ehrmann qui reçut, la médaille de la ville de Vichy, ainsi que MM. Hugonnet, Roger Boutry et Chrisnach.

MM. Ehrmann, Hugonnet et Ciran remirent la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France à M. le docteur Lacarin, maire ; à M. Metteigner, adjoint au maire, président du Comité des Fêtes, et à M. Barthelot, conseiller municipal, secrétaire général du Comité des Fêtes.

Le Concert au Stade

Les Sociétés se réunissaient au stade, le dimanche après-midi, où elles défilèrent séparément devant la tribune bien garnie (environ 1.500 auditeurs). Présentation impeccable et concert de grande tenue qui a enthousiasmé le public.

Voici les œuvres interprétées :

Allemagne : Stade Musik Schramberg (Forêt Noire) : « Attila, Symphonische Dichtung », d'Ernest Majo.

Belgique : Harmonie Royale « Recht Door Zee » de Temse (Flandre Orientale) : « Rapsodie on negro spirituals », de E. Boll.

France : Musique Municipale d'Orléans : « Ouverture-Tableau » de Roger Boutry.

Hollande : Philips Harmonie : « Jericho », rapsodie de Morton Gould.

Luxembourg : Harmonie Municipale de Differdange : « Toccata et fugue en ré mineur », de J.-S. Bach (transcription de Pierre Dupont).

Un Jury composé de : M. Roger Boutry, compositeur, « 1^{er} Grand Prix de Rome », professeur d'Harmonie au Conservatoire National Supérieur de Paris ; de M. Serge Lancen, compositeur, Prix de Rome, et de M. Ehrmann, président de la C.I.S.P.M.

Les Sociétés étaient judicieusement placées sur la pelouse pour entendre les hymnes nationaux, exécutés pendant la levée des couleurs de chaque nation, par l'Harmonie Municipale de Vichy, directeur, M. André Relin, et la Société Musicale de Vichy, directeur M. Paul Rolin.

Ces deux Sociétés, dans un geste de bonne entente, avaient fusionné pour ces auditions, avec un effectif de 140 musiciens. Une innovation : des petits cartons de sondage avaient été distribués dans le public, qui ont justifié pleinement le jugement du Jury.

Le grand défilé et distribution des prix

Après le concert au stade, les Sociétés participèrent à un grand défilé dans Vichy, accompagnées par les deux harmonies locales, toutes acclamées par les nombreux spectateurs. Elles reçurent ainsi la reconnaissance du public, d'avoir pendant deux jours lancé à profusion des flots d'harmonie.

Devant la terrasse du Grand Casino

Les Sociétés rassemblées en ordre parfait exécutèrent, sous la direction du Maître Roger Boutry, l'Hymne de la Confédération Musicale de France qu'il a composé. Une audition de 700 musiciens ! Quelle résonance ! Quelle exécution d'ensemble émouvante ! Quel succès !

Après la distribution des récompenses, M. André Relin dut prendre la baguette et diriger une deuxième fois cet Hymne grandiose.

En présence des personnalités, les récompenses furent distribuées pour la joie de tous.

Allemagne : Coupe de Vichy, Coupe C.M.F.

Belgique : Coupe de Vichy, Coupe Fédération Musicale du Centre.

France : Coupe de Vichy, Vase de Sévres (ministère des Affaires Culturelles).

Hollande : Coupe de Vichy, Vase de Sévres (ministère des Affaires Culturelles).

Luxembourg : Coupe de Vichy et attribution de la Lyre d'Or de Vichy.

Le public, nombreux, a applaudi les heureux bénéficiaires et chaque Société auréolée de ses succès prit le chemin du retour.

De telles manifestations ont im-

pressionné le public et les autorisés par la présentation et l'organisation. Les Sociétés, qui ont respecté à la lettre les instructions détaillées remises, doivent être remerciées et félicitées, ainsi que les Commissaires qui les ont guidées et accompagnées.

Le dimanche soir, un dîner amical, sous la présidence de M. le docteur Nigay, adjoint au Maire de Vichy, délégué à l'Harmonie Municipale, a réuni les présidents et directeurs des Sociétés, membres du Jury et organisateurs du Comité des Fêtes, dans une atmosphère empreinte d'amitié, de joie et de reconnaissance pour les deux belles journées qui ont fait honneur à la Musique, à la C.I.S.P.M. et à la ville de Vichy.

H. H.

SELESTAT

Palmarès du concours international de chant choral des 6 et 7 juin 1970.

**CHŒURS D'HOMMES
3^e division**

• Union chorale 1900 Bartenheim, 1^{er} prix d'exécution, classement 3^e division, 1^{re} section.

• Chorale Union de Kolbsheim, 1^{er} prix ascendant, 2^e division, 2^e section (coupe de la Brasserie Perle).

**CHŒUR MIXTE
3^e division**

• Chorale Concordia 1861 Brumath, 1^{er} prix ascendant, 3^e division, 1^{re} section.

**CHŒURS D'HOMMES
2^e division**

• Société chorale 1880 Huningue, 1^{er} prix d'exécution.

• Société chorale 1848 Bouxwiller, 1^{er} prix ascendant, 2^e division, 1^{re} section (coupe de la Caisse d'Epargne de Selestat).

• Société chorale 1886, Mutterholtz, 1^{er} prix d'exécution.

• Chorale Concordia de Plobsheim, 1^{er} prix d'exécution.

**CHŒURS MIXTES
2^e division**

• Chorale mixte Sainte-Cécile Hobscheid (Luxembourg), 1^{er} prix ascendant, 2^e division, 1^{re} section (coupe de la Société des Amis de la Musique).

• Chorale du lycée de Ste-Marie-aux-Mines, 1^{er} prix ascendant, 1^{re} division, 2^e section (prix de 200 F du ministère des affaires culturelles).

**CHŒURS D'HOMMES
1^{re} division**

• Union chorale Concordia 1878 de Blotzheim, 1^{er} prix d'exécution.

• Chorale Harmonie 1850 Mulhouse, 1^{er} prix ascendant, division supérieure, 2^e section (coupe du Centre Départemental Musical et Culturel du Haut-Rhin).

• Société chorale des cheminots Thouarsais Thouars, 2^e prix d'exécution.

• Société chorale 1864 de Hégenheim, 1^{er} prix d'exécution.

• Chorale Ste-Cécile 1856 Molsheim, 1^{er} prix d'exécution (coupe de la Brasserie Météore).

• Ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts, 1^{er} prix ascendant, 1^{re} division, 1^{re} section (coupe de M. le Préfet du Bas-Rhin).

• Chorale Fraternelle Strasbourg-Montagne-Verte, 1^{er} prix d'exécution.

**CHŒURS MIXTES
1^{re} division**

• Ensemble vocal de Wissembourg, 1^{er} prix ascendant, 1^{re} division, 1^{re} section (coupe de M. Gilg), Selestat.

• Chorale Ste-Cécile, Colmar, 1^{er} prix ascendant, division supérieure, 2^e section (coupe du conseil général du Haut-Rhin).

• Ensemble vocal « Les primevères » de Roanne, 1^{er} prix ascendant, division supérieure, 2^e section (coupe de M. André Bord).

• Chorale des Mineurs Auberchicourt, 1^{er} prix ascendant, 1^{re} division, 1^{re} section (coupe des Dernières Nouvelles d'Alsace).

**CHŒURS D'HOMMES
division supérieure**

• Chorale Concordia 1850 Saverny, 1^{er} prix ascendant, division excellence B (coupe du Centre Départemental Musical et Culturel du Bas-Rhin).

**CHŒURS MIXTES
Division supérieure**

• Société Chorale 1857 Haguenau, 1^{er} prix ascendant, division ex-

cellence B (coupe du député E.H.M.).

**CHŒURS D'HOMMES
Division excellence**

• Chorale Harmonie Lactitia, Schiltigheim, 1^{er} prix ascendant, division excellence, 1^{re} section (coupe de sénateur Jung).

**CHŒURS MIXTES
division excellence**

• Chorale des Cordeliers Nancy, 1^{er} prix ascendant, division excellence A (vase de Sévres, offert par le ministère des Affaires Culturelles).

• Kurpfälzische Madrigalchor Wiesloch (Allemagne), 1^{er} prix d'exécution avec félicitations au directeur (coupe offerte par la Sablière Léonhart, Selestat).

**CHŒURS MIXTES
division d'honneur**

• Royal Cercle choral Liégeois, Liège (Belgique), 1^{er} prix d'exécution (coupe offerte par la Musique Boesch, Selestat).

CHORALES ETRANGERES

• Frauenchor Concordia 1836, Bâle, 1^{er} prix d'exécution avec félicitations au directeur (coupe de la Scierie Buckenmeyer, Châteaunoir).

• Gesangverein Limburg Sasbach (Allemagne), 1^{er} prix d'exécution avec félicitations au directeur (coupe du journal « L'Alsace »).

• Chorgemeinschaft Othmar Jusa Fribourg (Allemagne), 1^{er} prix d'exécution avec félicitations au directeur (coupe de la Caisse Municipale de Dépôts et de Prêts de Selestat).

• Männergesangverein Sängerbund Lomersheim (Allemagne), 1^{er} prix d'exécution (vase offert par le « Nouvel Alsacien »).

CABOURG

Le grand concours international de Musique de Cabourg (Calvados)

Ce dimanche 21 juin dernier, se déroulaient à Cabourg, la belle « Plage des Fleurs » du Calvados, les épreuves du grand concours international de Musique, deuxième du nom. Organisé par la fanfare municipale « Les Enfants de la Plage », sous les auspices de la municipalité et de l'Office du Tourisme ; il était placé sous le haut patronage de la Fédération Musicale de Normandie, et de notre grande C.M.F. Que dire de cette belle manifestation musicale... qui se déroulait en présence d'un merveilleux océan Pacifique, sous un ciel illuminé par les rayons éblouissants d'un soleil magnifique ; un véritable paradis, céleste et maritime !

Telle était l'atmosphère en laquelle nos musiques populaires devaient faire une nouvelle démonstration de leurs qualités musicales... en action.

Après du distingué maire de Cabourg : M. Manalt, et des hautes autorités municipales et régionales, la présence du cher président de notre grande C.M.F. : le commandant Semler-Colleury, et de notre non moins cher président de la F.M. de Normandie : M. P. Anne, également vice-président de notre C.M.F., situant le rang élevé de l'intérêt officiel apporté à la réalisation de cette grande réunion, qui fut très bien réussie. Un impressionnant comité d'honneur, au tête duquel figuraient M. d'Ornano, député, maire de Deauville ; un non-moins impressionnant comité d'organisation, présidé par Mlle Mabire, et où figuraient les noms de M. Mabire, l'excellent directeur de la fanfare municipale, et de son sous-chef, M. G. Dufresne, ajoutait également une grande autorité morale à cette réunion musicale. Parmi les membres du Jury, nous avons relevé les noms des maîtres : R. Bréard, Dautel, grands prix de Rome ; de M. Dondeyne, le distingué directeur de notre grande musique des Gardiens de la Paix de Paris ; de M. Angot, vice-président général de la fédération ; de M. Bouet ; de Mme et M. Ponty, vice-président de la F.M. de Normandie et de premiers lauréats du Conservatoire de Paris. Mais le grand et principal responsable du déroulement, et de la réalisation de ce beau et grand concours, fut avec M. J. Champoux, maire-adjoint et président de la fanfare municipale, Mlle Mabire, Mme et M. Desnuelles, notre ami Anne qui dicta son organisation. La réalisation du programme des réjouissances musicales comportait, tout d'abord, un grand défilé d'ouverture, qui eut lieu le samedi, en soirée, et qui fut suivi d'une audition artistique, donnée en la salle de théâtre du grand casino.

Nous y entendîmes un remarquable orchestre allemand : le « Mandelbren-Club » de Falkenstein ; puis, la belle chorale mixte de Châtellerauld et l'Harmonie de La Rochelle. Une soirée dansante clôtura cette joyeuse et belle soirée. Le lendemain, dimanche 21 juin, dès 8 h. 30 du matin, les diverses épreuves du concours commencent pour les 32 sociétés participantes. A midi, dans l'une des grandes salles du casino, les épreuves terminées, une grande réception et un vin d'honneur, offert par la municipalité, réunissent les personnalités municipales et musicales présentes. Après un excellent dé-

Jeuner, une grande parade invitait nos musiciens à défiler dans Cabourg pour se rendre à l'Hippodrome. Là, en un charmant décor, toutes les harmonies-fanfanes réunies, exécutèrent, tout d'abord, l'hymne officiel de la C.M.F., de R. Boutry, sous la direction de M. F. Anne. Ensuite, ce fut la « Marche de la 2^e D.B. », interprétée sous la direction de M. A. Mabire. Après cette ouverture officielle, un fort beau concert était offert aux nombreux auditeurs présents.

Ce fut la batterie-fanfare de Bad-Homburg qui ouvrit le feu... sonore... Nous entendions, ensuite, un délicat menuet de Dondeyne, interprété par les Juniors réunis de Poissy et Le Havre, sous la direction de l'auteur. Les harmonies de Dijon et de Monteville réunies, interprétèrent une fantaisie-ballet de Thiry, sous la direction de M. Lauro, directeur de l'harmonie de Dijon. Après l'audition de la batterie-fanfare de Liévin, dirigée par M. Citras, les harmonies réunies de Anzin, Chartres et Saint-Pol-sur-Mer, exécutèrent une belle œuvre, intitulée : « Sur un thème Picard... » variations symphoniques, sous la haute direction de l'auteur, notre commandant J. Semier-Collery. Ce fut au tour des chorales réunies du Havre, Valenciennes et Châtellerauld, accompagnées par l'harmonie La Fraternelle de Caen, sous la direction de M. Lefebvre, chef de la chorale du Havre, d'interpréter l'Hymne à la musique, de Schubert. La Fraternelle, division d'Homer interpréta la « Suite Française » de Darius Milhaud, sous la direction de son chef, M. A. Bellis. Et pour clore ce magnifique concert, La Marseillaise, toutes sociétés réunies, sous la baguette de M. Anne, nous fit entendre ses virils accents nationaux.

La présentation de ce fort beau programme était assurée par M. Gérard Savy. La lecture du palmarès et la remise des récompenses, qui suivirent, mettaient un point final à cette belle et grande manifestation artistique et musicale qui honorait grandement notre belle cité normande, et tous les dévoués organisateurs.

Un beau soleil... en sa souriante lumière... un cadre de verdure aux allures altières, face à une immense et pure grandeur océanique ; le tout placé sous le signe de la Musique ! De ces charmantes variations symphoniques, tel apparaitra en nos cœurs charmés, un cher souvenir... évoqué en nos ferventes prières.

Capitaine F. BOYER

CHALON-SUR-SAONE

Concours International de Musique Chalon-sur-Saône, 28 juin 1970.

PALMARES

1^{er} Jury : Division Honneur

Harmonie de la R.A.T.P. : 28 1/2 points. Un vase de Sèvres, 400 F par la ville de Chalon, une coupe par la ville de Chalon. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace, 25 1/2 points, 400 F par la ville de Chalon. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Union Musicale de Saint-Marcel : 29 points, un vase de Sèvres, 400 F par la ville de Chalon. Une coupe offerte par la Maison Bouhenet. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

2^e Jury : Division Excellence et Supérieure

Le Réveil Social des Travaillistes Sanvignes : 24 points. 1^{er} Prix.

Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine : 28 1/2 points. 500 F par la Maison Couesson. Prix ascendant. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Harmonie du Coteau : 21 points. 2^e Prix. Félicitations au directeur. Harmonie Municipale de Laval : 27 points. 400 F par le ministère des Affaires Culturelles. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Union Musicale de Saint-Genest-Lerpt : 28 points. 400 F par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Cette Société passe en Supérieure A. Félicitations au directeur.

3^e Jury : Division Première 1^{er} et Première 2^e

Union Instrumentale de Bois-d'Amont : 26 3/4 points, 300,00 F par les Sociétés S.E.V.A. - L.B.M. 1^{er} Prix à l'unanimité.

Union Musicale Les Ancises : 27 points. 1^{er} Prix à l'unanimité. Harmonie Villefranche-sur-Saône : 29 points, 250 F par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 1^{re} division, 1^{re} section. Félicitations au directeur.

Harmonie de Montbéliard : 29 points, 250,00 F par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 1^{re} division, 1^{re} section. Félicitations au directeur.

Harmonie Municipale de Jarny : 26 1/4 points. 1^{er} Prix à l'unanimité.

4^e Jury : Divisions 2^e et 3^e

Harmonie de Louhans : 29 pts. Un instrument par M. Monard. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 1^{re}

division, 2^e section. Félicitations au directeur.

Fanfare de Quelaines : 28 points, 200,00 F par le Ministère des Affaires Culturelles. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 1^{re} division, 2^e section. Félicitations au directeur. Avenir Musical de Firminy : 27 1/2 points. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Fils de France de Beaune : 28 points. Un instrument offert par M. Gerschel. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 2^e division, 1^{re} section. Félicitations au directeur.

Fanfare d'Ochard : 27 1/2 pts. Un instrument par M. Bertrand-Farion. 1^{er} prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Musique Municipale de Chenove : 28 1/2 points. Un instrument par la Maison Selmer. 1^{er} prix ascendant. Passe en 3^e division, 1^{re} section. Félicitations au directeur.

Hie de Digoin : 28 points. Une coupe par la Fédération Musicale de S.L. 1^{er} prix ascendant. Passe en 3^e division, 2^e section. Félicitations au directeur.

5^e Jury - Batteries Excellence et Supérieure

Mines de Potasse d'Alsace : 27 points. Un clairon par la ville de Chalon. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Houillères du Bassin de Lorraine : 28 points. 1.000 F par M. Terrade. 1^{er} prix à l'unanimité. Prix ascendant. Félicitations au directeur.

Batterie de la R.A.T.P. : 29 pts. Un clairon par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Passe en Excellence B. Félicitations au directeur.

Batterie du Coteau : 28 points. Une coupe par la Fédération Musicale de S.L. Une coupe par les Galeries Modernes. 1^{er} Prix ascendant. Passe en Excellence A. Félicitations au directeur.

6^e Jury : Divisions 1^{re} et 2^e

Le Réveil Gueugnonnais de Gueugnon : 25 1/4. Un clairon par la ville de Chalon. 1^{er} Prix à l'unanimité.

Batterie de Jarny : 28 1/2 pts. Un clairon par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 1^{re}

division - 2^e section. Félicitations au directeur.

Batterie de l'Harmonie de Montbéliard : 28 points. 50,00 F par la B.N.P. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 1^{re} division, 2^e section. Félicitations au directeur.

Batterie du Bois-d'Amont : 28 points. 100,00 F par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 2^e division, 1^{re} section. Félicitations au directeur.

7^e Jury : Batteries de 3^e division

L'Indépendante de Montagny : 22 points. Un clairon par la ville de Chalon. 1^{er} prix.

Gevrey-Chambertin : 27 points. Un clairon par la ville de Chalon. 1^{er} Prix à l'unanimité.

Batterie de Chenove : 29 points. Un clairon par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 3^e division, 2^e section. Félicitations au directeur.

Le Réveil Crencausien : 28 pts. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 3^e division, 2^e section.

Avant-Garde de Langeac (Juniors) : 26 points. Un instrument par la ville de Chalon. 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

8^e Jury : Plectres et Sociétés Juniors

Orchestre Symphonique de Montbéliard : 28 1/2 points. Un instrument et une coupe offerts par la ville de Chalon. 1^{er} Prix ascendant. Passe en 1^{re} division, 2^e section.

Plectres de Jarny : 28 points. Un instrument par la Maison Hamlet et Cautin. Une coupe par la Maison Brully. 1^{er} Prix à l'unanimité.

Plectres Juniors de Jarny : 26 1/2 points. Un instrument par la Maison Hamlet et Cautin.

Ecole Municipale de Sanvignes (Juniors) : 28 points. Mention bien. Un instrument par la ville de Chalon.

Ecole Municipale de Montceau (Juniors) : 28 points. Mention très bien. 1.000,00 F par la Maison Couesson. Une coupe par la Maison Romann.

Quintette à Vent de l'Ecole de Musique de Dijon : 400,00 F par la ville de Chalon.

Berlioz et la Belgique

Suite de la page 1.)

eut lieu le 9 octobre, en la salle du Temple des Augustins, église devenue temple protestant, puis enlevée au culte, consacrée à des expositions, des fêtes et des solennités publiques, sise place de Brouckère à l'époque, et dont la façade a été conservée pour l'église de la Trinité à Ixelles (Bruxelles). Le programme comprenait notamment l'ouverture des « Francs-Juges », l'« Invitation à la valse » de Weber, orchestrée par Berlioz, la « Marche de Pélerins » et la « Symphonie fantastique ». Le succès fut aussi peu brillant que la recette. Un projet de concert prévu pour décembre 1842 n'aboutit pas.

Berlioz, se rendant en Allemagne, a certainement dû repasser par Bruxelles, mais sans s'arrêter. Se rendant en Russie, en 1847, le convoi de chemin de fer s'est trouvé bloqué pendant plusieurs heures à Tirlemont.

Berlioz reviendra à Bruxelles en mars 1855, et dirigea « L'Enfance du Christ », les 17, 22 et 27 mars, au théâtre du Cirque, érigé en Théâtre royal par suite de l'incendie du Théâtre de la Monnaie du 21 janvier 1855. Le programme de ces concerts comprenait encore l'ouverture du « Carnaval romain », « La Captive » et la « Fête de Roméo et Juliette ». Pendant son séjour à Bruxelles, Berlioz essaya en vain d'obtenir un engagement de concert à Liège. Il eut l'occasion de revoir Félix, directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles depuis 1833.

Les relations de Berlioz avec la

L'affaire de la Brabançonne (III)

Suite de la page 1.)

teur du Conservatoire royal de musique de Liège, ne vit d'autre solution, dans son rapport, que de reprendre le texte de Jenneval et la musique de Campenhout dans leur édition originale ou d'adapter les paroles de Rogier « en rétablissant les ornements mélodiques supprimés intempestivement » sans chercher à se mettre au goût du jour (Bulletin de l'Académie royale des Beaux-Arts t. IV n° 11-12). On n'était pas plus avancé. Une autre commission ne put mieux faire en 1938.

En 1946, un député, M. Moriau,

souleva une question nouvelle : « Quelle était la concordance entre les versions françaises et néerlandaises de la Brabançonne ? ». Il attendit trente et un mois pour s'entendre répondre que des experts étaient penchés sur ce casse-tête.

Peu de temps après, un autre parlementaire, réputé autant pour ses sentiments patriotiques que pour son attachement à la littérature, le baron Nothomb, interpella derechef le ministre. Il se plaignit amèrement du retard apporté dans ce domaine, de l'incertitude régnant dans une école où les enfants ignoraient comme leurs mai-

tres ce qu'ils devaient chanter dans les grandes circonstances. Partisan de la « simple et belle musique » de Van Campenhout, il demanda qu'on supprimât les « bous-bous » et les excroissances qui l'encombraient. Concédaient que les couplets un, deux et quatre étaient absurdes, il exigea qu'au moins on enseignât les autres aux petits Belges.

Enfin, Pierre Nothomb révéla que, lors d'une visite au cabinet du ministre, celui-ci avait sorti d'un tiroir secret, un accompagnement de la « Brabançonne », composé par lui-même, et qu'il avait poussé l'obligance jusqu'à la chanter pour lui seul dans cette version excellente. « Ne vous confiez donc à aucune commission, à aucun poète officiel ! dit-il en terminant. Extrayez cette « Brabançonne » de votre tiroir et que nous ne soyons plus obligés d'en parler chaque année ».

Le ministre était Camille Huysmans, dont on sait l'esprit de riposte et le goût pour l'art vocal. Ne fit-il pas partie, dans sa jeunesse, de la chorale « Les Disciples de Gréty » ?

Sa réplique amusa le Sénat comme on s'y attendait. Après avoir expliqué que le dossier était

lourd et confus, que le texte, y compris la strophe qu'admirait l'interpellateur, n'était pas fameux, il déclara que la seule chose intelligente à faire était de garder la trame, tout en rectifiant les défauts trop apparents.

« Je fais, ajouta-t-il, une proposition à M. Nothomb. Ce ne sera pas une solution définitive, mais elle pourrait servir d'exemple aux artistes. Que notre honorable collègue me fournisse le bon texte (sourires) et je lui soumettrai ma trame musicale. Nous ferons cadeau de l'ensemble aux spécialistes pour qu'ils l'examinent. Ce sera l'œuvre d'un sénateur et d'un membre de la Chambre des Représentants. Nous la signifierons à l'attention des poètes et des compositeurs de Belgique qui pourront faire œuvre durable ».

— Je bénis, fit une voix ce mariage mystique (1).

Carlo BRONNE,

Membre de l'Académie Royale de langue et de littérature française de Belgique

(1) Annales parlementaires. Sénat 10 et 15 février 1949.

Le Magnifique Concert de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon

Suite de la page 1.)

Il faut parler en tout premier lieu du chef de cette formation, qui conduisait de mémoire avec cette précision et cette sobriété de gestes qui caractérisent les vrais musiciens, tirant toute la substance des œuvres qu'ils dirigent, nous avons particulièrement goûté la maîtrise avec laquelle il dirigea les « Préludes » de Liszt.

Ce fut la « Bourrée fantasque » de Chabrier, jouée dans un style éblouissant ; un scherzo romantique du commandant Jules Semier-Collery, ancien chef principal des Equipages de la Flotte, président de la Confédération Musicale de France ; auteur, chef et musiciens furent longuement acclamés par un public enthousiaste.

Que dire de l'ouverture du Freischütz, de la Rapsodie Espana de Chabrier, du final de la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak, d'une Nuit sur le mont Chauve, de Moussorgsky, de la Marche Hongroise, de Berlioz, de l'ouverture de Coriolan, de la Valse des fleurs, de Tchaikovsky, de l'étrénelant Amour Sorcier, de Manuel de Falla, de la curieuse pochade américaine, « Porgy and Bess », de Gershwin, de la Marche

Militaire de Schubert, qui terminait le programme du deuxième concert ? Que dire, sinon remercier encore le capitaine Janneau et sa magnifique phalange.

Chef et exécutants forment un bloc soudé et homogène. Un dirige avec toute sa science, toute sa foi, les autres suivent fidèlement, jouant pour l'édification des auditeurs émus qui les écoutent.

Les musiciens des Equipages de la Flotte sont de véritables professionnels qui possèdent le talent et la prestance conférée par l'uniforme.

La Garde Républicaine, la Musique des Equipages de la Flotte, la Musique de l'Air et d'autres encore dont on parle moins, mais qui ont la même structure, sont les jalouses gardiennes de l'art français dans sa forme instrumentale et il appartient aux pouvoirs publics de les faire entendre plus souvent dans les villes de France.

Les concerts des 16 et 17 mai nous ont fait supporter et oublier le temps maussade, tout en mettant notre cœur à l'heure des émotions intenses et salutaires.

Paul MAROT.

(Extrait de la « Nouvelle République »).

Bibliothèque Musicale d'Amérique Latine à Rome

L'Institut Italo-Latino Américain, ayant son siège à Rome, dans son but de rapprochement et de coopération culturelle, scientifique, technique, économique et sociale entre l'Italie et les pays de l'Amérique Latine, a créé, au cours de cette année, une bibliothèque musicale d'Amérique Latine, qui sera un centre de recherche de sa musique classique et folklorique.

Cette bibliothèque se propose de recueillir des partitions, des disques, des bandes magnétiques, bibliographie en général (ouvrages, curriculum vitae, matériel graphique, etc.) ; elle suscitera des abonnements, fournira des renseignements sur l'activité musicale des pays latino-Américains, et disposera aussi de salles d'audition et de concert.

L'Institut demande la collabora-

tion des institutions musicales officielles et privées, des conservatoires, des académies de musique et de danse, des instituts de folklore, des opéras, des sociétés symphoniques et Philharmoniques, des éditeurs des maisons de disques, de tous les compositeurs, interprètes et spécialistes des pays de l'Amérique Latine, pour qu'ils veuillent bien faire parvenir leurs œuvres, catalogues, disques, renseignements, etc., à la Bibliothèque Musicale d'Amérique Latine, Vice-Secrétariat Culturel ; Institut Italo-Latino Américain, Piazzale Guglielmo Marconi - Eur. 00144 Roma Italie.

L'Institut Italo-Latino Américain remercie d'ores et déjà l'appui donné à cette initiative, destinée à la diffusion de la musique latino-américaine en Italie et en Europe.

RAPPEL POUR LA MISE EN PAGE DE L'ANNUAIRE DE LA C.M.F.

Ainsi que vous en avez été informés dans notre dernier numéro, la mise à jour de l'annuaire de la C.M.F. est en cours de réalisation.

En conséquence, nous vous serions reconnaissants de faciliter au maximum la tâche de l'Editeur en lui retournant dans les délais les plus courts, votre mise à jour personnelle (au plus tard le 15 septembre).

Manifestations 1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
27 septembre 1970 22, 23, 24, 25 octobre 1970 Pentecôte 1971	LYON (Rhône) PARIS LAON (Aisne)	Congrès Technique Fédéral Congrès d'hiver de la Confédération Musicale de France - Concours d'excellence. Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	M Rolando, 5 rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône) Commandant Jules Semler-Collery, Président de la C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10ème. M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
CONCOURS			
Pentecôte 1971 6 juin 1971 1 juillet 1971	LAON (Aisne) SAINT-AIGNAN-SUR-CHER (Loire-et-Cher) SAINT-GIRONS (Ariège)	Concours de Musique et Congrès d'été de la C.M.F. Concours National de Musique. Concours International de Musique.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02). M. Paul Venaille, secrétaire de la « Lyre Saint-Aignaise », 9, rue Honoré-de-Balzac (41) Saint-Aignan-sur-Cher. Secrétariat du concours de musique Hôtel de Ville, 09 - Saint-Girons
FESTIVALS			
1 août 1970 15 août 1970 20 septembre 1970	SAINT-POL-SUR-MER (Nord) LA NOUVE-SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente-Maritime) AVIGNON (Vaucluse)	4ème Festival International de musique, placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais. Festival réservé aux sociétés de l'Île-de-Re. Festival international de musique.	Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord). M. Brillon Emile, Maire de La Couarde. M le président du Comité de coordination des fêtes - Hôtel de Ville Avignon (84).

CONCERT DE KERKRADE

Fondation concours de Musique Mondial

Cet été, il y aura de nouveau de la musique dans l'air à Kerkrade. Et cela pour la sixième fois, pour être précis. Car cette ville du Limbourg sera placée du 17 juillet au 10 août 1970 sous le signe du Concours Mondial de Musique Instrumentale.

Cela signifie que certaines sociétés de musique amateur : orchestres d'harmonie, fanfares, batteries, orchestres symphoniques de 20 différents pays, etc. se feront entendre pendant cette période et prouveront que leur réputation est justifiée. En outre, on a organisé une magnifique série de concerts de gala donnés par de grands orchestres de réputation internationale.

Les visiteurs de Kerkrade peuvent donc compter durant ces 23 jours sur un véritable régal musical. Et sur un accueil hospitalier, car

les habitants de ce centre musical se préparent à ouvrir toutes grandes leurs portes durant le Concours Mondial de Musique Instrumentale.

Le Syndicat d'Initiative provinciale du Limbourg a créé, en collaboration avec la direction du Concours Mondial de Musique Instrumentale, deux forfaits, pour un séjour de durée limitée, afin de permettre aux intéressés de jouir pendant 2 ou 4 jours, contre un prix relativement réduit, de cet événement musical exceptionnel, ainsi que d'un séjour à Valkenburg, centre touristique du Limbourg.

Toutes les précisions concernant ces forfaits figurent dans une brochure sur le Concours Mondial de Musique Instrumentale dont nous avons le plaisir de vous envoyer, ci-inclus, un exemplaire.

Nous espérons avoir pu vous être agréable, en vous annonçant cette nouvelle, et nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

LE COMPOSITEUR DANS L'ÈRE TECHNOLOGIQUE

La musique à l'ordre du jour d'une réunion d'experts, organisée à Stockholm

Paris, printemps 1952. Osaka, printemps 1970. Ces dix-huit années marquent l'avènement de la musique électronique au Japon, son prodigieux essor et le début de son intégration dans la vie quotidienne des mégapoles modernes.

En mai 1952, le compositeur Toshiro Mayuzumi assistait, dans la salle de l'ancien Conservatoire de Paris, à son premier concert de musique concrète. « Le choc a été si profond que toute ma vie musicale s'en est trouvée radicalement modifiée », devait-il déclarer par la suite. Aujourd'hui, l'exposition d'Osaka donne un aperçu de la part que pourrait avoir la musique nouvelle dans l'art de vivre du XXI^e siècle.

Comment les compositeurs contemporains se situent-ils par rapport aux possibilités nouvelles de création que leur offre l'ère technologique ? C'est pour répondre à cette question, tout en faisant le point sur le développement de la musique électronique, que sont réunis à Stockholm — du 8 au 12 juin — sous les auspices de l'U.N.E.S.C.O., quelques-uns des plus grands noms de cet art.

Voici presque un siècle déjà que le progrès technique a commencé de changer la face de la musique. C'est en effet en 1877 — tandis que Brahms terminait sa première symphonie ! — que Charles Cros et Thomas Edison inventaient le phonographe, qui permettait de mettre la musique en mémoire. Nous possédons ainsi un enregistrement de Caruso, fait en 1902, un autre de Melba en 1905, et la première version de la « Cinquième symphonie » de Beethoven, réalisée en 1909.

Comme le souligne, dans la communication qu'il a préparée à l'attention de cette rencontre, M. Werner Kaegi (Suisse), 1909, correspond à la fin d'une première période, celle de l'enregistrement

sonore mécanique. La seconde, où l'électricité remplace la mécanique, est étroitement liée, sur le plan technique, aux progrès de la radio, mais, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit essentiellement de reproduire des interprétations d'œuvres célèbres, par les artistes renommés. Rares furent les compositeurs qui, comme Darius Milhaud, Hindemith, ou Varèse, tentèrent, au cours des années 20 et 30, des expériences, en utilisant le disque comme matériau. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, quand se généralisa la bande magnétique, que ces travaux purent enfin être poursuivis et déboucher sur de vastes perspectives.

Cependant, entre 1920 et 1930, on vit naître des instruments de musique nouveaux, électro-acoustiques — dont le père était le Télharmonium de Cahill (1906) — qui permettaient de créer des sons nouveaux, mais dont la conception même rendait la manipulation difficile et limitait la portée. Pour M. Kaegi, « tout porte à croire aujourd'hui que l'ordinateur sera l'instrument de musique de demain, et le fait que sa complexité aura sur la composition une influence plus grande que les instruments classiques, surprendra seulement ceux qui n'ont jamais vu le lien élémentaire qui existe entre la composition et l'instrument ».

Dans l'étude que Pierre Schaeffer verse au dossier de la réunion de Stockholm et qui s'intitule précisément « La musique et les ordinateurs », l'auteur, qui dirige le Service de la recherche de l'O.R.T.F. (Office de Radiodiffusion et de Télévision française), distingue, avec brio et un certain sens du paradoxe, les ordinateurs qu'il appelle « musicologues ».

« compositeurs » et « instruments ». Il qualifie les deux premières catégories — « qui s'occupent de déchiffrer les secrets du ou des langages musicaux ou sont voués par leurs animateurs à les suppléer ou à les assister dans la composition des œuvres » — de « cas douteux ». Mais la troisième, qui selon lui, « constitue une lutherie », offre la possibilité technique de réaliser des sons électroniques complexes riches en nuances et en dimensions sonores.

Comme Werner Kaegi, Pierre Schaeffer souligne toute l'importance des travaux menés dans les studios de musique électronique qui se sont ouverts surtout en Europe, en Amérique du Nord et au Japon, et auxquels plusieurs communications sont consacrées. Aux Bell Telephone Laboratories a été mis au point par l'équipe de Max Mathews un système informatique de synthèse appelé Music V. A Paris, sous l'impulsion de Pierre Schaeffer, à Stockholm, à Londres, à Cologne, sous celle de Knut Wiggen, de Peter Zinovieff ou de Karlheinz Stockhausen, au Studio 500 de la NHK à Tokyo, à Leningrad et à Moscou, à Milan et dans de nombreuses universités des Etats-Unis, des équipes de musiciens et d'ingénieurs poursuivent depuis parfois plus de vingt ans des recherches qui changeront la nature et les dimensions mêmes de la musique.

En guise de conclusion, nous citerons Herbert Brün, de l'Université de l'Etat d'Ohio, qui écrit que si jamais s'établit une ère technologique dont il vaudra la peine de parler, ce sera grâce aux technologues et aux compositeurs. Pour lui, ces derniers sont plus soucieux d'apporter une contribution dynamique au système social existant que de produire un objet de consommation, et ils se tournent vers les premiers afin de recevoir d'eux l'aide nécessaire à cet effet.

Compte rendu du concert du Samedi 27 juin à la salle Gaveau

La Société Commerciale de Transports Transatlantiques « Transair », agence officielle de la Confédération Musicale de France, a été chargée d'organiser un concert à la salle Gaveau pour un ensemble musical en provenance des Etats-Unis.

Il s'agissait d'un Groupe Orchestre Symphonique et Chœur de Susquehanna University à Selinsgrove (Pennsylvanie).

Le chef Robert Summer dirigeait la première partie de ce programme, comportant plusieurs chœurs très différents, d'une rare qualité d'exécution.

Parmi cette sélection, nous avons particulièrement apprécié :

- « Rio, Rio, China », avec un soliste à la voix chaude et nuancée ;
- « The Unknown Region » de William Schuman. Pour ce chœur, le chef Robert Summer donna une explication en français, fort applaudie ;

- « Soon-Ah Will Be Done », un Spiritual contrastait par son rythme ;
- Enfin, « This Little Light Of Mine », nous a permis d'entendre une très belle voix de soprano en soliste.

Robert Summer, qui prépare actuellement une thèse sur la direction des chœurs, a su incontestablement obtenir de ses chanteurs une remarquable interprétation.

Après l'entracte, l'Orchestre Symphonique, dirigé par le chef James Steffy, nous fit entendre des œuvres très variées :

- Scènes du « Louvre », de Norman Dello Joio, comportait cinq mouvements très différents. La diversité de ses œuvres va de la symphonie au ballet, et les scènes du « Louvre » sont enlevées et pleines de sensibilité ;
- « Un Concerto pour Trombones », de Norman Leyden, écrit en trois mouvements, permit d'entendre un trombone dans le premier mouvement, deux dans le deuxième, trois dans le troisième ;
- Une « Sélection de My Fair Lady » permit d'entendre et d'apprécier toute la percussion.

Cet orchestre était surtout composé de cuivres et de percussion, mais a cependant permis d'entendre un très beau solo de flûte.

Le chef James Steffy a naturellement dirigé avec son brio habituel les hymnes et marches symphoniques d'Amérique et de France.

Laurence MONTEIL

AVIS DE CONCOURS DE SAINT-GIRONS

La ville de Saint-Girons (Ariège) organise un grand concours de musique, qui aura lieu le dimanche 4 juillet 1971. Il est patronné par la Fédération du Midi et la Confédération Musicale de France.

Le commandant Semler-Collery, président de la C.M.F., présidera le jury. Le comité étudie la possibilité d'offrir logement et nourriture à des conditions très avantageuses. Primes individuelles et indemnités kilométriques seront attribuées aux musiciens qui prendront part au concours.

Saint-Girons, perle des Pyrénées Ariégeoises, centre touristique important, est située à 77 km de l'Espagne par le Val-d'Aran et à 115 km de l'Andorre.

De Saint-Girons on peut facilement visiter : Saint-Lizier (2 km), cité gallo-romaine, avec sa cathédrale du XI^e siècle et son cloître fameux. Les célèbres grottes du Mas d'Azil (21 km), et celles de Labouiche avec leur rivière souterraine (39 km).

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Concours de Musique, Hôtel de Ville, 09-St-Girons.

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX Concerts Publics

Mois d'août : jeudi 27 août de 17 h. à 18 h., jardin du Luxembourg (Musique).

Mois de septembre : jeudi 3 septembre de 17 h. à 18 h., square des Buttes Chaumont (Musique et Batterie) ; mercredi 9 septembre, de 20 h. 30 à 21 h. 30, square de Choisy (Batterie-Fanfara) ; jeudi 10 septembre, de 17 h. à 18 h., Champ de Mars (Musique).

Concert de la Musique de la Garde

La Musique de la Garde Républicaine accompagnée de sa Batterie-Fanfara et de sa Fanfare de Cavalerie, sur l'invitation du Comité d'Initiative et des fêtes du 3ème arrondissement de Paris, a donné le 12 juillet au square du Temple, un concert qui nous a fait revivre les grandes heures de cette glorieuse phalange musicale.

Le programme composé spécialement d'œuvres populaires pour l'auditoire des kiosques, en cette veille des fêtes du 14 juillet, comprenait en particulier une œuvre du commandant Jules Semler-Collery. Le président de la C.M.F. après l'exécution de son œuvre, a dû saluer le public qui lui faisait une chaleureuse ovation.

Voici le programme de ce magnifique concert qui était dirigé par le commandant R. Richard :

Paris-Montréal, marche de A. Giraud ; Zampa, ouverture de L. Hérol ; Récit et Polonaise, de C.-M. Weber (clarinette solo, R. Costarini) ; Marche Franc-Comtoise, de D. Vuillemin ; Marche-Cortège, de J. Semler-Collery ; Orphée, air des Champs-Élysées, de C.-W. Glick (flûte solo, J. Puech) ; Pièces Espagnoles, de E. Granados ; Très Jolie, valse de E. Waldteufel ; Marche des Drapeaux, de R. Richard et A. Carradot ; Allegretto, marche de R. Richard ; La Marseillaise, de R. de l'Isles.

Le vendredi 14 août à 16 h. Musique Américaine dans les jardins du Luxembourg

« Young Tulsan Group »
Il s'agit d'une fanfare qui groupe des musiciens de plusieurs écoles et collèges de Tulsa, Oklahoma.

La Fanfare des Young Tulsan Senior, groupe 100 exécutants, celle des Young Tulsans Cadet, également 100.

Le programme débutera à 16 h., par un défilé dans les jardins du Luxembourg, depuis les grilles de l'Observatoire jusqu'au kiosque. Ensuite programme des Senior pendant 40 minutes et les Cadets pendant 35 minutes.

VIENT DE PARAITRE

Aux Editions Robert Martin, 106, La Coupée à Charnay-les-Macon (71) pour les Formations Juniors : Quatuors Favoris de Laurent Delbecq.

Aux Editions Chappell, 4, rue d'Argenson, Paris-8ème : un disque 33 tours 30 cm avec des œuvres transcrites par M. Sylvain Dagosto, enregistré par l'Orchestre à Plectre « SNCF » de Paris.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A

AVIS
Toute lettre destinée à un correspondant portant un numéro devra, pour être acheminée, être obligatoirement accompagnée d'un TIMBRE-POSTE.

OFFRES D'EMPLOIS
■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Recherchons musiciens et clarinettes dans les professions suivantes : tourneurs, ajusteurs outilleurs, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agent de sécurité. Ecr. au journal sous numéro 785.

■ Fanfare « Les Enfants d'Heyrieux » (38), cherche directeur pouvant assurer cours de musique (cuivre). Téléph. 38.

■ La ville de MANOSQUE (Alpes de Haute-Provence) réserve une place de garde municipal à tambour major. Formation élevée et direction clique capable de secon-

der le chef de musique, Limite d'âge : 40 ans. Adr. acte de candidature au Conservatoire Municipal de Musique et de Danse. Passage des Greniers. (04) MANOSQUE. Clôture des inscriptions, 15 août 1970.

■ Harmonie Municipale 1^{re} division, région parisienne, recherche tambour-major. Logement et emploi assurés. Urgent. Ecr. au journal sous numéro 786 qui transmettra.

■ Ville de LA CLAYETTE recherche pour C.E.G. neuf rentrée 1970, chef cuisinier O.P. 1 ou O.P. 2 plus un ouvrier qualifié O.P. 2 plus un concierge (agent spécialiste. Logement assuré) plus deux agents (O.P. ou agents de service). Age exigé, 18 à 45 ans. Nat. Franç. Étude favorable des candidatures de musiciens. Ecr. M. CHABANON, P.L.M. des Minibus (71), LA CLAYETTE.

■ La commune d'EPIEDS-EN-BEAUCE (Loiret) offre place garde champêtre à musicien pouvant assurer la direction de la fanfare. Logement assuré. S'adr. à M. le Maire, (45) EPIEDS-EN-BEAUCE.

■ Fanfare municipale, banheue grande vue du centre, recherche bon musicien. Emploi municipal et logement assurés. Ecr. au journal sous numéro 789.

■ URGENT : Un emploi de brigadier de police est vacant à la ville de SAINT-FLOUR (15). Il est réservé à un ancien tambour-major ou sous-officier musicien capable d'assurer la direction de la Batterie-Fanfare et une partie soliste à l'Harmonie Municipale. Ecrire à « L'Yve Sanflorane », Mairie de SAINT-FLOUR (Cantal).

■ La ville de CARENAN (Marne) recherche directeur école de musique et harmonie municipale. S'adresser Mairie de CARENAN.

■ Cherchons essayeur instruments cuivre pour Usine CHATEAULTIERRY. Ecrire COUESNON, 31, rue du Maroc, Paris-19^{ème}.

■ L'Union Musicale de FONTAINEBLEAU recherche exécutants : basses et barytons. Deux emplois dans les qualifications d'ouvriers professionnels, peinture, maçonnerie, etc. pour lesquels les intéressés pourraient postuler. Sont susceptibles d'être disponibles à la ville de FONTAINEBLEAU dans un avenir prochain.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 30 ans, marié, 1 enfant, 1^{er} prix conservatoire clarinette. Agent technique bâtiment, enseignerait dans école de musique. Cumul avec emploi municipal ou industrie. Ecr. M. Robert Georges, 2, rue de la République, HAUTMONT (Nord).

■ Recherche à CAEN ou à RENNES un electricien-radio pouvant prendre en apprentissage jeune homme 18 ans qui désire apprendre le métier, avec possibilités pour suivre cours conservatoire. Ecr. au journal sous numéro 787 qui transmettra.

■ 42 ans, marié sans enfant, lauréat Conservatoire de Paris, 1^{er} Prix Conservatoire d'Alger, grande expérience pédagogique en solfège et tous les cuivres. Recherche place stable et définitive dans région indifférente, si poste valable. Peut assurer, le cas échéant, direction. Libre au 1^{er} septembre. Ecrire au journal sous le numéro 788.

■ 50 ans. Maître Principal, ex-musicien, musique de la Motte, enseignerait solfège et flûte dans école de musique, avec emploi municipal ou direction orchestre symphonique ou harmonique. Ecr. à M. André BONNE, Palais Sirius, rue Watteau, ST-JEAN-DU-VAR (83) TOULON.

OCCASIONS

■ Société céderait pantalons tergal et blousons, tailles diverses, au prix de 10 F chaque pièce. S'adr. à LYRE AIXOISE, B.P. 130, (12) AIX-EN-PROVENCE.

■ A vendre contrebasse à 4 cordes, très bon état, avec housse similicuir, et une caisse claire de jazz chromée « Ludvig ». S'adr. Société Musicale « La Concorde », NEUVIC-SUR-LISLE (Dordogne).

■ Cherche à acheter d'occasion un basson en très bon état. Faire offre à M. Daniel BERENS, 27, rue Léon-Jouhaux (17) LA ROCHELLE.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devs sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROCQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris, Mle Déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, (36) ARGENTON (Indre).

AVIS DE CONCOURS

Un concours destiné à pourvoir un emploi de trombone sera ouvert fin septembre 1970 à la Musique de la Police Nationale, place du Général-Leclerc, 92-VAUCRESSON. Le concours comportera l'exécution d'un concerto imposé, et une lecture à vue. Les candidats à ce concours sont priés de se faire connaître, dès maintenant, au chef de Musique, afin de recevoir en temps opportun leur convocation et tous renseignements sur l'emploi.

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER (39)

Conservatoire Municipal de Musique (4, place Perraud)

Un concours pour le recrutement d'un professeur de piano, aura lieu au Conservatoire de LONS-LE-SAUNIER, le jeudi 17 septembre 1970, à 15 heures.

Dépôt des candidatures : Service du Personnel, mairie de LONS-LE-SAUNIER, avant le 10 septembre 1970.

Indice brut : 316 (majoré 255). Salaire mensuel actuel : 1.287,71 francs, plus supplément familial

EPREUVES. — Deux morceaux imposés : « Fantaisie opus 17 », de Schumann (1^{er} mov.) Ed. Salabert ; « Sonate » de Dutilleul (3^e Mov. Choral et Variations) Ed. Durand.

Pédagogie. 1 déchiffrage.

Pour tous renseignements, s'adresser : mairie de LONS-LE-SAUNIER (39), Service du Personnel.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

HAUTE-NORMANDIE

HIRSON Harmonie Municipale Concert du samedi 9 mai 1970. Tous les amateurs de belle et bonne musique, se sont retrouvés très nombreux, une fois de plus, samedi soir, à l'Eden, pour écouter le concert donné par l'Harmonie municipale.

Concert de choix, tant par la diversité des œuvres interprétées que par l'exécution des différents morceaux. Réunion de choix et de charme d'une part, par le grand nombre de personnalités qui avaient tenu à honorer de leur présence cette réunion, d'autre part par le dynamisme et la bonne humeur que M. Lesieur sait si largement distribuer autour de lui.

C'est l'orchestre de l'Harmonie municipale, au grand complet, (58 exécutants), qui débuta par le célèbre « Canon sur la basse obstinée », de Pachelbel. Ce merveilleux morceau de musique ancienne, fut très bien rendu dans toute sa pureté et dans sa grande simplicité.

Je dois dire que la seconde œuvre « Deuxième suite pour Sainte-Cécile » dont le compositeur est M. Lesieur lui-même, eut sur nous un effet enchanteur grâce au caractère tout à fait original et varié que nous offrirent les différents morceaux dont cette suite est composée.

Puis ce fut le tour de la toute jeune chorale. Jeune car l'âge de ses participants n'excède pas 15 ans, et jeune également dans le temps puisqu'elle fut formée il y a seulement 8 mois, grâce à la compétence de Mlle Picard, professeur à l'école de musique.

Elle nous étonna par les courtes mais délicieuses compositions modernes de J.-E. Allain, et A. Lagrange. Bien sûr, il manque à ces jeunes un peu d'assurance, mais il faut bien reconnaître que les mor-

ceaux étaient d'une interprétation difficile. Toutefois, il est certain qu'avec un peu plus de maturité, cette chorale se réserve un brillant avenir.

C'est au début de la deuxième partie du programme, que nous avons retrouvé Mlle Annie Picard ; elle nous interpréta une mélodie de Duparc, et l'air de Michela, extrait de Carmen de Bizet. Sa très belle voix parfaitement dominée, sa diction impeccable, ses aigus doux et veloutés, nous ravirent.

Puis ce fut M. Thoron qui lui succéda ; avec sa galeté et son aimable désinvolture, il chanta de sa voix chaude et puissante « Le soleil et la grappe », la charmante mélodie composée aussi par M. Lesieur et le célèbre « Air de Ralph » extrait de la Jolie Fille de Perth de Bizet.

Le duo de l'Ane, de Messager, que nos deux chanteurs interprétèrent fut un triomphe, tous deux surent fort judicieusement rendre ce morceau étonnant de jeunesse et de fraîcheur.

L'orchestre de l'Harmonie nous emmena bien loin au pays de la valse, grâce à J. Strauss.

Puis, changeant résolument de style, l'orchestre nous fit entendre un morceau de jazz : « Porgy and Bess » de Gershwin, et nous vîmes là que les musiciens de cet ensemble savent jouer aussi facilement de la musique classique, que la musique légère ou moderne.

Il ne faut pas oublier de citer Mme Lemire, professeur de l'école de musique, qui tint le piano d'accompagnement avec un grand talent et une grande virtuosité.

Assistaient à ce concert, outre le président d'honneur de l'Harmonie, M. Hury, maire d'HIRSON ; M. Brugnon, député-maire de St-Michel, et conseiller général ; et MM. le doyen Dumont, MM. les Adjointes et Conseillers municipaux, ainsi que de nombreuses personnalités hirsonnaises.

ALPES-MARITIMES

Compte-rendu de l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales des A.M.

Le jeudi 21 mai 1970, à Nice dans la salle de la musique « l'Echo de la Chaumière » siège de la Fédération des sociétés musicales et chorales des A.M. et de la Principauté de Monaco, s'est tenue la réunion des présidents, directeurs et dirigeants des diverses sociétés des A.M. en vue du renouvellement du conseil d'administration fédéral et de son bureau.

Étaient présents : M. Charles Scotti, directeur de « l'Echo de la Chaumière » et président fédéral ; M. Humbert Scotti, sous-directeur de cette même société et père de M. Charles Scotti ; M. Daumas, directeur de « l'Espérance de Cannes » et vice-président fédéral ; M. Astraudo, directeur des majorités de Saint-Laurent-du-Var, et secrétaire général fédéral ; M. Quessada, directeur de la fanfare de Villefranche-sur-Mer et trésorier fédéral, ainsi que M. Alain, chef de clique de cette même formation ; M. Benetton, directeur des majorités de Cannes ; M. Lecomte, directeur du

cercle musical de Cannes ; M. Marguet, directeur de l'U.S. Croisette ; MM. Bourges et Gazzola, dirigeants de « l'Éclaireur de Mandelieu » ; MM. Michel, Roustan et Gayonne, dirigeants des majorités de Grasse ; MM. Oudin et Millon, dirigeants des majorités et de l'Harmonie d'Antibes ; M. Brosse, directeur des « Petits Ménestrels de la Côte d'Azur de Nice ».

La « Joyeuse Union de Cannes » avait donné son mandat à M. Daumas. Quelques autres dirigeants et membres actifs de sociétés complétaient cette assemblée.

La Lyre Provençale, la « Garde de Menton » et la « Palladienne de Monaco » n'étaient pas représentées.

Le président fédéral, M. Charles Scotti, félicite tous les présents de leur dévouement à la cause musicale et les remercie d'avoir répondu si nombreux à ses convocations malgré les résidences éloignées de certains.

à tous toutes transactions à ce sujet.

M. Scotti rend un vibrant hommage à l'ancien président confédéral, M. Albert Ehrmann, qui vient de quitter son poste, et le remercie au nom de tous pour tout le bon travail accompli au sein de la confédération ; il présente son successeur, le commandant Jules Semler-Collery, dont les compétences musicales et le dévouement sont déjà appréciés.

Puis, les dirigeants des diverses sociétés, sur l'initiative du président Scotti, discutent et échangeront des idées au sujet de l'organisation de stages de formation et perfectionnement, aussi bien pour les musiciens que pour les divers groupes de majorités.

Enfin, il est procédé aux élections pour le renouvellement du mandat de cinq membres et la nomination de deux autres membres du conseil fédéral.

MM. Charles Scotti et Daumas Georget sont réélus à l'unanimité. Sont réélus ensuite : MM. Maillet, Quessada, Astraudo, Bourges et Michel.

A son tour, le conseil d'administration se réunit pour renouveler son bureau ainsi composé : président, Charles Scotti ; vice-présidents, Georget Daumas, Michel Maillet ; secrétaire général, Pierre Astraudo ; trésorier général, Alexis Quessada ; secrétaire adjoint, Pierre Michel ; trésorier adjoint, Léon Rey.

Membres du bureau : MM. J.-P. Orsengo, Pierre Mangani, Gaston Brosse, René Bouges, Conseillers techniques : MM. Paul Semler-Collery, président ; Terrier, conseiller juridique ; Ferraco Michel, délégué à la presse.

Bonne note est prise pour 1970, la Sainte Cécile se célébrera en deux temps : en novembre, avec le cérémonial traditionnel ; et en mai ou juin, par une sortie-pique-nique-musicale-fédérale dans un coin pittoresque du département.

ALSACE CHORALES

Vif succès pour le concert du cinquantenaire de la Chorale Alliance

« Miseracodia Domini... ». Le rideau n'a pas fini de s'ouvrir que de la bouche des quelque 40 chanteurs de la chorale « Alliance » monte cette prière. Ils sont là, dans leur fringant costume bleu tout neuf que la société leur a offert pour affronter les feux de la rampe le jour de son cinquantenaire anniversaire, intimidés à la fois par la solennité du jour, le cadre imposant du théâtre et l'audace de leur chef qui a osé inscrire en guise d'introduction l'humble et redoutable monotonie grégorienne qui, jadis, vibrât dans nos sanctuaires en ce troisième dimanche de Pâques. Certes, pour illustrer le thème de son concert, « Dix siècles de chant choral », Marius Trommenschlager ne pouvait ignorer le répertoire de musique sacrée, puisque c'est par la fenêtre de l'église que la polyphonie a vu le jour.

Il fallait donc que l'Alliance s'attelât au « religieux ». Si l'intention était excellente, la réalisation posait de sérieux problèmes. Pour chanter du grégorien, il faut des mois, des années d'entraînement au style si particulier que les moines pénitent dans l'isolement de leurs méditations solitaires. On ne pouvait donc attendre de miracle d'une chorale qui, pour une circonstance

précise, effleure la technique d'une monodie d'autant plus difficile qu'elle était placée en début de programme dans un cadre qui n'est pas précisément le sien, malgré le louable souci de situer le chant dans une ambiance spirituelle par un fond de décor représentant un vitrail. De même, les chœurs de Palestrina, Croce et Mé-négali n'étaient guère représentatifs du style religieux classique et renouveau. Il convient cependant de préciser que le choix des œuvres était difficile, le répertoire de l'époque concernant essentiellement le chœur à voix mixtes. Pour être complet, il eût été intéressant de représenter le XII^e siècle par un des admirables organums de Perotin que les solistes, dont les voix de la chorale ne sont pas avares, eussent chanté avec facilité. Le XIV^e par un « Machaut », d'autant que par « A cœur joie » représenté au concert par un ensemble de flûtes à bec, l'accompagnement instrumental ne posait pas de problème. Le XII^e siècle, lui, était représenté par deux exquis romances d'Adam de la Halle, aux harmonies médiévales (qui chantés entièrement par un petit groupe aurait été d'un meilleur effet) ouvrant ainsi la partie profane et classique se déroulant devant un tabouret champêtre judicieusement choisi par Tony Koch ainsi que les autres accessoires du décor. Il n'y a donc que du bien à dire du choix des autres œuvres de cette partie, de « Ah, que qu'est ceci miel » de Palestrina, de « Mille regrets », de Josquin des Prés, de « Mon plaint soit entendu » d'Arcadelt, et de « Lass' fröhlich nun uns singen », de Gumpelshammer, œuvres dans lesquelles on sent une recherche de la nuance, du fond des voix, d'un climat intime, un souci constant de l'articulation, qualités d'autant plus difficiles à atteindre qu'une masse chorale masculine est plus délicate à manier, et dans ce domaine, les choristes et leur chef ont infiniment de mérites, même si le chœur d'hommes ne peut dans ces pages, traduire la fraîcheur et la souplesse d'une chorale où l'élément féminin est presque indispensable.

Il appartenait aux « Compagnons de l'Alliance » d'introduire la deuxième partie réservée à une musique plus facile, plus récréative aussi. Il nous ont donné deux échantillons fort agréablement opposés, leur chant devant nous offrir aux chœurs populaires français aux harmonies savoureuses, « Le charbonnier » et « Spantsche Nacht », une chanson dans le style traditionnel, toutes deux rendues de façon remarquable.

En guise de transition, et pour souhaiter à l'auditoire la bienvenue en musique, la chorale à nouveau au complet a chanté en allemand et en français une fort jolie petite chose de Gottfried Weidner, l'excellent promoteur actuel de la musique chorale allemande (« Frères lions tous ensemble ») et un canon de Praetorius. Et ainsi le moment était venu pour M. Jacques Muller, le dynamique président de la société, de saluer son auditoire en soulignant que la chorale quinquagenaire se sent plus jeune que jamais, grâce surtout à la présence, depuis dix ans, de Marius Trommenschlager au poste de directeur, un entraîneur qui a su rassembler le répertoire pour aller à la rencontre de la jeunesse. La dernière partie illustrait abondamment les propos du président. C'est dans cette partie aussi que la chorale a pu révéler pleinement ses qualités : une bonne homogénéité, un ensemble de ténors dont certains sont absolument remarquables, des basses à faire rougir d'envie maint chef de chœur, une vaste échelle de nuances parfaite-

Advertisement for Dalmat musical instruments. It features a large illustration of a man in a suit playing a saxophone. To the right, text lists instruments: Trompettes, Clarinettes, Flûtes, etc..., Saxophones. Below the illustration, the brand name 'Dalmat' is written in a stylized font. At the bottom, contact information is provided: 66, rte de Houdan, T. 477.03.35, 78 - MANTES-LA-JOLIE, la Grande Marque Française, catalogue franco sur demande.

BOUCHES-DU-RHONE

50ème anniversaire de l'Union Musicale de Trets

L'Union musicale de Trets a commémoré le 19 avril 1970 le cinquantième anniversaire de sa fondation. Cette manifestation qui aurait dû avoir lieu le 23 novembre dernier a dû être retardée par suite du décès accidentel de son président Léonce Verlaque. Unaniment aimé, ce président fut accompagné à sa dernière demeure par les musiciens au grand complet, la population entière du village et une grande participation des villages voisins. Cette nombreuse assistance était réellement émue et seuls les accords de musique ont religieusement dominé le silence de cette foule.

Aussi la cérémonie de ce jour consistera uniquement à faire connaître les actes principaux qui ont dominé pendant ce demi-siècle et la valeur des hommes qui ont su faire prévaloir les bienfaits moraux que nous apportent la connaissance de la musique.

Les personnalités suivantes honorèrent, par leur présence, le dévouement de ce rappel du passé : M. Michel, maire de Trets ; M. Allard, maire de Rousset ; M. Saut, maire de Feyrieux et conseiller général du canton ; M. Philibert, député et président du conseil général des B.D.R. ; M. Désiré Henry, ancien conseiller général ; M. Rouvière, président-adjoint de la fédération des sociétés musicales des B.D.R.

A 10 h. très précises, sur la place de la mairie eut lieu, sous l'habile direction du chef de musique, M. Sumlan, le concert offert à la population ; celui-ci, très apprécié, fut court, vu l'importance des manifestations qui allaient suivre, le régiment de Sambre et Meuse de Rauski, les Saltimbanques, fantaisie de Ganne, le Pays du Sourire de Lehar (chant, M. Florent) ; et trombone solo, M. Cabane ; La Tourterelle, poika pour piccolo, soliste Clément Annabert, Les Trois Valses d'Oscar Strauss, Le Victorieux, pas redoublé de Papelard.

A l'issue du concert, les musiciens, leurs invités et la population assistèrent dans la salle des mariages, à la cérémonie du cinquantième anniversaire de l'Union Musicale.

À la table d'honneur les autorités prirent place autour de M. Olivier, président de la société et des présidents d'honneur MM Decampy et Pally.

Une minute de silence fut observée à la mémoire du président disparu en novembre dernier et des membres de notre musique qui nous ont quittés au cours de ce demi-siècle.

La parole fut ensuite donnée à un musicien, membre fondateur, aujourd'hui vétérans, M. Clément Amalbert, lauréat du conservatoire de Paris, classe de flûte, directeur de l'Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille. Au cours de l'exposé des activités artistiques de notre phalange, il sut faire revivre rapidement le dévouement et la compétence des anciens présidents, chefs de musique ainsi que des personnalités diverses qui permirent notre développement artistique et la diffusion de notre art dans les diverses localités de notre région.

Quelques conseils clôturèrent ce travail de recherches sur le passé en vue de réflexions nécessaires pour la saine conduite de notre société dans l'avenir.

La parole fut donnée à tour de rôle par le président aux invités officiels. Ceux-ci nous assurèrent qu'ils continueraient, comme par le passé, à nous apporter l'aide morale et pécuniaire indispensable à notre épanouissement.

M. Rouvière nous mit ensuite au courant des grands efforts faits par la fédération des sociétés musicales des B.D.R. en vue d'intensifier la connaissance de la musique et sa pratique dans les établissements scolaires, tant de grandes villes que des villages, en accord avec l'inspection académique.

Puis, eut lieu une très copieuse remise de médailles et diplômes des

maïns de MM. Payan, sous-chef de musique ; Sumlan, chef de musique ; Olivier, président actif ; Decampy, président d'honneur et Rouvière, président-adjoint de la fédération :

— Médaille de 5 ans à MM. Vidal Manuel, Martinez Michel, Chichas les Francis.

— Médaille de 30 ans à MM. Agnel Charles, Prateci René, Agnel Régis, Payan Gilbert, Jourdan Billaire Baudry Raymond, Ventre Emilien, Ventre Georges, Nestolat Ludovic, Bellon Séraphin.

— Médaille de 40 ans à MM. Verlaque Paul, Cornille Etienne, Simon Hippolyte, Aurran Joseph, Sumlan Julien Jouran Augustin.

— Médaille de 50 ans à MM. Olivier Henry, Jourdan Antoine, Auric Gustave.

— Médaille des vétérans à MM. Pally Louis, Agnel Albert, Amalbert Clément, Amalbert Gaston, Decampy Emile et Revest Marius.

Notre regretté président Léonce Verlaque devait recevoir la médaille des vétérans. A titre posthume elle a été remise à son neveu Paul Verlaque qui la transmettra à sa veuve en hommage pour le disparu l'aise ce modeste souvenir marquer notre attachement et atténuer sa profonde douleur.

Le drapeau lui-même ne fut pas oublié. La remise de la médaille de 50 ans fut épinglée par M. Rouvière au nom de la fédération suivant un dispositif assez particulier : le porteur-drapeau avait pris place devant la table d'honneur MM. Decampy et Pally donnant la main à deux benjamins de la musique, les jeunes Tropini et Vidal.

De ce dispositif, M. Rouvière a donné une image symbolique du passage des pouvoirs des anciens aux jeunes, ces derniers promettant de suivre le chemin tracé par les anciens au long des années.

Après les photos d'usage, un apéritif d'honneur offert par la municipalité réunit les musiciens et les personnalités. Cette assistance se sépara ensuite en se donnant rendez-vous en novembre pour la Sainte-Cécile. A cette occasion auront lieu les festivités de table que les événements malheureux de ces derniers mois n'autorisent pas en ce jour où tant de souvenirs ont été évoqués.

La Lyre Aixoise en Allemagne

Du 21 mars au 4 avril, à l'occasion des fêtes de Pâques, notre société a effectué un magnifique voyage en Allemagne.

Par toutes les visites faites et les réceptions dont nous avons été l'objet, ce périple restera un souvenir inoubliable pour chacun de nous.

La première étape nous conduisit à Ancey, puis c'était Tübingen avec une halte de trois jours. Après Stuttgart et Munich, nous arrivâmes à Sonthofen en Bavière pour encore trois jours. Pour cette ville, deux programmes avaient été préparés avec des morceaux allemands et français, la formation locale et la Lyre ont ainsi pu donner deux magnifiques concerts. L'un dirigé par le chef allemand M. Engesser, l'autre par notre chef M. Michel Bourdarel. Au cours de cette prestation les tambours de la Lyre Aixoise ont remporté un grand succès dans les Marches de l'Empire avec accompagnement par l'harmonie.

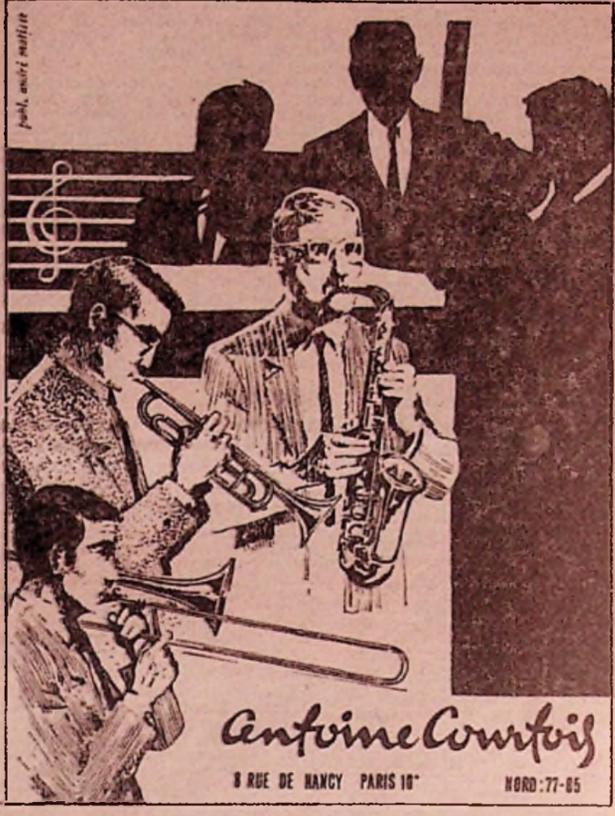
Après une journée à Obberdoff, le retour s'effectuait par la Suisse et Thonon-les-Bains. Dans toutes ces villes, où des concerts ont été donnés, nos musiciens ont partout obtenu un grand succès par leur tenue, leur discipline et la qualité des exécutions.

Les 90 jeunes musiciens de la Lyre ont maintenant de très nombreux correspondants et des échanges avec diverses musiques allemandes vont être entrepris.

Notre société qui a une très grande activité, se produit sans arrêt dans toute la région.

Elle prépare déjà un nouveau voyage qui la conduira, en 1971, en Italie et en Yougoslavie.

Le président, E. BOURON.



Antoine Courtois
8 RUE DE NANCY PARIS 10^e Nord-77-85

Nos musiciens eurent à cœur de donner d'Anvers l'image d'une ville soucieuse de promouvoir toutes ses activités culturelles et plus particulièrement dans l'ordre de la musique. Mais au retour de cette ambassade de l'amitié, ils eurent à cœur aussi de nous dire à quel point l'ouverture amicale de la Hollande était sans réserve et qu'ils gardaient de ce voyage des impressions inoubliables.

2^e prix de solfège : Vincent Christine ; 3^e prix de solfège : Vidal Eliane ; 2^e prix de solfège : Delbore Marie-Hélène ; 1^{er} prix de solfège : Tanné Yves ; 3^e prix de solfège : 2^e prix de clarinette : Laude Didier ; 3^e prix de solfège : 3^e prix de trompette : Walter Bernard ; 3^e prix de solfège : 2^e prix de piano : Boyer Yves ; 1^{er} prix de chant.

CORREZE. — Société musicale « Les enfants de Tulle ». Romain Francis : rappel de 3^e prix de solfège ; 3^e prix de clarinette : Lafont Christian ; 1^{er} prix de solfège ; 2^e prix de clarinette ; Bouchard Paul ; 1^{er} prix de solfège ; 2^e prix de piano : Bussière Alain ; 3^e prix de solfège ; 2^e prix de piano.

NIÈVRE. — Cercle symphonique de Fourchambault. Lorgne Christian : 3^e prix de solfège ; Poupon Chantal : 1^{er} prix de solfège ; Beney Marie-Christine : 2^e prix de solfège ; 1^{er} prix d'accordéon ; Desnault Martine : 2^e prix de solfège, 1^{er} prix de piano.

PUY-DE-DOME. — Union musicale « Les Ancizes-Saint-Georges ». Coulaudon Catherine : 3^e prix de solfège, 1^{er} prix de piano.

Fanfane municipale « Chanteclerc » de Beaumont. Decouze Pierre : 1^{er} prix de solfège, 1^{er} prix de trombone.

Les jeunes Perrier Jean-Pierre Daddi Claude, Crépïn Josiane et Gahnassa Gérard ayant obtenu les notes suffisantes, pourront se présenter, en octobre prochain à Paris, au concours d'excellence de la confédération musicale de France.

Le secrétaire général, A. RELIN.

ARFEUILLES

28 juin 1970 : Cinquantenaire de l'Union Musicale

Neuf harmonies ou fanfares exécutaient de concert « Gannat en liesse », d'Armand Tournel, ancien chef de la musique des Enfants de troupes de Billom.

Alternativement, M. Relin, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, secrétaire de la Fédération musicale de Vichy, secrétaire de la Fédération musicale du Centre, et M. Bardon, chef de l'Union Musicale d'Arfeuilles, dirigeaient les phalanges qui devaient ensuite faire retentir toute la campagne alentour des échos de « La Marseillaise ».

Mais ce n'était pas Gannat qui était en liesse en ce dimanche 28 juin, mais Arfeuilles, dont c'était le cinquantenaire de l'Union Musicale qui s'était entouré pour fêter cet anniversaire d'autres formations de la région. Et depuis la messe avec la participation de deux jeunes recrues du 92^e R.I. à l'orgue électronique et à la guitare, et du sergent-chef Duflos au saxophone, après l'apéritif-concert et le grandiose défilé qui à 14 h. 30, annonçait le festival auquel participaient les formations de Diou, La Talaudière, Gournon, Fourchambault, les enfants de la Montagne-du-Mayet, la Semeuse de Cusset, les Maîtres-de-Veyre, Lapalisse et le 92^e R.I., tout ne fut que musique dans la commune de M. Jean Sylvaire.

PAVOISEMENT

EN LONG ET EN LARGE

M. Jean Sylvaire, maire, avait distribué à Vichy plus de 3.000 prospectus annonçant l'événement. Mais le ciel orange devait par intervalles ouvrir ses boudes et tout noyer. Il ne devait même pas faire grâce à l'instant du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Pourtant que n'avait-on pas fait pour assurer la réussite de ce dimanche. Non seulement l'Union Musicale du lieu y avait travaillé pendant de longues semaines, sous la responsabilité du président Marcel Nebout et du chef Bardon, mais toute la population avait consacré ses loisirs à la confection de milliers de fleurs de papier qui de-

CENTRE

Résultats des examens d'élèves de la Division Supérieure

Dimanche 24 mai, de 8 h. 30 à 18 h. 30, dans les locaux de l'Harmonie municipale et du conservatoire municipal de musique de Vichy, se sont déroulés les examens des élèves de la division supérieure, présentés pour l'année 1970, par diverses sociétés affiliées à la fédération musicale du Centre.

Les jurys, placés sous la présidence de M. André Relin, secrétaire général de la fédération, membre du conseil d'administration de la confédération musicale de France et directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, étaient composés des personnalités suivantes :

Mmes Herbelieu, professeur au conservatoire de Vichy ; Julien, professeur au conservatoire de Nevers et Dubat, cantatrice et professeur de chant à Tulle ;

MM. Paul Vidal, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie municipale d'Aurillac, vice-président de la fédération pour le Cantal ; Roger Dubat, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie de Tulle, vice-président de la fédération pour la Corrèze ; Jean Julien, secrétaire des Concerts Niervais, vice-président de la fédération pour la Nièvre ; Georges Champault, directeur du cercle symphonique de Fourchambault ; Paul Rolin, directeur des sociétés musicales de Vichy et de Belleville ainsi que de l'école de musique de Belleville ; Victor Dutriez, directeur adjoint de l'Harmonie municipale de Vichy directeur de la Symphonie Vichyssoise et de l'Union Musicale de Saint-Yorre ; Georges Boutillier, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie « La Semeuse » de Cusset ; E. Meunier, directeur de l'école d'accordéon de Cusset et Péchaire, directeur de la société des accordéonistes de Cusset.

Après avoir subi intégralement les épreuves imposées par la confédération musicale de France, 29 candidats ont obtenu des récompenses.

Les résultats sont les suivants :

ALLIER. — Société musicale de Bellier-sur-Allier : Polier Jean-Pierre : 1^{er} prix ascendant de solfège, 1^{er} prix ascendant de saxophone alto ; Tillat Christian : 3^e prix de solfège.

Harmonie « La Semeuse » de Cusset. Comatin Jean : 3^e prix de cor, 1^{er} prix de piston.

Harmonie de Gannat. Marié Guy : 2^e prix de solfège.

Société des accordéonistes Montluonnais. Daddi Cluod : 1^{er} prix ascendant de solfège, 1^{er} prix ascendant d'accordéon ; Crépïn Josiane : 1^{er} prix ascendant d'accordéon ; Ambrose Simone : 1^{er} prix de solfège ; Fracasso Bruna : 1^{er} prix de solfège.

Harmonie municipale de Vichy. Roche Jean-Michel : rappel de 2^e prix de solfège ; 1^{er} prix de saxo alto ; Gahnassa Gérard : 1^{er} prix ascendant de solfège, 1^{er} prix ascendant de piano.

Union musicale de Saint-Yorre. Verrillon Monique : 2^e prix de solfège ; 2^e prix de flûte.

CANTAL. — Harmonie municipale d'Aurillac. Lamont Rolande :

BRETAGNE ET ANJOU

ANGERS

Pentecôte Hollandaise pour la Musique Municipale d'Angers reçue à Haarlem du 16 au 19 mai

La Musique Municipale d'Angers et son chef M. René Bolvin, président de la Fédération Musicale Bretagne-Anjou, reviennent de Haarlem.

Les fêtes de la Pentecôte étaient l'occasion de ce voyage où l'excellente phalange a donné deux auditions. Est-il nécessaire de dire que nos musiciens ramènent de Hollande des souvenirs ravissants ?

Nous savons bien la courtoisie merveilleuse de Haarlem, mais il nous est tellement agréable d'en apporter de nouveaux témoignages.

Donc, les musiciens quittaient Angers le 16 mai, ils étaient 65. Un certain nombre d'entre eux étaient accompagnés de leurs épouses.

Première gentillesse : les musiciens angevins empruntèrent le train Paris-Amsterdam — les chemins de fer hollandais firent arrêter exceptionnellement le convoi en gare de Haarlem — De même pour le retour !

A l'arrivée, le groupe Schalkwijk, ses majorettes et sa fanfare félicitèrent les Angevins qui étaient reçus par M. Ruemakers, chef de musique de Haarlem et Mlle Frédérique De Rope, correspondante de

la ville de Haarlem, près du bureau de jumelage, à la mairie d'Angers.

Une série de promenades et d'excursions étaient naturellement prévues au programme, comme ce magnifique voyage en bateau sur les canaux et les plans d'eau de la région.

Dimanche soir, première audition au Dienscentrum, lieu d'accueil et de rencontre devant une salle enthousiaste.

Le lendemain, grand concert dans la grande salle de l'Hôtel de Ville Concertgebouw où nos musiciens et leur chef obtinrent un véritable triomphe.

Au programme : Berlioz avec « l'Ouverture du Carnaval Romain » ; Dvorak « Humoresque » ; Delibes « Coppélia » ; Bizet « l'Arlesienne » ; Roger Boutry « Ouverture tableau » ; Massenet « Suite pittoresque et refrain des Acletrics » ; « Marche Consulaire » de Marengo.

L'ultime, debout, a fait une ovation à nos musiciens et à leur chef.

Le lendemain, notre « Municipale » était officiellement reçue dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville par la municipalité de Haarlem et son bourgmestre, avec la gracieuse participation des célèbres bouque- lières de Haarlem.

ment desées, une discipline exemplaire. Des le premier negro spiritual, on sent l'attrait que ce genre exerce sur ses membres : l'attention est totale et aussi bien « Roll Jordan », « Steel away », « Down by the riverside » que « Deep River » nous révèle un travail en profondeur se traduisant par un chant venant du cœur où les excellents solistes et les belles bases sont mis en valeur. Si j'ai moins aimé les deux chansons du répertoire des « Frères Jacques », tout simplement parce que ces chansons perdent une bonne partie de leur sens et de leur effet lorsqu'elles sont dépourvues des mines des quatre chanteurs-comédiens, mes applaudissements vont sans réserve aux deux chants russes « Landoula » et « Gopodou » (donné en b^{is}) splendidement harmonisés par Marius Trommenschlager (ainsi d'ailleurs que les negroes), terrain d'élection de la chorale « Alliance ». Ces témoins par instants soprannants, ce soliste barytonisant à la manière russe, ces bases un peu rauques, ces accents, ces nuances allant du pianissimo au forte le plus large, tout cela nous fait penser par instants aux fameux « cosaques ». Le public la senti qui, longtemps a applaudi la vaillante chorale et son chef.

Un autre attrait du concert était la présence au programme de l'ensemble de flûtes à bec « A cœur joie » qui, sous la direction de Denise Vialay, nous a donné d'exquises danses populaires françaises et européennes, et surtout de l'orchestre municipal qui, sous la direction de Serge Zehnacker, a introduit la soirée par une page moins connue de Mozart — bien que délicate — l'ouverture d'Idoménée. Cette entrée en matière était excellente. La composition même de l'orchestre (actuellement plutôt une formation de musique de chambre) la direction précise et expressive du chef, le jeu propre et nuancé des musiciens, nous ont valu une interprétation dans le plus pur style mozartien. Gilbert Feitl, en dépit d'une mauvaise grippe, a tenu à honorer son engagement en nous donnant une fort joyeuse version de l'exquis concerto de trompette en mi bémol majeur de Haydn. Si le mouvement lent s'est quelque peu ressenti par une certaine raideur de quelques difficultés de souffle et de lèvres du musicien, l'allégresse initiale et surtout le rondo terminal étaient remarquables.

L'orchestre était tout heureux de jouer devant une salle autrement bien garnie qu'aux soirées symphoniques. Ce succès d'affluence revient encore à la chorale « Alliance ». Ah ! si ce public pouvait être gagnés à nos concerts d'abonnement !

Au vin d'honneur servi au foyer du théâtre à l'issue du concert le président, M. Jacques Muller, remercia les personnalités, en particulier : MM. Vogt, représentant du sous-préfet, les adjoints au maire Tschmachner, Erbhard, May, Fortmann, les députés Bourgeois et Zimmermann, le conseiller général Zihon Faller, Dantzer, président de l'O.M.C.A.F. ; Filimil, président de l'Association des chorales d'Alsace ; Stahl, président de la « Renaissance française » ; Hogg, délégué départemental du « Souvenir français », etc.

M. Muller exprima sa gratitude à la municipalité, à l'orchestre, à l'ensemble de flûtes à bec « A cœur joie » aux présidents et représentants des sociétés amies alsaciennes, suisses et allemandes, à toutes les personnes qui ont contribué au succès du concert ainsi qu'à M. Trommenschlager auquel revint une grande part de la réussite. A l'occasion de ce cinquantième chaque membre reçut un nouvel insigne en bronze pour marquer le désir de « l'Alliance » d'aller de l'avant. M. Muller remercia M. Yves Rulhmann qui, généreusement a imaginé la maquette de l'insigne. M. Dantzer prit aussi la parole, ainsi que MM. Haug, président de la chorale Leonburg-Ellingen ; Meyer du Mannerecher de Hesthal, Eckart de la chorale « Harmonies » de Mulhouse, et Reif des « Sangerfreunde » de Lorrach qui tous offrirent à la chorale un souvenir. M. Eugène Seel, ancien directeur de « l'Alliance » remit à M. Muller quelques enregistrements de la chorale réalisés avant-guerre, sous la direction de Anguste Gôhin. La soirée de discours s'éleva par une brève allocution de M. Edouard Erdmann, de M. le député Zimmermann et M. Jean-Paul Vogt, secrétaire général de la sous-préfecture.

Au cours de ce vin d'honneur, les distinctions suivantes furent attribuées :

Médaille OR - Alliance
MM. De Nicolas Sylv - Haberbusch, André père - Schlegel Gustave - Muller Jacques - Lebenguth Charles

Médaille ARGENT - Alliance
M. Trommenschlager Marius - Haberbusch Raymond - Haberbusch André fils - Jeudy Julien - Hurts Joseph - Jaeckl Roger - Haendler Auguste - Pirrung René - Berl Edwin

Médailles Confédération Musicale de France :
MM. Haberbusch André père - Agrafe Vétérans - Haendler Auguste 50 ans - Eckling Marcel 50 ans - décedé - Pirrung René 40 ans - Jeudy Edmond 30 ans.

Association des Chorales d'Alsace : M. Merrien Maurice, 15 ans.

Médailles de la Renaissance Française :
MM. Schlegel Gustave, méd. argent - Kuntz Roger méd. bronze.

Société d'encouragement du Dévouement :
Schlaeflin Denis, méd. bronze.

Médaille en argent pour 50 années d'existence par la Confédération Musicale de France à la société.

valent former les lyres accrochées un peu partout dans la ville aux guirlandes pavant les rues, les carrefours et au fronton du podium dressé sur le champ de foire. Chacun avait dévalisé son jardin, cueillant les dernières pivoines, les premières grandes marguerites d'été les œillets de poètes et autres pour composer les gerbes qui allaient être offertes après chaque audition, aux chefs des sociétés participant au festival.

LES PERSONNALITES

Tout avait été prévu et bien prévu et aux abords du champ de foire qui servait de cadre à ce festival, on pouvait se délecter, déguster des sandwiches, cependant qu'un parquet-salon et l'orchestre Maurycy Talvat attendaient comme la veille, toute la population dansante du cru.

Près de trois mille personnes, bien décidées à ne rien perdre du programme, avaient pris possession des tribunes. Elles n'étaient pas les seules, bien décidées à affronter stoïquement les caprices du ciel, puisque, au premier rang de la foule, on remarquait un certain nombre de personnalités. Et quand M. Jean Sylvaire, s'adressant aux unes et aux autres, ainsi qu'à tous ceux qui avaient prêté leur concours, ce fut pour les remercier d'un même élan du cœur. Il nomma MM. Rollin, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre; M. Rollin, directeur de la société musicale de Vichy; Dutriez, directeur adjoint de l'Harmonie Municipale de Vichy, directeur de la symphonie; M. Joseph Liard, directeur de sociétés musicales qui composaient les membres du jury de ce festival; le colonel de Montmorin, représentant le commandant de la 5^e division; M. Lucien Colon, conseiller général, maire de Lapalisse; Corré, maire de Châtel-Montagne; Lallias, maire de Châtelus; Bernachet, maire de Dion; Dofosé, ingénieur T.P.E.; Thonat, percepteur; Lassauve, de la Protection civile; l'abbé Perrin et l'abbé Chavroches, curés de la paroisse, et les deux vétérans de l'Union Musicale, Ambroise Benoit et Gilbert Chavroche, qui allaient être honorés quelques instants plus tard.

Tous devaient avec le même courage souriant, courber l'échine sous la douche et se prêter au bain de siège et bain de pied qui leur furent gratuitement dispensés au cours du concert.

Auparavant, M. Lucien Colon, ayant excusé le président du Conseil général, avait rendu hommage à Arfeuilles à qui il avait souhaité une Union Musicale prospère. Il avait salué toutes les formations présentes qui n'allaient pas tarder, heureusement elles étaient à l'abri du podium, à dispenser en faisant toutes de leur mieux les morceaux que les avaient soigneusement préparés pour la circonstance.

LES VAINQUEURS

L'Harmonie de La Talaudière (Loire) et ses quarante exécutants, en tenue de mineurs et placés sous la direction de M. Louis Agnès, devaient donner des extraits de Coppélia. Des pupitres bien équilibrés, la belle sonorité de l'ensemble et son excellente interprétation devaient lui valoir la coupe de la Fédération musicale du Centre. Son chef et son président, M. Jean Bayon ont tout lieu d'être fiers de leur groupe.

Pas moins fier ne se montra M. Marcel Géranton, vice-président, à la suite du succès de « La Semeuse » de Cussel qui, sous la direction de M. Boutillier et pour la justesse et le rythme avec lesquels elle joua « American Pancrama », mérita la coupe de la ville d'Arfeuilles.

MEDAILLES D'OR

ET MEDAILLES D'ARGENT

Mais le moment le plus émouvant de cet après-midi qui marquera dans les annales de la ville d'Arfeuilles et d'ailleurs encore dans les souvenirs de l'Union Musicale aura été le moment où ses musiciens chevronnés virent leurs mérites reconnus par la remise de médailles et diplômes de la Confédération musicale de France.

En décorant M. Ambroise Benoit, membre fondateur, de la Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France, le maire, M. Jean Sylvaire et le récipiendaire ont été émus que les larmes leur vinrent aux yeux.

Autre vétéran qui, comme le précédent, s'honore de plus de cin-

quante années d'activité à l'Union Musicale d'Arfeuilles, M. Gilbert Chavroche, qui, lui aussi, reçu la médaille d'honneur que lui remit M. Lucien Colon.

Mais les médailles d'honneur et d'or pleuvaient, puisque, toujours pour cinquante ans d'exercice de la musique à la formation d'Arfeuilles, les trois frères Nobout, Marius, Maurice et Marcel furent également décorés.

Deux médailles d'argent pour 42 ans de dévouement récompensèrent deux musiciens, MM. André Saint-Gérard et Joseph Balandras.

Enfin, M. Rollin, épingla à la bannière de la Musicale d'Arfeuilles la médaille d'honneur du cinquantenaire que lui a décerné pour la circonstance la Confédération Musicale de France.

(La Montagne 30-6-70)

MOULINS

Samedi 11 avril, en l'église du Sacré-Cœur: un concert spirituel de haute qualité avec les « Chanteurs de St-Nicolas » et les « Primevères » de Roanne

Les chanteurs de Saint-Nicolas, chorale remarquable de la paroisse du Sacré-Cœur, et que dirige Mlle Marie-Jean Breton avec maestria, ont vécu de grands et beaux moments, samedi soir, lors du concert spirituel donné en compagnie des « Primevères », ensemble vocal de Roanne, et de Mme Danièle Fontanille, exquise soprano moulinoise.

Sous les voûtes blanches de l'église du Sacré-Cœur, un auditoire nombreux et recueilli était réuni et l'on reconnaissait, parmi cette assistance vite séduite par la fraîcheur et la qualité des voix, de nombreuses personnalités, notamment Mme Laborde, épouse de M. le Préfet de l'Ailier; M. Rolland, député; M. Delteil, trésorier-payeur général de l'Ailier; M. de Fourmoux, conservateur des Archives départementales; le commandant Burelle, adjoint du colonel délégué militaire de l'Ailier; MM. Legrand, adjoint au maire de Moulines; Villemain, secrétaire général adjoint de la mairie; Poulain, secrétaire général de la Chambre de Commerce et d'Industrie; Fosse, directeur de l'École de Musique et de l'Harmonie Municipale; les directeurs des chorales, des professeurs et beaucoup de mélomanes qui n'auraient pu manquer un tel concert; celui-ci marquait la promotion évidente et heureuse d'un amateurisme animé d'une foi profonde en l'art musical, auquel le répertoire liturgique apporte, semble-t-il, totale et haute consécration.

Les chœurs agrémentaient magnifiquement ce concert de chants religieux, exaltant la glorification de Dieu en une harmonieuse élévation d'esprit, l'ogive noire du chœur, tout au fond de l'église, symbolisant à sa manière, par la grâce des éclairages, le mystère.

A l'orgue, se tenait M. Henri Legros, tandis que les professeurs et les élèves de l'École de Musique de Moulines prélaient leur concours. A la trompette, M. Crunelle, professeur de notre Conservatoire, donna toute la mesure de son talent, son instrument flamboyant aux purs élan répondant au chœur des voix et aux accords romantiques des guitares classiques de Georges Perrin et François Villard. Puis l'on entendit: « Le Seigneur nous a aimés », un negro spirituel où précisément trompette et guitares accompagnaient de façon émouvante l'ensemble vocal des « Primevères » dirigé par M. Félix-Pierre Fornas.

La première partie du concert, présentée par M. Argoud, professeur agrégé de Lettres, fut consacrée à des œuvres de L. Camattari, Josquin des Prés (1450-1521), Gregor Aichinger (1564-1628), Van Berchem, F. Poulenc, Victoria et Jacques Mauduit, et devait se terminer par un choral à l'orgue de J.-S. Bach: « Herr Christ, der einig Gottes-Sohn ».

Deuxième partie où le chant atteignit à ses plus ineffables accents avec Danièle Fontanille, soprano d'une voix de cristal, d'une sensibilité touchante, d'un talent admirable... Ce fut, avec « Alleluia », de Mozart, une première apothéose, le concert se poursuivant avec les chœurs, soli de témoins, accompagnement de violons et orgue pour retentir enfin, et sublimement, d'un « Alleluia, honneur et gloire », de J.-S. Bach, interprété par les deux chorales, de Moulines et Roanne.

(La Montagne 13-4-70)

MOULINS

25 avril 1970: un brillant concert avec l'Harmonie Municipale

Samedi dernier, au théâtre municipal, sous la présidence de M. le Préfet et du maire de Moulines, l'Harmonie Municipale donnait un concert. Programme aussi abondant que varié, qui, une fois de plus, nous permit d'apprécier à quel degré de maîtrise, de discipline orchestrale et de perfection d'exécution sont parvenus les musiciens de notre harmonie sous la direction intransigente et combien qualifiée de son chef Emile Fosse.

Mais la révélation, la prodigieuse révélation de la soirée restera celle de Claude-Philippe Durand, premier prix de piano du Conservatoire de Paris, ainsi que premier prix d'harmonie, de contre-point et de fugue, grand garçon timide, modeste à l'excès, d'un maintien quasi effacé (infaillibles marques du plus authentique talent). Claude-Philippe Durand s'assoit à son piano et c'est alors l'enchantement.

Le jeu de C.-P. Durand est nuancé à miracle. Une acrobacie légèreté de touche lui fait parcourir le clavier avec une aisance et une incomparable sonorité. Avec cela une intelligence consommée du texte. « L'Ibérien » d'Albeniz, si spécifiquement espagnole, avec son écriture de la lignée de Chopin et de Liszt, développe sous ses doigts ses coloris capiteux, sa fougue généreuse et son entrain enflammé.

S'agit-il de Bach? La sérénité survient aussitôt dans ce Prélude et Fugue en si mineur, d'une inspiration sobre et naïve, que C.-P. Durand sait rendre avec une émotion contenue. Voici venir les « Jeux d'eau » de Ravel, avec quelle délicatesse, quelle souplesse de doigt, quelle adorable fluidité il nous en restitue le caractère descriptif d'harmonieux ruissellement alternant avec la chute, un peu obsessionnelle, de la goutte isolée.

Mais où C.-P. Durand paraît se surpasser, d'ailleurs sans effort de transition, c'est incontestablement dans l'interprétation des œuvres de Chopin. A ce propos, son exécution de la Ballade en sol mineur nous semble mieux qu'un triomphe. C'est, en même temps, l'impérieuse confession du romantisme de son tempérament. Cette « Ballade », C.-P. Durand ne la joue même plus: il la sent, il la vit, il la souffre. Il en extrait, comme du tréfonds de son être, tous les sanglots, toutes les plaintes, toute la douleur déchirante. L'effet est bouleversant et inoubliable.

Donnerne a écrit une « Suite » (en cinq mouvements) pour quatuor de trombones dont l'exécution ne souffre aucune médiocrité. M. Buriat et trois de ses élèves: Goutherot, Bernard et Reynaud nous ont interprété cette partition avec une ferme assurance, de bien belles sonorités, et un talent qui sait surmonter les pics difficiles. Un « Chant Lyrique » de Deurueck nous a mis en valeur Jean Caillendret, professeur de saxophone au Conservatoire de Moulines.

L'Harmonie Municipale se devait d'apporter son tribut (et quel tribut!) à cette soirée qui, dans toutes les mémoires, devra demeurer un grand événement.

Avec l'ouverture « d'Égmont », l'Harmonie a salué l'année Beethoven. Exécution soignée jusque dans le détail pour tous les pupitres. La noblesse, la majesté, la mâle grandeur qui émanent de cette œuvre, dont l'ouverture illustre la synthèse, n'ont échappé à aucun des instrumentistes. La très adorable « Suite Elisabethaine » de Jacques Ibert a fait nos délices; autre style, autre interprétation. Ici régnent la fantaisie délicate, la souplesse d'inspiration, les coloris d'une « Amarante » historique bien séduisante; Prélude, Danse, Cartage, Scherzo et Finale rivalisent d'ornements, de tentes chatoyantes, d'évocations précieuses. Le vrai ballet de cour!

Le premier mouvement de la Symphonie en ré mineur de César Franck mettait un terme à l'audition. Inscrire en fin de programme, les musiciens de l'Harmonie en eurent d'autant plus de mérite à l'interpréter irréprochablement. Œuvre violente, à grands fracs de cuivre, d'essence wagnérienne avouée plus proche du genre lyrique que de la symphonie où domine, d'un bout à l'autre, un argument mélodique haletant et passionné.

Oui, une mémorable soirée. Mais à quand une nouvelle audition de cet excellent, de ce très grand artiste qu'est Claude-Philippe Durand?

Maurice DEPONCELLE (Journal du Centre 27-4-70)

VICHY

Du 1er au 4 mai 1970: l'Harmonie Municipale de Vichy dans les montagnes neuchâtelaises

Nous sommes heureux de reproduire, ci-dessous, l'article paru dans « L'Impartial » de La Chaux-de-Fonds (Suisse) du lundi 4 mai 1970.

L'élément spectaculaire d'un corps de musique est précisément le fait « qu'ils marchent » et peuvent ainsi participer, dans leur ville ou au dehors, à des manifestations patriotiques, folkloriques, aussi bien qu'à des réunions musicales. L'Harmonie municipale de Vichy a fière allure en défilé, 99 exécutants l'uniforme foucé, classique, deux imposants saxophones et de plus, elle demeure l'un des groupes dont on peut dire qu'il n'a cessé d'entretenir depuis sa fondation un niveau musical exceptionnel, se signalant par la même à l'attention des amateurs d'au-delà des frontières françaises.

Il s'est donc arrivé samedi matin au Locle, après un défilé, ils offrirent à un nombreux public une sympathique aubade sur la parvis de l'hôtel de ville. Puis M. René Felber, président de commune, associa ses hôtes; il s'ensui-

vit un échange de cadeaux au cours duquel MM. Willy Pingcon, chancelier communal, et Roger Perret, directeur de la Musique militaire, reçurent la médaille de Vichy.

L'après-midi fut consacré à une répétition à la salle de musique de notre ville, ce qui démontre bien avec quel sérieux l'on prépare un concert à l'Harmonie municipale, puis à un défilé en ville qui malheureusement se déroula sous la pluie. Néanmoins, de nombreux spectateurs avaient tenu à applaudir ces vaillants musiciens, le long de l'avenue Léopold-Robert, qui, parée d'oriflammes, avait un air de fête.

Au cours de la réception qui suivit au Cercle des Armes-Réunies, M. Georges Jaggi, président d'honneur des Armes-Réunies, salua, au nom des Musiques militaires du Locle et de La Chaux-de-Fonds, le Dr Nigay, vice-maire de la ville de Vichy, ses deux conseillers municipaux, MM. Poulou et Péjoux, M. J. Haldmann, préfet des Montagnes, M. Aubert, président du Grand Conseil neuchâtelais, M. André Sandoz, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, et rendit hommage à M. Edmond Zeltner qui fut — à l'origine — l'initiateur des relations amicales de l'Harmonie municipale de Vichy et de la Musique militaire de Locle notamment, ce qui depuis près de vingt ans, M. André Sandoz et le Dr Nigay échangeaient ensuite des souhaits de prospérité: ils mirent en évidence les liens d'amitié et de sympathie nés de ces rencontres, et se plurent à souligner l'accueil chaleureux réservé par la population des Montagnes neuchâtelaises à ses hôtes français. Des présents furent échangés et un vin d'honneur offert par la ville et l'Etat terminant la partie officielle.

A LA SALLE DE MUSIQUE

Le concert de gala patronné par « L'Impartial - FAM » a remporté un éclatant succès.

On sait le souci de tous les chefs qui ont en main les destinées d'une phalange de cette importance: faire approcher la vraie musique aux musiciens et au public, au gré d'œuvres originales ou de transcriptions de qualité. André Rollin, dont l'autorité se mesure à l'estime qu'on peut lui voir les musiciens qu'il dirige, apporte à l'Harmonie municipale non seulement la clarté, la précision de son métier de chef, mais encore une contribution remarquable à un renouvellement du répertoire.

Après l'Hymne officiel de la Confédération musicale de France, pièce solennelle et majestueuse de R. Bouly (prix de Rome), dont la première exécution fut donnée à Paris en octobre 1969 par la Musique des Gardiens de la paix, l'interprétation de l'Ouverture du Freischütz de Weber, transcrite pour harmonie par le colonel Pierre Dupont, ancien chef de la Garde républicaine, permit immédiatement d'apprécier la valeur de l'ensemble et particulièrement des chefs des registres: Albert Besset, le clarinette solo, Marcel Papon, hautbois, et René Farce, flûte. L'important registre de saxophones eut l'occasion de faire valoir un jeu merveilleusement raffiné dans un intermezzo, inspiré d'une peinture de Goya de Granados.

C'est une ovation délectante que le public régéra au jeune trompettiste Guy Tourron, premier prix du Conservatoire de Paris, dont l'exécution du Concerto en mi bémol pour trompette et orchestre de Joseph Haydn fut éblouissante de virtuosité, œuvre dont il aborda le rythme et le rythme avec une intelligence, une autorité sans défaut, basées sur une technique extrêmement avertie de son instrument.

Cette première partie classique s'achevait par le poème symphonique Finlandia de Sibelius, inspiré par des thèmes populaires norvégiens, où la sonorité veloutée des bois, autant que l'éclat des cuivres ou la précision de la percussion furent appréciées.

Puis le programme présentait des airs plus légers, plus martiaux aussi: Stalag IV A, une marche avec tambours, clairons et trompettes de cavalerie, composée en 1942 par le directeur de l'Harmonie, alors qu'il était prisonnier en Allemagne. Un autre trompettiste, Lucien Guyard, domina ensuite un rôle difficile dans des pages très « blues », puis D. Dondoyne, actuel directeur de la Musique des Gardiens de la paix, se révéla l'habile orchestrateur d'un boïéro de Roger Bourdin.

La série de neuf marches et refrains de l'Empire par l'ensemble des tambours, sous la direction du tambour-major André Lafaye, avec accompagnement de l'Harmonie, fut une étonnante démonstration de virtuosité. Le synchronisme de l'exécution de ces pièces, qui demeurent aujourd'hui encore, techniquement parlant, parmi les plus difficiles du répertoire de cet instrument, fut absolument éblouissant. Le public fut conquis par ces pas de charges, pas redoublés et autres rigaudons, ce rigaudon des manchots notamment joué par six exécutants sur... 3 tambours, très bien situé dans leur contexte historique par le directeur-adjoint, M. Victor Dutriez.

Relevons le geste débonnaire de nos hôtes qui terminèrent ce concert par l'Hymne national suisse et la Marseillaise.

Une salle arch-comble, du monde debout partout, une ambiance « du tonnerre », une soirée très réussie dont les exécutants — les chefs — la gentillesse et le discernement se souviendront longtemps.

Un voyage à l'Harmonie municipale de Vichy que son public suisse se souviendra très agréablement.

E. de G.

(L'Impartial de La Chaux-de-Fonds du 4-5-70)

NEVERS
Société des Concerts Nivernais
Compte-rendu de l'année musicale
1969-1970

Avant toute chose, il convient de noter que cette année musicale a constitué un renouveau pour la Société des Concerts Nivernais dont l'activité, la saison précédente, avait été perturbée par des questions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles n'avaient pas beaucoup de rapport avec la musique. Mais ceci est le passé et nous ne pouvons que féliciter tous les musiciens et les membres du comité d'avoir voulu à tout prix que la musique continue en cette capitale du Nivernais. Ils ont travaillé, ils ont peiné, ils ont réussi: bravo!

Quelle fut cette saison? Trois grands concerts ont été organisés et à chaque fois, ce fut devant un théâtre plein et enthousiaste que l'orchestre symphonique de la Société des Concerts Nivernais s'est produit. Il faut dire qu'à chacun de ces concerts, comme elle a l'habitude de le faire, elle a présenté des artistes de très grande valeur, voire même de classe internationale.

Ce fut le mercredi 26 novembre que s'ouvrit cette saison musicale, concert, donné avec la participation de Geneviève Ibanez, pianiste. 1^{er} prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, premier grand prix de l'Académie Marguerite Long et prix d'interprétation de musique espagnole au concours international de Barcelone. Cette artiste, actuellement professeur au Conservatoire de Musique de Nevers, présentait une partie récitée au cours de laquelle elle interpréta de façon magistrale la 2^e Rapsodie de Brahms, St-François de Paul, marcel d'Albeniz. Mais l'œuvre maîtresse étant sans conteste le concerto n° 4 pour piano et orchestre que Geneviève Ibanez joua de façon remarquable, aidée et soutenue par un orchestre précis et souple. Quant à l'orchestre seul, il avait inscrit à son programme l'ouverture de Copland et la 2^e Symphonie de Beethoven. Cette reprise d'activité de la société fut saluée par de longs et chaleureux applaudissements.

Le deuxième concert eut lieu le 4 mars dernier et malgré un orage de neige exceptionnel qui nous obligea de nous abriter dans nos habitations, ce fut devant une très belle salle que débuta la soirée. La première partie du programme était consacrée au corniste Jacques Guyot, 1^{er} prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, cor solo à l'O.R.T.F. et à l'Opéra de Paris et de bien d'autres orchestres en renom. Son talent s'est épanoui dans le concerto n° 2 en mi bémol pour cor et orchestre de Mozart. Son excellente interprétation lui valut de vifs et chaleureux applaudissements. L'orchestre, pour sa part, avait inscrit la délicate Symphonie des Adieux de Haydn et se planta à la contamine, les musiciens, les uns après les autres, quittèrent la scène au fur et à mesure pour ne laisser terminer que deux violons solos. Le public apprécia vivement cette présentation et applaudit généralement. La seconde partie débuta par la célèbre « Petite suite » de Debussy, qui fait maintenant partie du répertoire classique et que l'orchestre sut rendre avec toute la subtilité des nuances voulues. Mais ce concert devait se terminer en apothéose par l'interprétation inoubliable et magnifique du Concerto n° 1 pour clarinette et orchestre de Weber que donna Jean-Claude Brion, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, clarinette solo des Concerts Pasdeloup, clarinette à la Garde Républicaine de Paris, membre du Quinquette Jean-Philippe Rameau et du Quatuor d'anches français et professeur au Conservatoire d'Evreux. Ce fut un régal pour l'oreille et devant les applaudissements frénétiques d'une salle vibrante d'enthousiasme, cet excellent artiste dut redonner le rondo final et revenir saluer de nombreuses fois. Dans cette œuvre, l'orchestre avait su donner le meilleur de lui-même et avait fait corps avec l'œuvre et le soliste d'une façon admirable.

Le troisième et dernier concert de cette saison avait lieu mercredi 29 avril et il fut de la même facture que les précédents puisque le public, à la fin de la soirée, demandait si un quatrième ne pourrait pas être organisé. Si les musiciens ont d'accord, le trésorier, lui, ne l'est pas car les fonds dont il dispose ne lui permettent pas d'engager des frais supplémentaires. Avec lui, reconnaissons que c'est dommage!

Ce concert avait deux buts: d'une part, de participer à l'hommage rendu à l'un des plus grands compositeurs du monde: Beethoven, d'autre part, de présenter au nombreux public qui remplissait le théâtre municipal, une jeune violoniste de talent: Emmanuelle des Gravières. Deme en première partie, l'orchestre débuta par la 3^e Symphonie dite « Héloïse » de Beethoven et l'interprétation qu'en donna l'orchestre, brillante et mélancolique suivant les mouvements, sut faire oublier la longueur de l'œuvre. De ce même compositeur, Emmanuelle des Gravières devait donner un bref aperçu de son magnifique talent en présentant la sonate « Francaise » en fa. Et le public, après de vifs applaudissements, attendait avec impatience — sans se pardonner l'expression — le « concert » de la soirée: le Concerto en ré mineur pour violon et orchestre de Brahms. Cette œuvre magnifique haute au répertoire des très grands artistes et ce n'est jamais sans appréhension que celui-ci l'aborde tant sa difficulté technique — le le mot ou le sonner, car il y en a de trop pour ne pas faire un tour — que dans la délicatesse d'interprétation qu'il demande.

Paul Beuscher
23 à 29, boulevard Beaumarchais
PARIS-4^e — Tél. 887-09-03
Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels
— A vent (bois - cuivre).
— A percussion.
— Accessoires.
— Tenues de musiciens
— Equipements complets pour majorettes.
— Musique imprimée, méthodes, etc...
Catalogues et devis gratuits sur demande
Et... Si vous parlez Musique...
Dites toujours: Paul BEUSCHER!

Charme, émotion, nuances, finesse, virtuosité, envolée, tout cela, c'est le concerto de Brahms et tout cela, Raphaëlle des Gravières l'a rendu avec une simplicité mais une chaleur qui a véritablement soulevé le public d'enthousiasme. Ses titres laissent prévoir une grande artiste : premier prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, prix Ginette Neveu, lauréate des grands concours internationaux Wieniawski en Pologne, Jacques Thibaud - Marguerite Long en France, Reine Elisabeth de Belgique et professeur au Conservatoire National de Troyes. En fait, ils ne représentent qu'une faible partie de l'immense talent de cette jeune artiste. Le public ne s'y trompa pas et pour être réputé froid, sut montrer son plaisir et sa grande satisfaction par des applaudissements nourris et chaleureux. Gracieuse et émue, Raphaëlle des Gravières dut revenir saluer de nombreuses fois ce public qui l'acclamait... et qui malgré la longueur des pièces présentées, aurait bien voulu entendre encore les chaudes sonorités de cette grande artiste. Une mention spéciale doit être faite pour l'orchestre qui, malgré les difficultés de cette œuvre, sut se plier à la volonté de la soliste et lui donner une réplique dosée et très heureuse.

Une saison donc qui se termine et qui laisse prévoir un excellent avenir. Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans remercier le pré-

sentateur de tous ces concerts, Maurice Berlin-Denis, qui, par des anecdotes savoureuses, par des recherches précises et très intéressantes a su créer toujours un excellent climat à toutes les œuvres présentées. Ni trop, ni trop peu, il sait doser son effort dans une simplicité de présentation remarquable.

Dans tout cela, il a été fait mention des solistes, de l'orchestre, du présentateur, du public et à aucun moment, il n'a été question du chef. Ceci, croyez-le bien, je le réserve pour la «bonne bouche» si vous voulez bien m'autoriser cette expression.

A la base de toutes ces réussites, de tout ce travail de mise au point, par le menu détail, il est un homme qui mérite qu'on lui tienne son champagne. Il s'agit de Georges Bardin, directeur du Conservatoire de Musique de Nevers. Sans relâche, il fait travailler ses musiciens et arrive — n'oublions pas qu'il y a beaucoup d'amateurs aux pupitres — à leur faire donner le meilleur d'eux-mêmes. Georges Bardin a forcé de ses mains un orchestre symphonique que beaucoup de grandes villes peuvent lui envier. Oh ! bien sûr, il ne s'agit pas de le mettre en comparaison avec un orchestre de professionnels, mais le résultat n'en est-il pas plus admirable ? Qu'un chaleureux hommage soit donc rendu à ce chef et à ses musiciens et par-delà eux à tous ceux qui veulent que la Musique vive !

goût du style et de l'effort culturel, recueillit des applaudissements mérités.

Le soin avec lequel fut exécutée cette pièce prouve incontestablement qu'à Verdun l'Harmonie mérite la place de choix qu'elle occupe dans la Fédération de Champagne et Meuse.

César Franck a laissé une très belle page pour ténor et ensemble instrumental qu'il a appelé « Panis Angelicus ». La voix humaine était remplacée ici par le trombone solo, M. Dubois, 1er Prix d'Excellence du Conservatoire de Lille. L'expression n'a rien perdu de sa richesse ni de sa poésie et, soliste et musiciens furent très chaleureusement applaudis.

La batterie termina cette première partie en se joignant à l'Harmonie pour jouer « Austerlitz », cette très belle marche d'Empire de Vidal.

Après l'entracte, l'Harmonie ouvrit la seconde partie, réservée aux solistes et élèves de l'Ecole de Musique, avec un défilé de Porot, « Les Allobroges ».

Les nombreux auditeurs furent agréablement surpris par l'incontestable qualité des jeunes interprètes de l'Ecole. Que ce soit au piano ou à la clarinette, la présentation des élèves fut très appréciée, prouvant ainsi la qualité de l'enseignement dispensé à l'Ecole.

Nous avons retenu les noms de Martine Lebanc, Nelly Robinet, élèves de Mlle Léger ; Marie-Pierre Budar, élève de Mlle Huot ; Mlle Poisson, Mlle Harmant et M. Breda, élèves Mme Mouthier, de très jeunes et déjà bons pianistes. Un duo de clarinette, signé Zingarelli, joué par deux élèves de M. Wastable, Jean-Luc Wastable et Georges Klein fut, lui aussi, très applaudi.

Les professeurs de l'Ecole encadraient leurs élèves et nous donnaient ainsi de très belles interprétations.

Le « Scherzo en Sib Majeur » de Chopin fut exécuté avec talent par Mme Mouthier, qui accompagna ensuite son fils Pierre dans un extrait, chanté avec brio, de « La Bohème » de Puccini.

De Nice, où il s'est retiré voici trois ans, mais non sans cesser toute activité musicale, Paul Semler-Collery, que les Verdunois connaissent bien, puisqu'il fut le chef de la célèbre musique du 150^e R.I., avait confié à Jean Deroubaix, 1er Prix du Conservatoire de Lille, la primeur de l'interprétation de son « Cantabile » pour clarinette et piano. Cette « simple » mélodie chantante, aux dres de l'auteur, est en fait un délicieux dialogue admirablement interprété par le soliste et le piano d'accompagnement.

Le public verdunois fut comblé ce soir-là, puisqu'il écouta ensuite une ballade de Bozza, pour trombone et piano. C'est M. Dubois qui interpréta cette difficile pièce et nous fit apprécier la sonorité chaude et sûre de son instrument.

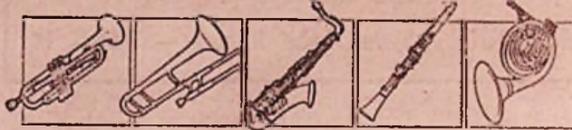
L'Harmonie et la Batterie se retrouvèrent, sous la conduite de leur chef, pour rendre un hommage au président Kirikdjan en lui jouant la « Marche Verdunoise », que l'auteur, M. Durand, ancien chef de musique de l'Harmonie Municipale de Verdun lui a dédiée.

Brillante soirée, qualité musicale exceptionnelle, tout était réuni pour que les organisateurs de ce troisième concert de gala soient satisfaits. Le mérite en revient à tous ces artisans, qui, sous la conduite de leur chef ont prouvé, une fois de plus, que l'amateur peut faire de la très belle musique s'il trouve des animateurs consciencieux et compétents.

Autour du président Kirikdjan étaient réunis M. le Sous-Préfet de Verdun ; M. André Beauguilte, ministre, député-maire de Verdun ; M. le général Caillot, commandant la 4^e Division à Verdun ; MM. les Adjointes et Conseillers municipaux ; M. Thevenon, maire-honoraire et délégué J.M.F., et bien d'autres personnalités.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER - 10, rue de la Fontaine - 92100 - 92 PARIS - Tél. : 01 33 97 24



CHAMPAGNE ET MEUSE

Activités musicales en Champagne - Meuse

Le concours amical de la Musique de Sézanne (directeur M. René Fournier) et de la Fanfare de Damery (directeur M. René Masson) a permis, le 26 avril, l'exécution d'un concert qui fut très apprécié par la population sézannaise.

Ce fut la Fanfare de Damery qui « ouvrit le feu » après un brillant pas redoublé, elle fit entendre une belle sélection sur l'opérette « L'Auberge du Cheval Blanc », puis une joyeuse fantaisie sur « En tourné avec les Compagnons de la Chançon » et une marche inédite « La jeune Rose ».

Mme Jacques Masson interpréta fort agréablement et avec un grand succès une joyeuse création de Mireille Mathieu et une de Dalida.

La Musique de Sézanne prit ensuite la relève ; c'est avec plaisir que les six cents auditeurs de la salle du Prétoire purent entendre en première audition une belle fantaisie de F. Menichetti « Les Yeux noirs ».

Avec brio, les musiciens de cette belle société exécutèrent ensuite : « Trioer-Holzhaecker Buab'n » de Wagner - Mol et une agréable fantaisie sur la sélection « Blanche Neige ».

L'audition se termina sur un morceau d'ensemble exécuté par les deux sociétés.

M. J. Aubert, vice-président et M. Gillain, membre du comité directeur de la Fédération Musicale Champagne Meuse présentaient leur concours à ces deux concerts.

Toutes nos félicitations vont aux deux chefs de musique, MM. René Fournier et Masson, pour la qualité de l'exécution des morceaux joués qui furent très appréciés par les amateurs de belle musique.

Parmi les personnalités présentes à la manifestation et aimablement reçues par M. Fous, président de la Musique Municipale, citons MM. H. Manchoux, maire de Sézanne ; P. Caulier, conseiller général ; Lambert, maire de Damery ; Cornu, adjoint au maire de Sézanne ; P. Badre, président et Lhopital, vice-président de la Musique de Damery ; J. Yunt, président de la Fanfare des Tonneillers d'Epernay ; R. Boyer et R. Mathien, présidents honoraires de la Musique de Sézanne ; Faillot, directeur de la Fanfare de Baye ; Dard de Moutinrail, plusieurs conseillers municipaux de Sézanne et diverses autres personnalités de la ville et de la région que nous nous excusons de ne pouvoir citer. Par ailleurs, M. Stasi, député de l'arrondissement, empêché au dernier moment, avait adressé ses excuses.

EPERNAY

Pour son audition annuelle de gala, la Société Philharmonique de Champagne a présenté des œuvres de haute qualité.

La 130^e audition de la Société Philharmonique de Champagne, donnée le 3 mai dernier au théâtre municipal d'Epernay, présentait cette année un caractère exceptionnel.

En effet, après l'ouverture du Prince Igor, de Borodine, le programme comportait, en première audition, la présentation d'une œuvre de M. Roger Boutry « Triptyque 51 », œuvre couronnée par le prix Moët & Chandon 1970.

Ce prix, institué pour inciter les compositeurs à écrire directement pour musique d'harmonie, imposait cette année, trois mouvements : d'abord une fanfare pour les cuivres, puis un mouvement lent pour les bois, enfin un final brillant pour l'ensemble de l'orchestre. M. Boutry a réussi une composition parfaitement adossée à la Société Philharmonique de Champagne, tout en restant lui-même, c'est tout dire.

Les nombreux auditeurs étaient en effet sous le charme quand apparut sur scène l'auteur lui-même qui reçut, alors, des mains de M. R.-J. de Vogue l'enveloppe récompense du prix.

Puis, le programme se poursuivait par l'exécution d'œuvres de haute qualité, qu'on en juge : Sarabande de G. Debussy, Bourée Fantastique, de K. Chabrier, Toccata et Fugue en ré mineur de J.-S. Bach, Manhattan Symphonie de S. Lencen, et pour terminer la Rapsodie norvégienne de E. Lalo.

Au pupitre se succédèrent Robert Blot, puis René Fournier, qui tous deux, dans des styles différents, surent faire apprécier les qualités musicales de l'ensemble.

Ajoutons qu'en intermède, nous eûmes le plaisir d'entendre une nouvelle fois, le quatuor de saxophones (MM. R. Masson, M. Palm, D. Collin, M. Duchêne) dans trois pièces : menuet de Bolzoni, Humoresque de Dvorak et Petite suite de André Senler-Collery.

La Société Philharmonique compte quelque 80 musiciens, tous amateurs, exerçant pour la plupart, des professions relevant du vignoble, appartenant à une trentaine de communes différentes et dont certains n'hésitent pas à faire jusqu'à 80 km pour assister aux répétitions dominicales. C'est dire l'enthousiasme avec lequel ils se retrouvent pour travailler en commun.

C'est ce que ne manqua pas de faire remarquer M. Bernard Gavoty qui présidait effectivement ce concert, au cours du vin d'honneur qui suivit dans la salle des répétitions de la Société. Il devait dire notamment : « Vous m'avez émerveillé par cette Toccata. Quant à la Rapsodie norvégienne, ce fut l'apothéose ».

Après quelques remerciements du président, M. R.-J. de Vogue, MM. Jean-Charles Heidsieck, président adjoint de la Société Philharmonique et Henri Jantzy, président adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales de Champagne et Meuse, remirent quelques récompenses de la Confédération Musicale de France.

Ont reçu la médaille dorée : MM. René Fournier, le talentueux directeur, Léopold Fourny, Pierre Songy, Lambert Thibaut, et la médaille de bronze : MM. Raymond Biery, Alain Cochin, René Mangeot et Jean Maulclair.

Nos compliments à ces dévoués serviteurs de la musique et merci à tous, organisateurs, chefs et musiciens, qui ont su nous faire partager leur enthousiasme au cours de ce bel après-midi.

VERDUN

Concert de gala donné par l'Harmonie Municipale et l'Ecole de Musique

Le 11 avril 1970, pour la troisième fois, dans le cadre du ravissant Théâtre de Verdun, l'Harmonie Municipale donnait son grand concert annuel.

En cette occasion, elle avait mis au point un programme de classe auquel s'ajoutait l'audition d'élèves et de professeurs de l'Ecole de Musique.

Après avoir adressé quelques paroles de remerciements à M. Kirikdjan, le dévoué et infatigable président, l'excellent présentateur, qu'est M. Thiois rendit hommage à son directeur, M. Edgard Libert.

Le concert débuta par un défilé de Petit, le 85^e R.I., avec l'Harmonie et la Batterie réunies.

C'est avec la marche des « Ruines d'Athènes » de Beethoven que débuta la partie classique de ce concert.

Du registre François Menichetti, nous entendions ensuite son « Overture Dramatique ». La subtilité de la phrase, les effets saisissants des nuances nous ont pénétré insensiblement du fluide tragique de l'œuvre. Un maestro écrit en forme d'hymne fait suite à un délicat cantabile et l'œuvre s'achève alors dans un mouvement large, solide, confiant comme l'était son auteur.

M. Libert, qui a très souvent marqué sa préférence pour les œuvres écrites par F.-P. Loup en avait inscrit deux à son répertoire.

La première s'intitulait « Pavane à un Héros disparu ». Cette pièce, admirablement construite, mérite d'être jouée plus souvent.

L'interprétation qu'en a donnée l'Harmonie Municipale de Verdun était parfaite, et elle communiqua à l'auditoire la mélancolique tristesse pensée par l'auteur.

La seconde pièce de F.-P. Loup, « Adagio » fut orchestrée pour l'Harmonie.

M. Libert, qui recherche le côté riche et mélodique des œuvres de Loup, leur orchestration adroite, leur structure bien personnelle qui apportent à ses musiciens le

vivante jeunesse. C'est donc dans le château de Benais, en son magnifique parc, que notre belle Boulognoise fut conviée à venir faire entendre ses doux et clairs accents. Le départ se fit le samedi 8 juin dernier, de bon matin, à Boulogne-Billancourt, au siège de la salle de répétitions, rue de la Belle-Feuille. Nos musiciens, leurs familles et les invités y étaient accueillis par M. Aroque, le cher maire de Boulogne-Billancourt, et par le comité directeur de la Boulognoise : M. G. Le Duc, le bien sympathique président ; M. Mimboung, son jeune et dynamique président adjoint ; M. Bonsergent, le dévoué administrateur ; le talentueux et brillant directeur, mon camarade A. Dautricourt. Leur aimable vice-président, M. de Vassal, devait rejoindre la colonne à Benais même. J'avais encore l'honneur et le grand plaisir d'être parmi les invités, ce qui me donnait également la grande joie de revoir de chers camarades musiciens-exécutants, tel M. P. Debierre et sa chère famille, également correspondant du Bulletin de l'Association Française Musique Récréative, et bien d'autres ! Le départ eu lieu sans histoires dans l'atmosphère joyeuse d'un... envoi vers la belle vallée de la Loire !!

Après une course et rafraichissante halte à Châtellerault, nous arrivâmes à Benais et pour y déjeuner. Après l'excellent repas pris au centre de vacances, nous allâmes visiter, en autocars toujours, Saumur et sa belle région. Ses vivants bords de Loire, son merveilleux château et la grande école militaire de cavalerie, hautement connue, retiennent particulièrement notre attention. Puis ce fut le retour à Benais. Nous étions tous logés en son merveilleux château et dans les installations confortables du centre de vacances. Le lendemain, dimanche, après une nuit bien calme et reposante, alimentée par de doux rêves qu'animent les merveilleux souvenirs d'un grand passé historique, évoqués, la Boulognoise manifestait sa présence, musicale et artistique, sous la forme d'un grand concert public, donné dans la matinée à l'intérieur du château, en son parc merveilleux, un paradis de verdure.

Un grand défilé, tambours et clairons en tête, fait dans les rues de Benais, avant de pénétrer à l'audition du parc. Une foule nombreuse d'auditeurs, en provenance de Benais et de toute sa région, était venue entendre ce grand concert, donné à 10 h. 30, après la grand-messe. A ce beau programme figurait, après l'exécution du dynamique défilé d'Alizard, Saint-Cyr, de fort belles œuvres classiques, dont l'ouverture d'Étamont, de Beethoven ; la Marche du Couronnement de la Muse du Peuple, de G. Charpentier ; l'Entracte de la Colombe, de Ch. Gounod ; la Fête de Lacôme ; une Rhapsodie pour clarinette, de Lavigne ; la Marche des Matelots, de Lavoine ; la Marche de J. Maillot, la Fanfadole de l'Arlesienne, de Bizet, etc., etc. La Marche de la 2^e DB de Clouez, terminait ce beau concert. Je dois cependant souligner la fort belle exécution de la Marche du Couronnement de la Muse du Peuple, de G. Charpentier, dont la remarquable interprétation, la finesse des sonorités, et très nuancée, donnaient un cachet très artistique à cette belle audition musicale. Après ce beau concert, un banquet était offert à la Boulognoise par la municipalité de Benais, présidé par M. R. Ploquet, maire de Benais, qu'entouraient M. Chambolier, conseiller général ; M. Boëlle, secrétaire général de la mairie et les conseillers municipaux de Benais. M. Aroque, notre cher maire de Boulogne-Billancourt et le comité directeur de la Boulognoise étaient également assis à la table d'honneur, après de M. Ploquet. Après les discours d'usage,

où furent évoqués les souvenirs de Rabelais, de Ronsard, ces grands poètes tourangeaux, puis l'honneur, et en tant que représentant de notre grande C.M.F. et de son cher président, le commandant Semler-Collery, d'être désigné par notre cher président G. Le Duc pour remettre la médaille d'honneur de la C.M.F. à M. Aroque, notre cher maire de Boulogne-Billancourt et à M. de Vassal, le dévoué vice-président de la Boulognoise. Ce qui déclencha un tonnerre d'applaudissements !! Cette belle distinction récompensait leur profond attachement et leur action efficace au faveur de notre grande musique populaire. Le banquet terminé, ce fut le retour vers Boulogne-Billancourt, où nous arrivions dans la soirée, après quelques joyeux arrêts, rafraichissants ! De cette remarquable soirée-promenade, faite dans une ambiance aussi historique qu'artistique, en nos cœurs et nos esprits charmés, le souvenir d'une charmante et tournaillante de son gracieux refrain, de son château aux grands aires, où l'on a merveilleux souvenirs d'un Benais vu, plane en souriant.

Capitaine F. BOYER

Classement de la Société Musicale

« Les Amis du Foyer »

La jeune et belle société philanthropique et d'encouragement aux arts : Les amis du Foyer de Boulogne-Billancourt, un ardeur musical d'accordéonistes, se présentait ce mardi 12 mai 1970, devant le jury de notre F.M. de France, pour subir les épreuves dites de classement. Ces épreuves, vous le savez bien, consistent à donner un rang artistique à nos sociétés musicales, pour qu'elles puissent participer aux diverses épreuves exigées au sein de notre grande C.M.F. Ainsi, devant le maître : Maurice Brun, président technique de notre F.M., président le jury, et après duquel je ne tenais, cette excellente phalange musicale, composée de jeunes accordéonistes des deux sexes, et déjà très avancés en leur valeur technique renforcée par la grande qualité de leurs instruments de facture moderne, interprétait, tout d'abord, et comme morceau au choix « Adagio » d'Albinoni, puis la belle « Overture de Titus », de Mozart, un morceau spécialement orchestré pour nos sociétés d'accordéon, par un maître allemand, et fort bien noté !! Nous entendions ensuite et en morceau imposé : « Si vous avez Madame », une œuvre charmante de mon cher camarade A. Mompalao, un grand maître en l'art de l'accordéon !!, et qui fut également fort bien exécutée, en lecture à vue !!, cette très musicale phalange, dotée avec grande musicalité par M. Soubert, un talentueux directeur, fut classée en 1^{re} Division. 1^{re} Section. Ce qui est un très beau résultat, pour un début. Car... il faut dire que nous avons l'habitude et le grand désir, en notre jury d'examen de la F.M., de laisser à nos jeunes sociétés musicales l'honneur... de composer, ensuite, leurs grades, sur les deux places... Vos... populaires... et... épreuves imposées en nos concours de musique C.M.F. Ce qui est, quand même, un plus haut encouragement. M. Soubert, le cher directeur, ainsi que M. H. Semler, son dévoué président, conseiller municipal de Boulogne-Billancourt, un ardent musicien, M. Corbel et M. Pagan, les dévoués membres du Comité-Directeur, tous présents au déroulement des épreuves, furent très attachés de ce 1^{er} résultat, tout à l'honneur de nos jeunes musiciens et de leur excellent chef.

Capitaine F. BOYER

ILE-DE-FRANCE

BOULOGNE-BILLANCOURT

La grande sortie annuelle de la « Boulognoise », la Société Municipale de Musique de Boulogne-Billancourt, au château de Benais (Indre-et-Loire)

Ce fut encore un beau voyage... une belle réalisation, que cette sortie-promenade, musicale et familiale, offerte, chaque année, aux musiciens de la Boulognoise et à leurs familles par le comité directeur et par la municipalité de Boulogne-Billancourt. Il faut bien avouer... qu'avec de tels... arguments... l'on attire et l'on anime l'auditeur et la bonne volonté des musiciens au sein d'une société musicale... désireuse de maintenir sa grande réputation artistique, acquise en honorant nos muses et leurs auditeurs... par les hautes qualités et la valeur d'un effort fait en faveur de ce grand Art si humain qu'est la Musique.

Un temps et un ciel élément favorisèrent ce déplacement, effectué en autocars confortables, vers notre toujours belle Touraine, ce paradis terrestre de notre belle et grande France ! Le but de cette sortie-promenade était de rendre visite au château de Benais, en Indre-et-Loire, tout proche de Beaupréau, et en lequel la municipalité de Boulogne-Billancourt a installé un centre de vacances et de repos à l'usage de sa

Henri VACHEY

Directeur du Conservatoire National de Musique de Douai

COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL GENERAL

de l'initiation au stade élémentaire

Cours initial (1ère année)

50 Lectures chantées, avec accompagnement	26,85
50 Lectures chantées, sans accompagnement	5,95
50 Lectures rythmiques	3,85
50 Dictées	3,85
Notions théoriques	5,50

Cours préparatoire (2ème année)

40 Lectures chantées, avec accompagnement	23,75
40 Lectures chantées, sans accompagnement	5,95
50 Lectures rythmiques	3,85
40 Dictées	3,85
Notions théoriques	5,50

Cours élémentaire (3ème année)

40 Lectures chantées, avec accompagnement	31,75
40 Lectures chantées, sans accompagnement	5,95
50 Lectures rythmiques	3,85
40 Dictées	3,85
Notions théoriques	5,50

Éditions A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré — PARIS 1^{er}

SAINT-GRATIEN

3ème Festival de Chant Choral du Val-d'Oise

Les samedi 13 et dimanche 14 juin 1970, le Cercle Culturel et la Chorale mixte de Saint-Gratien organisaient, sous la présidence d'honneur de M. Paraf, préfet du Val-d'Oise, une belle manifestation artistique, où le chant choral eut une part importante.

En effet, près de 500 choristes et musiciens venus de 5 chorales du Val-d'Oise, de 2 chorales invitées d'honneur et du Cercle Symphonique de Courbevoie, se retrouvèrent dans une ambiance de cordialité, avec pour but : faire de l'art pour l'art, mais également de faire fraterniser les chœurs et les cœurs.

Le chansonnier Béranger avait bien raison lorsqu'il disait : « Les cœurs vibrent à l'unisson, quand les chœurs chantent à l'unisson ».

SAMEDI 13 JUIN

300 choristes de 4 chorales ouvrirent le festival au « Centre Alfa », devant une salle archi-comble. M. Lachaud annonça d'abord les 150 enfants de « Musique Jeunesse », chorale formée, d'élèves des C.E.S. Domont, C.E.S. et Cercle Culturel de Saint-Gratien, sous la direction de M. Manouvrier et de Mme Gagnie. Cette chorale exécuta « L'Ode à la Joie » de Beethoven et le délicat « Alphabet » de Mozart.

Les amateurs de musique contemporaine purent ensuite apprécier « Pénélope », trio pour 3 voix féminines de C. Geoffroy, interprété par 6 excellentes chanteuses de la chorale « A cœur joie » de Montmorency, sous la direction de M. Bletton. La Chorale mixte de Saint-Gratien (pour laisser la place à ses invités) n'interpréta qu'un seul chœur « Cent mille chansons », le « tube » de l'été 1969, sous la direction de M. Claude Francour. Puis, la Chorale Sainte-Cécile de Saint-Gratien et son directeur, M. Cousin, dirigea les 90 choristes dans le « Credo d'Espoir », arrangement de R. Baron, extrait des « Nuits de Grenade » de Kreutzer.

Après ce beau morceau d'ensemble, la chorale Ste-Cécile resta en place et nous offrit une sélection de son répertoire avec des œuvres de G. Roussel « Bonsoir ma Belle » et « Canto » de C. Geoffroy, « Ma Belle Aurore », de J. Boyet « La cloche du soir », de Bercheton « La Berceuse basque », enfin, « Le chant des saisons » de Provencher. Tous ces chœurs furent très appréciés.

Puis revint l'ensemble « A cœur joie » de Montmorency qui interpréta, sous la direction de M. Bletton, deux chants du folklore yougoslave « Solja » et « Puscine », un passage du XVI^e « Il est bel et bon », « Beau Papillon » de Darius Milhaud et « Salade Italienne » de Gené-Herzl, qui, traitée avec beaucoup d'humour, termina la 1^{re} partie de ce concert.

La 2^e partie fut réservée à la chorale allemande « Jugendchor-Stimmen » de Francfort dans une présentation originale, avec trio rythmique sous la direction du docteur Oto Rub. Elle nous présente un répertoire nouveau, moderne qui sortait du chant choral traditionnel, il y eut des chants folkloriques : Israéliens, Finlandais, hongrois, écossais et allemands. Des Negro-Spirituals, des blues, des chants modernes, ainsi que du J.-S. Bach revu à la manière des Swing-Singers.

Tous les chœurs folkloriques furent interprétés dans leur langue d'origine. Beaucoup furent bisés, notamment « Les feuilles mortes » de Prévert, et Kosmas, (en français). Le tout très gentiment commenté dans notre langue par une gracieuse interprète allemande qui amena une note spirituelle par son petit accent d'Outre-Rhin.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous voudrions revoir et réentendre cette belle formation, jeune (âge moyen 21 ans) et sympathique, dans notre région.

Les choristes et le public n'oublieront certainement pas ce 13 juin 1970.

DIMANCHE 14 JUIN LE GRAND JOUR

Participaient au concert les mêmes sociétés, auxquelles venaient s'ajouter les chorales « Au rythme clair » d'Erment, directeur M. B. Février, la chorale arménienne « Sipan Komitas », directeur M. G. Aprikian et le Cercle Symphonique de Courbevoie, sous la baguette de M. Prato. Nous devions regretter l'absence de 2 chorales qui, au dernier moment, ne purent participer au festival.

Le Cercle Symphonique fit l'ouverture avec la célèbre « Marche militaire » de St-Saëns, puis la chorale mixte de St-Gratien interpréta « L'Enfant au tambour » et pour la 1^{re} fois « Laissons entrer le soleil », extrait de la comédie musicale « Hair » qui obtint un vif succès et se trouva dans l'obligation de blesser ce morceau. Son directeur, M. Francour, descendit ensuite au pupitre de l'orchestre pendant que la chorale Ste-Cécile de St-Gratien rejoignait la Chorale mixte pour interpréter, avec le Cercle Symphonique de Courbevoie « Oh ! Jésus ma joie demeure » de J.-S. Bach.

Et comme la veille, la Chorale Ste-Cécile nous offrit quelques morceaux de son répertoire. Ensuite, la chorale « Au rythme clair » nous offrit des chœurs de Mauduit, Lang et Bessières, sans oublier un intermède des enfants de sa formation.

La « Jugendchor-Stimmen » clôtura cette première partie et obtint un tel succès que les 4 chœurs prévus au programme se transformèrent en 10 avec des bis bien sûr.

Le docteur Léon Hovnanian, conseiller général du Val-d'Oise et maire de Saint-Gratien, fit une courte allocution, remerciant MM. Messager et de Kervelen, conseillers généraux du Val-d'Oise présents, et exprima sa joie de voir un tel succès à l'occasion de ce 3^e festival de chant choral.

La 2^e partie reprenait avec l'ouverture de « Guillaume Tell » de Rossini, par le Cercle Symphonique de Courbevoie, puis, la chorale « Musique Jeunesse » interpréta « L'Ode à la Joie » de Beethoven, qui, comme le samedi soir, obtint un succès bien mérité.

Vint ensuite la Chorale « Sipan-Komitas » où les voix et le brio n'égalèrent qu'avec la qualité de l'interprétation de neuf chœurs typiquement Arméniens. Ce fut une véritable ovation qu'obtint ce bel ensemble, avec son dernier chant « Hobbina ».

Le Cercle Symphonique de Courbevoie nous ravit en interprétant le « Ballet de Faust » de Ch. Gounod. Comme tout doit avoir une fin, ces 450 choristes et l'orchestre, sous la direction de M. C. Francour interprétèrent avec délicatesse, nuances, et bien sûr puissance, le « Chœur des Bacchantes » extrait de « Philémon et Baucis », acte 2, de Ch. Gounod.

Avant que chacun se retire, le docteur Hovnanian remit à chacun des dirigeants de chaque société, une plaquette souvenir, offerte par la municipalité de Saint-Gratien.

Ce furent deux beaux concerts qu'offrirent le Cercle Culturel et la Chorale Mixte de Saint-Gratien.

Il y a quatre ans naissait le 1^{er} festival, qui groupait alors 3 sociétés, au 2^e festival en 1968, il y en avait 6, et 10 à ce dernier.

Gageons qu'en 1972, la réussite du 4^e sera à la hauteur de la progression des 3 précédents et que peut-être 700 ou 800 chanteurs et musiciens y participeront.

Encore bravo aux organisateurs de cette belle manifestation et, merci... P.S. — Notons que depuis 1 an, la Chorale mixte de St-Gratien a mené une vie très active, tant sur le plan choral (plus de 20 concerts et manifestations) que sur le plan de fraternisation avec les sociétés étrangères.

Elle a donné en mai 1969 2 concerts en Allemagne, à Oberursel, en octobre 1969, à Chaville, un concert avec la Chorale Einigkeit de Cologne et en avril 1970, à Saint-Gratien avec la chorale Die Quelle de Fachingen.

SAINT-MAUR Classement de la Société Musicale « Batterie-Fanfare »

Le dimanche 24 mai dernier, ce fut la Société musicale de Saint-Maur, une batterie-fanfare, qui se présenta devant le jury de notre P.M. de France, pour recevoir à son tour, la consécration d'un classement. Cette jeune et vivante batterie-fanfare devait, en réalité, s'intituler : batterie-harmonie... et en raison de l'appoint, modeste mais de qualité, apporté par certains instruments qui caractérisent nos musiques dites d'harmonies. Elle est, en effet, composée en grande partie de jeunes éléments... éduqués, musicalement, par le Conservatoire municipal de musique de Saint-Maur, que dirige avec autorité le maître Doury, bien connu. Ce qui accorde à notre jeune phalange les avantages et les richesses d'une très forte sonorité d'ensemble et d'une excellente justesse, qualités sonores dont se réjouissent toujours grandement les auditeurs. L'effectif actuel de cette jeune phalange est un peu restreint. Mais cet effectif s'étendra, sans doute... et quand elle pourra, par sa présence en nos diverses manifestations musicales extérieures : concours ou festivals de musiques manifestant ses fort belles qualités artistiques... exprimées en une très correcte présentation !

Ce fut dans le parc municipal de Saint-Maur qu'eurent lieu les épreuves imposées pour le classement. Le jury fédéral était présidé, comme d'habitude, par M. Brun, notre distingué président technique et auprès duquel je me trouvais avec mon camarade, M. Huys, l'aimable et talentueux directeur du conservatoire municipal, du 18^e arrondissement de Paris. Ce fut l'audition des morceaux au choix qui eut lieu, comme d'habitude, et en 1^{re} partie, « La Marche de la 2^e D.B. » de Glowez ; « Washington-Fest », de Souza et le défilé des « Alobroges » furent fort bien exécutés. En morceaux imposés, notre jeune batterie-fanfare exécuta diverses sonneries régimentaires, fort bien jouées et bien présentées. Et le jury, très favorablement impressionné, classa en 2^e division, 1^{re} section cette jeune et vivante batterie-fanfare qu'est la société musicale de Saint-Maur. Voici donc cette phalange placée sur la route musicale qui conduit aux 1^{re} divisions de notre grande C. M. F. Ce dont nous devons féliciter son talentueux directeur, M. Vinas, et ses musiciens et musiciennes. Félicitons également à leurs dévoués président, M. Maurice Fricher ; leur vice-président, M. André Petit, conseiller municipal et M. Corbel, membre de son comité directeur pour leur dévouement et pour tout l'intérêt qu'ils portent à notre jeune et déjà belle société musicale de Saint-Maur... qui ne demande qu'à croître et embellir !

Capne F BOYER

INDRE-ET-LOIRE

Formations Juniors

La Fédération d'Indre-et-Loire s'est réjouie de la création récente de plusieurs écoles de musique dans le département. Grâce à la compréhension et à l'aide des municipalités, au dévouement des professeurs, il est réconfortant d'applaudir ces jeunes formations et de constater les progrès accomplis. Il nous est agréable de signaler les dernières manifestations de plusieurs d'entre elles.

Le 25 juin, à l'hôtel de ville de Tours, l'audition des élèves des cours d'initiation à la musique — cours municipaux — a mis en relief la qualité de l'enseignement donné. Successivement, les classes de cuivres, hautbois, clarinette et flûte ont présenté leurs élèves, en soliste, puis en formation. Tous ont été chaleureusement applaudis par un nombreux auditoire. La soirée s'est terminée par la présentation du cours d'ensemble qui a été une révélation : justesse, nuances, présentation. Espérons que bientôt cette jeune formation se produira lors des fêtes locales.

Le 28 juin, la ville de Vouvray, qui a ouvert, l'an dernier, une école de musique, a eu le plaisir et la satisfaction d'entendre les jeunes élèves dans une première audition publique. Une vingtaine de jeunes enfants a fort bien interprété un programme simple, parfaitement adapté à leur niveau, et fort apprécié par le public.

La section junior de la Fanfare de Langeais a participé au concours départemental de l'Île Bouchard, le 21 juin. Une mention « Excellence » lui a été décernée, ainsi que des félicitations à son directeur, M. Naudin.

Enfin, l'école municipale de Bibré, formation juniors, s'est présentée à deux grands concours, cette année : Tarbes et Romorantin. A chacun, à l'unanimité, elle a obtenu la mention « Excellence ». Son chef, M. Pommaré, a reçu les félicitations du jury. Cette jeune formation se produit déjà, aux côtés de la Société de Musique, à toutes les manifestations locales. La Fédération adresse ses vives félicitations et ses encouragements à tous les responsables de ces formations de jeunes : professeurs, élèves et municipalités, dont les efforts se traduisent par des succès qui, nous en sommes persuadés, iront en grandissant.



MIDI

BEZIERS

La symphonie Biterroise en deuil

C'est en ce samedi soir 30 mai, que Béziers, toute sa région et la musique, ont rendu un solennel et douloureux hommage à notre compatriote, M. Auguste Baro, chef d'orchestre de la Symphonie Biterroise, brutalement enlevé à l'infirmité des siens, après la répétition de la société qu'il aimait tant.

La messe d'enterrement était célébrée par M. le Curé Cavailles de la paroisse Sainte-Madeleine, en présence de nombreux amis de la famille, où nous avons remarqué M. Raclonero Saturnin, représentant M. le Sénateur-Maire Pierre Brousse, M. René Portes, secrétaire général de la Fédération musicale du Midi, M. Lucien Mieschamp, trésorier général, M. Honoré Dejean, vice-président de l'Hérault Zone A, M. Félix Tort, secrétaire adjoint, qui ont tenu à apporter les condoléances de M. André Sarzi, président de la Fédération musicale du Midi à Mme Vve Marie-Louise Baro et à sa famille.

Toutes les Musiques de la ville et de l'arrondissement de Béziers-Saint-Pons étaient présentes, le personnel et les musiciens du Théâtre municipal et les élèves de l'école municipale de musique se trouvaient dans la nef centrale.

Pendant la cérémonie, les musiciens qui s'étaient groupés dans le chœur et sur les marches du maître-autel interprétèrent avec une intense émotion, sous la direction de M. Michel Scrite : « Hase Todt » d'Edward Grieg et « Le dernier sommeil de la Vierge » de Jules Massenet. Le concertiste violon-solo, M. Viétry a apporté sa grande sensibilité par l'exécution de la Sonate n° 1 pour violon-solo de J.-S. Bach.

Musicien, M. Auguste Baro le fut totalement comme exécutant et comme chef. Mais il eut un rayonnement exceptionnel. M. Baro était titulaire de toutes les distinctions accordées par la Fédération musicale du Midi et la Confédération musicale de France.

En son temps, il obtint la rosette d'officier de l'Instruction publique pour récompense de ses services rendus à l'art musical.

Il avait réussi à donner une impulsion salutaire à la Symphonie Biterroise et en faire une des meilleures formations musicales de l'époque avant sa transformation avec l'appui de jeunes et nouveaux musiciens.

La Symphonie Biterroise avait traversé, grâce à lui, cette longue crise et retrouvait sa vigueur d'autan. La veille de sa mort, à l'issue de la répétition, il nous parla de grands projets pour le cinquantenaire de cette phalange musicale, où il consacrait encore toute son activité, malgré sa santé chancelante.

Musicien indécouvert, animateur incomparable, nous n'oublierons pas sa baguette inimitable, la ferveur dans sa direction, l'émotion de ses interventions à la fin de nos réunions ou de nos agapes fraternelles. Il partageait toutes nos joies et nos peines familiales.

En s'adressant aux jeunes, il leur demandait l'activité dans l'action. Antoine de Saint-Exupéry n'a-t-il pas écrit : « Être homme, c'est précisément être responsable. C'est sentir, en posant sa pierre que l'on contribue à construire le monde ». Pour lui son monde et sa sensibilité devenaient l'esprit de la Musique.

Ce monde de paix que votre cœur désirait partager par votre simple présence, nous l'avons tous ressenti à votre séparation. Monsieur Auguste Baro, vos élèves, vos amis, tous les musiciens de la région biterroise ont pleuré à votre dernier ADIEU.

Le rideau s'est refermé sur le théâtre de votre vie, mais reposez en Paix. Votre œuvre ne peut s'éteindre. Que votre âme nous écoute et nous protège, alors notre chemin sur la terre nous semblera environné de joie et de bonheur par votre éternel souvenir.

Un nouveau groupe de Majorettes « Les Etoiles du Rail » ont été présentées au public biterrois

Samedi, en fin d'après-midi, sur le terrain de sports du foyer des jeunes travailleurs, un nouveau groupe de majorettes est né : les « Etoiles du Rail ». Pourquoi ce nom ? Parce que l'association artistique des cheminots de Béziers est à l'origine de cette heureuse réalisation.

Tout a commencé lors de l'assemblée générale de l'A.A.C.B. le 12 mars dernier. Désireux de ramener la jeunesse vers de plus saines distractions et notamment vers le plus humain de tous les arts, la musique et la danse, les cheminots ont pensé au folklore pour faire revivre les traditions du passé qui sont notre patrimoine régional. Ils ont eu pour but de permettre aux jeunes de développer et d'enrichir leurs qualités physiques et morales tout en leur faisant exprimer leur sens du rythme, l'imagination et l'expression.

C'est pourquoi il a été décidé de procéder par étapes. La première, en cours de réalisation est la constitution d'un groupe de majorettes com-

prenant trente jeunes filles de 12 ans et plus. La seconde étape prévue pour l'automne 1970 ou le début 1971 est la création d'un groupe de musique : fanfare et harmonie. La troisième qui sera fixée par l'assemblée générale de l'A.A.C.B. proposera un programme de manifestations folkloriques. Aussitôt un comité fut constitué. Présidents d'honneur : MM. Pierre Brousse, sénateur maire, Docteur Boucard, premier du Conservatoire, René Portes, secrétaire général de la Fédération musicale du Midi ; membres actifs : MM. Liguory, secrétaire ; Jean Marquier, secrétaire-adjoint ; Louis Ponsolle, chargé des relations extérieures ; Mmes Simone Liguory et Jeanne Marquier, trésorières ; M. Jules Diloux responsable de la musique. Les moyens dont dispose le comité sont un terrain d'entraînement et une salle au Foyer des Jeunes Travailleurs, ainsi qu'un local au centre de jeunesse de la S.B.C.F. Les répétitions sont prévues pour les jeudis et samedis, de 15 h. à 17 h. 30, au Foyer. La lyre de Cessenon prêtera son précieux concours pour les évolutions du Groupe des Majorettes.

Plusieurs personnalités avaient répondu à l'appel du Comité pour la présentation des « Etoiles du Rail », MM. Azais, ingénieur principal ; Caumont, ingénieur adjoint voies et bâtiment ; Roux, chef de gare principal ; Raclonero, Ducord, Gauthier, conseillers municipaux ; René Portes, secrétaire général de la Fédération musicale du Midi, Mme Douzol, directrice du Foyer des Jeunes Travailleurs.

En présence de nombreux parents et amis, les 23 « Etoiles du Rail » évoluèrent sur le terrain de sports, sous la direction habile de M. Marquier. La lyre de Cessenon, que préside M. Antoine Mendez et que dirige M. Armand Sanjou, aux accents de Paris Beifort rythmait les mouvements de ce jeune bataillon de charme.

Il faut reconnaître que leur costume, avec lequel les biterroises se familiarisèrent, est particulièrement agréable à regarder : une tunique verte, avec parements blancs, brandebourgs et épaulettes dorés, un shako en fourrure blanche sur la tête avec une étoile rouge renfermant l'émission de Béziers et une gourmette accompagnée de glands vert et rouge, les couleurs de la S.N.C.F., des bas de couleur chair et des bottes blanches complètent cet uniforme. Après les évolutions du groupe, MM. Azais et Raclonero remercièrent au chef d'équipe un fanion rouge et vert arborant du chameau. Leur première sortie officielle aura lieu à Audun-le-Romain en Lorraine. On peut espérer que bientôt, les allées Paul-Biquet et les allées Verrot pour notre plus grande joie les évolutions de ces ambassadrices du charme biterrois.

SAINT-ANDRÉ de SANGONIS Réunion de la Zone A - Hérault de la Fédération des Sociétés musicales du Midi à Saint-André de Sangonis (Hérault)

Notre charmant village a eu le privilège de recevoir cette année, le samedi 25 avril, les présidents et directeurs des sociétés musicales du département, zone A.

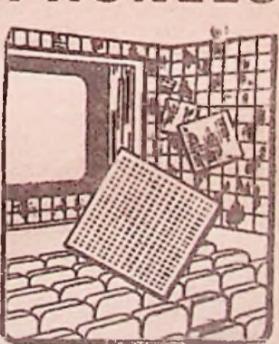
Cette réunion d'information s'est déroulée dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Yves Quatrefoies, maire, qui, prenant la parole salua les congressistes et en termes élogieux les remercia d'avoir choisi Saint-André-de-Sangonis comme lieu de ces importantes assises et dit combien la cité qu'il administre était sensible à ce choix.

Aux côtés du maire avaient pris place MM. Fabre Maurice, président adjoint de la P.S.M.M., Audran Pierre, vice-président de l'Hérault, zone A, Soulier François, président de la philharmonique et Sagnier Henri directeur.

M. Audran, prenant la parole, remercia le maire pour le bienveillant

Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaques de Correction Acoustique « GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT TRIBL (78-Vielvaux) Téléphone : 965.73-80

PARIS (17^e) : 3, rue Villaret-de-Joyeuse Téléphone : 755.60.50 380.35.94

accueil qu'il nous a témoigné ; après l'appel des sociétés, 23 sur 27 que groupe la zone A, étaient représentées ou excusées ; et après avoir à nouveau remercié les participants présents, qui avaient effectué un déplacement bien long pour certains, M. Audran exposa l'importance de cette réunion départementale annuelle se substituant au congrès de la F.M.M. qui englobe sept départements et dont l'éloignement empêche souvent de grouper toutes les sociétés ; cela permet aussi de se connaître davantage et d'avoir toutes prévisions sur les activités de la fédération.

Il a été évoqué certaines questions qui peuvent intéresser nos groupements : assurances, récompenses, examens fédéraux agrément à Jeunesse-Sport mais ce qui a été le plus important et où l'on a le plus insisté, c'est la préparation des élèves dans les écoles de musique. Il serait souhaitable que toutes les sociétés en créent une en se faisant aider par les municipalités.

Partant du principe qu'aucune fête n'est possible sans musique, il est normal que les municipalités se penchent sur ce problème et qu'elles aident au maximum les groupements musicaux de leur commune, car il est certain que tous les ans, nos sociétés ont été mises à contribution pour les commémorations et les diverses fêtes officielles et leur participation a été appréciée du public et des autorités.

Pour conclure son brillant exposé, M. Audran, en renouvelant sa joie de l'affectueux dévouement et de la vitalité de nos formations musicales qui se rangent sous le fanion fédéral et qui répondent toujours présents lorsqu'il s'agit de faire rayonner notre bel art espère que tous feront toujours preuve de la même ardeur à la cause de la musique, malgré les activités de chacun et les âges divers.

Tous les participants se sont montrés enchantés de cette mémorable journée qui s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le président fédéral.

CAZOULS-LES-BEZIERS

A l'Union Musicale

Le 27 juin dernier, à 21 h., notre école a été pendant quelques heures le « Temple de la Musique ». Après les remerciements de notre président, le Dr Yvon Favie et un petit laïus de l'abbé Gouze, curé de notre paroisse, l'Union musicale renforcée par de nombreux musiciens des cités voisines se produisit dans « Triumpmars », extrait d'« Aida » de Verdi. Ce fut ensuite la « Cavatine du Barbier », où M. J. Maestro, professeur à l'Ecole de Musique de Béziers, fit un solo de trompette de haute qualité. Dans le Concerto pour clarinettes de W. et G. messieurs Fontan, Caussat, et tout le pupitre de clarinettes furent à l'honneur. M. Colombe, flûtiste de la Lyre Biterroise, se fit applaudir dans son solo de la « Romance en fa » de Beethoven. M. J. Caussat, notre baryton nous charma dans le « Largo » de Haendel. Et ce fut Mlle Claudine Jambert, mezzo soprano, du Chatelet qui nous tint sous le charme de sa belle voix dans « l'Absence » de Berlioz. Vint notre jeune ami, Yvon Rotinat (qui éternuait son 1er prix de trompette, décerné la veille par l'Ecole de Musique de Béziers, dans « l'Andante » et « Scherzo » de Barat, qui recu une ovation méritée... A nouveau, Mlle Jambert et Mlle Caussat nous enchantèrent avec « La Cantate 147 » de J.-S. Bach. Le « Symphonie inachevée n° 1 » de Schubert clôture ce merveilleux programme dirigé par M. J. Fabre, qui dirigea notre « formation » avec maîtrise. Les grandes orgues étaient « tenues » par M. Rouquet.

Nous remercions tous les membres honoraires et amis de la musique qui étaient venus très nombreux encourager notre société. Nos remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, facilitèrent l'organisation de notre « Gala ».

Nos félicitations au vatel J. Iscia pour le repas qu'il nous servit avant ce magnifique Concert.

Une constatation : l'Union musicale de Cazouls-les-Béziers est là, plus vivante que jamais.

Merci à vous tous qui l'encouragerez.

L.T.

Le cinquantenaire de la Symphonie Biterroise avec le célèbre concertiste Henri AUDIBERT

Samedi, en soirée, le 27 juin, au Théâtre Municipal, et devant un public de mélomanes, où figuraient aux places d'honneur de nombreux membres honoraires de cette société, la Symphonie Biterroise a célébré, par un brillant concert, le cinquantenaire de sa fondation.

M. Pierre Guigues, avocat au barreau de Béziers évoquait en commençant, les origines de cette grande société musicale, rappelant le souvenir de ses chefs d'orchestre et de ses musiciens récemment disparus, en particulier M. Auguste Baro, et présentait, avec autorité et finesse, les quatre pièces inscrites au programme de cette soirée musicale.

En hommage à Beethoven, et pour son anniversaire, ce fut l'ouverture classique « d'Emont ». Cette œuvre des trente-six artistes répartis dans les différents pupitres de l'orchestre, permit à l'auditoire d'apprécier le jeu que dirigeait avec brio leur jeune chef, M. Michel Serite.

Toute difficile qu'elle fut, la musique de scène écrite par Jules Musset pour « Les Erynnies », tragédie antique de Lecomte de Lisle, trouve une heureuse interprétation avec le virtuosisme distingué, M. le Dr Guy, accompagné avec cette brillante phraséologie.

Mais certainement, les deux fantaisies extraites de « Mirella » et de « Faust » de Charles Gounod, retiennent toute l'attention du public. Ces deux œuvres ne vieillissent qu'avec

nous, et ceux qui les connaissent par cœur en goûtent à chaque audition orchestrale ou châtée, un plaisir sans cesse renouvelé.

Après quelques paroles administratives de M. Guigues, le récital d'Henri Audibert, violoniste concertiste, premier prix du Conservatoire de Paris, de retour d'U.R.S.S., où il obtint un triomphal succès au palais Bolchoï de Moscou, allait nous porter au comble de la pure joie musicale.

M. Audibert était accompagné de la pianiste Blanche de Mendoza.

Henri Audibert, doté d'une mémoire insolente, d'une technique impeccable de son archet, fait de son violon ce qu'il veut. Un fragment de la « Partita » de Bach et « Variation sur un thème italien » de Paganini sont les deux pièces qu'il avait choisies en soliste.

Accompagné au piano par Blanche de Mendoza, il interpréta d'abord l'« Allegro » du « Concerto en ré majeur » de Beethoven. Unique concerto pour violon écrit par l'auteur de la « 9^e Symphonie ». Il y a dans ce premier mouvement un motif de quatre notes répétées qui fait une grande impression. Les deux artistes, par leur jeu d'ensemble très au point, surent nous la faire partager.

Il en fut de même pour les autres

pages immortelles inscrites au programme. Le pianiste se fit également entendre dans le « Prélude » de Bach (3^e F#) et les « Rêves d'Amour » de Liszt. Avec finesse, elle a apporté toute sa sensibilité par son doigté si expressif.

Il faut féliciter M. Michel Serite pour avoir eu le courage de mettre sa compétence à la réalisation d'une magnifique soirée. Le public lui a apporté par ovations renouvelées toute sa sympathie.

Le dimanche 5 juillet, après une messe à l'église de Montady, distante de sept kilomètres de la capitale du vin, où l'orchestre interpréta un émouvant concert spirituel, tous les membres de la Société étaient invités dans cette localité à une agape fraternelle au restaurant célèbre, tenu par notre ami Paul Fayssat, violoniste de la Société. Nous recommandons particulièrement ce restaurant à tous nos amis musiciens, si votre route vous amène au bord de la Méditerranée, près de Béziers, vous apercevrez la tour romaine de Montady et au bas de cette tour, il y a le restaurant de notre ami musicien amateur et 1^{er} Vatel de la région, qui après un très bon repas vous permettra de profiter de vos vacances dans le site merveilleux de notre région vinicole.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

HOUEMONT

Le 10ème anniversaire du « Clairon houdemontais » fêté en présence de nombreuses personnalités

Dix années d'existence pour la batterie-fanfare d'une petite commune comme Houémont est un anniversaire à ne pas manquer.

Les dirigeants du Clairon ont tenu à marquer d'un éclat particulier cet anniversaire. Ils ont ainsi pu voir se réaliser un vieux rêve, qui date de la naissance du Clairon : une fourragère à chaque musicien. Mais un engagement avait été pris ; il fallait mériter cette distinction.

Après ces dix années d'un long et laborieux travail, on pouvait même dire que « Le Clairon » méritait sa fourragère et, hier, au cours d'une manifestation des plus sympathiques, toutes les personnalités présentes, tour à tour, ont accroché à l'épaule gauche de chaque musicien une magnifique fourragère blanche.

La manifestation avait débuté par une messe concélébrée par M. l'abbé Jamain, curé de Piennes, ancien aumônier du « Clairon », et le chanoine Guénard, curé de la paroisse et aumônier du « Clairon ».

Au cours de la cérémonie religieuse, l'assistance eut une pieuse pensée pour les amis du « Clairon » décédés, comme Mme Boissier, la marraine du drapeau, et l'abbé Schmidt, le directeur de la première heure.

REMISE DE FOURRAGERES

A la sortie de l'église, la batterie fanfare, au grand complet, avec, à sa tête, sa cantinière et son drapeau, défila à travers les rues de la cité. Jusqu'au square des Tilleuls où devait se dérouler la remise des fourragères. Là, M. Bigerel, secrétaire du « Clairon », accueillit les personnalités et les remercia pour leur présence.

Avant que ne soient remises les fourragères, il définit brièvement le but de cette réunion, et le défilé des musiciens qui se présentèrent à tour de rôle devant les personnalités, pour recevoir leur fourragère, commençant alors pour durer près d'une demi-heure.

Un cortège se reforma à l'issue de cette cérémonie qui se dirigea vers la salle Kleber où un vin d'honneur attendait les personnalités.

M. Lelièvre, maire de Houémont, prononça une courte allocution pour remercier l'assistance de sa participation à la cérémonie.

M. Lelièvre tint encore à vanter les mérites des quatre fondateurs du « Clairon » encore présents, MM. Mauvais, chef de la musique ; Di Guisto, président ; Tock, vice-président et Bigerel, secrétaire. Au nom du « Clairon », il remit à chacun une fort jolie coupe.

La journée s'achevait ainsi, sur cette note sympathique, mais elle n'était pas tout à fait terminée pour les musiciens du « Clairon » puisque ceux-ci devaient déjà se préparer à leur participation à la cérémonie du 8 mai, à Jarville.

LES PERSONNALITES

De nombreuses personnalités participèrent à cette sympathique cérémonie où s'étaient fait représenter M. le sénateur-maire Marcel Martin était représenté par M. Caquant, adjoint comme M. Huc, du comité des fêtes de la ville de Nancy d'ailleurs. On reconnaissait encore MM. Coulais, conseiller général de Meurthe-et-Moselle ; Lelièvre, maire de Houémont, entouré de ses conseillers ; Schoensteln, représentant M. Muller, maire de Villers-lès-Nancy ; Haquin, représentant M. Lemaire, maire de Hellecourt ; Ganne, représentant M. Poulle, maire de Vandœuvre ; M. Neumar, vice-président et moniteur de l'Union Drouot, accompagné de M. Didier, secrétaire général, et de MM. Bentz, Bossert et Lemoine ; Sartelet, président de l'Entente Sportive de Hellecourt, et son adjoint, M. Mougnot ; Bauer, représentant M. Génia, président de la Vaillante Saint-Fiacre, accompagné de M. Pihet, chef de musique ; Charlot, président de Révill de Villers, accompagné de M. Mourot, chef de musique et Fiquet ; Jollet, dirigeant de l'harmonie de Jeun-d'Arc, de Dombasle ; Polson, chef de musique de l'harmonie de Maxé-

ville, et M. Truc ; Sittler, président de l'Amicale des Amis du Moulin de Boudonville ; Valta, président de l'Amicale de la vieille ville de Nancy ; Mary et Vautrin, responsables des majorettes de Villers-lès-Nancy ; Renaudin, de l'Amicale laïque de Champigneulle ; Pradier, président de l'Association des vieux travailleurs houdemontais ; Thévenin et Tuill, directeurs d'école à Houémont ; Meslin, conseiller municipal à Houémont et parrain du drapeau du Clairon ; le brigadier Fleard, représentant le commandant Lacroix, commandant la CRS 39 de Jarville ; le brigadier Causeret, chef de la brigade de gendarmerie de Jarville ; le père Auburbin, lieutenant-colonel honoraire et directeur des Compagnons houdemontais ; le chanoine Guénard, curé de la paroisse et aumônier du Clairon, ancien aumônier du Clairon.

A l'Ecole Supérieure Régionale d'Accordéon de Merlebach

C'est devant une salle archicomble de l'Ecole Supérieure Régionale d'Accordéon de Merlebach a donné son premier grand concert de gala. De l'avis unanime des spectateurs, rarement concert présente un tel intérêt, tant par sa diversité que la qualité des acteurs. Le public du Bassin Houiller a montré qu'il était en plein accord avec l'initiative culturelle de l'Ecole Supérieure.

Le président Rieske présenta ses souhaits de bienvenue au public, remercia les personnalités, et donna la parole au directeur de l'école, M. Deroubaix. Celui-ci, en termes précis, exposa les lignes directrices de son école, se montrant ainsi le gardien d'une vigoureuse et féconde impulsion en faveur d'un enseignement de base clairvoyant et organisé.

C'est l'orchestre de l'école, placé sous la direction de son chef, Ch. Pauenik, qui débuta la soirée avec l'ouverture de Régina, de Rossini. La noblesse de l'interprétation, sa séduction produisent une vive impression. Nous entendions là un orchestre aux possibilités supérieures, capable de donner, à l'accordéon, une vigueur et une poésie jusqu'alors inconnues. Nous devions retrouver l'orchestre au cours de la seconde partie, dans deux œuvres légères de Suppé et de Louis Ganne. Charles Pauenik ne se contenta pas de servir la mesure, mais créa une atmosphère susceptible d'entourer la partition de formes et de couleurs appropriées. Il a pu réaliser ce que nous attendions d'un orchestre de grande tenue.

Mlle Amann, pianiste, montre des qualités de finesse et de sensibilité expressive, qu'elle ajoute à une sincérité et une personnalité définitivement constituées. Dans les œuvres de Chopin, Beethoven et Schumann, elle se fit apprécier par des interprétations solides, scrupuleusement équilibrées du répertoire pianistique. Le public a retenu le nom d'Hélène Amann, elle est de ces pianistes, qui semblent avoir vraiment quelque chose à nous dire.

Les signes distinctifs du talent de Bertrand Rieske, accordéoniste, sont d'une fougue passionnée, d'une spontanéité chaleureuse, un toucher velouté, surtout qu'il sut obtenir dans deux œuvres particulièrement difficiles de Weier et d'Aslter.

Quand, après leur audition, les jeunes chanteurs de M. Lacroix traversèrent la salle pour suivre la suite du programme, les spectateurs les applaudirent spontanément. Il est vrai qu'ils nous avaient donné, dans des pièces modernes, arrangées par Raphaël Passaquet, une grâce, un rythme que nous trouvons rarement dans les très jeunes chorales. Cette union si rare de la jeunesse, avec la précoce maturité du sentiment, on la lisait dans le regard de chacun de ces jeunes, qui ont la bonne fortune d'avoir à leur tête un éducateur fervent et intuitif.

Un autre grand moment de cet exceptionnel gala, fut l'apparition au public d'un jeune clarinetiste, élève au Conservatoire de Paris, Gérard Rieske. La tâche de traduire par son instrument, la musique de Gabriel Pierné et Henri Rabaud n'était pourtant pas aisée. Un son soutenu, incisif dans la force, particulièrement pénétrant dans la douceur, voilà les caractéristiques essentielles du jeune talent de Gérard Rieske.



Vérification et 1^{er} essai par un TECHNICIEN
La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifient bien la devise COUESNON : « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ». 31 rue du Maroc Paris 19^e Tél. 206-69-80

Constamment animé par son directeur, qui devait présenter chacun des éléments du programme dans le contexte d'un habile historique de la musique, ce premier concert de gala fut un triomphe.

Avant de donner rendez-vous au nombreux public, M. Deroubaix tint à remercier une fois encore les personnalités locales, réunies autour du docteur Namur, maire de Merlebach, et M. Haagen, président du Syndicat d'Initiative de la ville, et en particulier :

M. Bellion, directeur de l'école de musique et de danse de St-Avold, et vice-président de la C.M.F., Fédération de la Moselle, et plusieurs directeurs d'écoles de musique, MM. Litert, de Verdun ; Notat de Archange ; Clenens, de Savreugmines, ainsi que Cesco et son quatuor de saxophones des Houillères du Bassin de Lorraine.

Etalent empêchés : MM. Lagabriele, directeur général des H.B.L. ; Quantin, directeur ; Quatrochi, directeur du Conservatoire Régional de Metz ; Marcel Mercier, concertiste ; Boitel et R. Klam, chef et sous-chef de l'Harmonie des H.B.L., etc.

67ème assemblée générale de la société de musique « La Lorraine » de Rosselange marquée par la remise de la Médaille Fédérale au président M. Henri BINET pour 25 années ininterrompues de présidence. A Rosselange le 2 juin 1970, salle du Fort Chabrol

Ces assises exceptionnelles étaient placées sous la présidence de M. Raymond Lafond, premier prix du Conservatoire de Paris, ex-professeur de hautbois au conservatoire de Metz, président de la fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.

Il appartient à M. Constant Thomassin, vice-président de « La Lorraine » et secrétaire de présenter M. Lafond à l'assemblée, relevée de la présence de M. Gilbert Guérin-Pétrement, maire de la commune, chevalier de la Légion d'Honneur, de M. l'abbé Gebler, curé de Rosselange, MM. les Adjoints au maire, le conseil municipal au grand complet, MM. les Présidents des sociétés locales.

La soirée débute par un concert de l'harmonie « La Lorraine », entrecoupé par des pas redoublés, enlevés avec brio avec le concours de la batterie. A l'issue de ce concert, M. Lafond tint à féliciter le chef, M. Victor Lang, et ses musiciens, pour la parfaite exécution des morceaux, il souligne particulièrement la justesse et la propriété de l'interprétation, et la grande impression que lui a laissé le jeu des basses.

Après cet intermède, M. Lafond déclare ouverte la 67^e assemblée générale de « La Lorraine », et donne la parole à M. Binet pour le compte rendu moral, qui ressort un effectif total de 84 membres actifs, harmonie, batterie et comité, plus une centaine de membres honoraires. M. Binet retrace l'activité de la société au cours de l'exercice 1969, concerts de quartiers, participation aux diverses manifestations organisées dans la commune, sorties à l'extérieur, organisation de la Ste-Cécile, etc., puis, M. Renaudin, trésorier, donne le compte rendu financier, qui fait ressortir un solde créditeur très favorable. Après la déclaration des réviseurs aux comptes, MM. Jean Kreisler et Jean-Marie Beck, décharge est donnée au trésorier pour son excellente et saine gestion.

Après la réélection, un tiers du comité, M. Lafond prend la parole et fait un tour d'horizon sur la fédération et les musiques populaires. Il félicite M. le Maire et le conseil municipal pour l'aide financière et le soutien moral qu'ils apportent à « La Lorraine », aidant ainsi à développer l'art musical et faire vivre les sociétés de musique populaires.

REMISE DE LA MEDAILLE A M. BINET

M. Lafond retrace l'activité de M. Binet en ces termes :

« Au lendemain de la grande tournée de 1939-1945, Rosselange voulait voir renaître sa société de musique. Sous l'instigation de M. Thomassin, secrétaire, une réunion des anciens membres du comité a lieu au début de 1945, mais, la présidence est vacante. Il s'agit de trouver un homme capable de rassembler les forces éparées des musiciens, et de redonner à « La Lorraine » son souffle d'avant-guerre. L'unanimité, les membres présents donnent leur accord pour que soit confiée à M. Henri Binet, directeur de l'usine de Jamallies, cette lourde tâche de reconstruction. M. Binet accepte la présidence, et dès lors, malgré ses occupations multiples, il consacre une large part de ses loisirs à cette besogne. Son inlassable dévouement à la cause musicale, son amabilité sans bornes finissent par convaincre les plus hésitants, et le 1^{er} janvier 1946, la première sortie a lieu, qui groupe une trentaine de musiciens. En 1947, la société peut se présenter au premier concours fédéral d'après-guerre, qui a lieu à Moyeuvre-Grande le 17 août. Les résultats obtenus par les 29 musiciens de l'harmonie sont des plus encourageants : deuxième prix de lecture à vie, premier prix d'exécution, avec mention au chef, en deuxième division. Au défilé avec la batterie, la société peut présenter 44 musiciens.

En 1948, la société se présente au concours de Diekirch (Grand Duché de Luxembourg) avec 40 musiciens à l'harmonie et 20 à la batterie, et obtient, dans sa division, un premier prix de lecture à vie et un premier prix d'exécution, avec mention au chef.

M. Binet qui insiste toujours sur la formation des élèves est fier de pouvoir présenter au 50^e anniversaire de la fondation de la société, en 1953, au défilé du stade de Clouance, une formation de 72 exécutants. En 1970, la société de musiciens « La Lorraine », doyenne des sociétés locales, compte 87 années d'existence. Sept présidents se sont succédés durant les 42 premières années, soit une moyenne de 6 ans de présidence.

M. Binet compte aujourd'hui 25 ans de présidence, soit le record sur tous ses prédécesseurs. Il occupe également à ce titre, un place d'honneur parmi les sociétés de notre fédération.

Durant ces 25 années, il s'est dépensé pour le bien-être de la société, et, malgré des difficultés parfois sévères, a su maintenir cette formation musicale, si nécessaire dans une commune, pour appuyer toutes les manifestations et fêtes qui s'y déroulent.

Vint enfin le moment solennel où M. Lafond déclara, sous les applaudissements de l'assistance, la médaille de la fédération, pour 25 années de présidence à M. Henri Binet. « Vous avez dignement mérité cette distinction, devons conclure le président de la fédération, par votre

dévouement inlassable à la cause de l'art musical, pour lequel, vous consacrez, je le sais, une grande partie de vos loisirs.

M. Binet, ému, remercie, en assurant les membres de « La Lorraine », de son entier dévouement.

M. Guérin-Pétrément, maire de la commune, adresse les félicitations, au nom du conseil municipal, à M. Binet, puis en son nom personnel, pour 25 années de collaboration amicale, il exprime sa satisfaction de voir récompenser l'inlassable dévouement de M. Binet, à la cause musicale, et de la même à la vie active de la commune.

Un vin d'honneur clôture, dans une saine ambiance, cette manifestation, qui fera date dans les annales de « La Lorraine ».

La marche du 159^e R.I. mit fin à cette belle soirée.

Concours-Festival de Musique du 21 juin 1970 à Florange (Moselle)

La ville a vécu trois journées éblouissantes placées sous le signe du concours-festival de musique, organisé par l'harmonie municipale de Florange.

A l'issue de ces trois journées d'intenses activités, le président, M. Pierre Jacquët se montrait satisfait car les festivités avaient obtenu un vif succès.

Dès vendredi soir 19 juin, tout avait bien commencé grâce à une soirée de variétés, dotée d'un programme agréable. Sous le chapiteau érigé sur la place des fêtes, les majorettes de Florange évoluèrent avec grâce et créèrent rapidement une ambiance de fête.

La venue de la chorale « L'Allégrette » de Thionville avait amené sous le chapiteau de nombreux amis du chant chorale.

Le groupe folklorique des « 3 A » était aussi de la fête. On a revu avec plaisir une formation qui, après être restée assez longtemps en léthargie, a pris un nouveau départ. Le public apprécia particulièrement les danses roumaines.

Samedi soir, ce fut l'Harmonie Municipale elle-même qui se distinguait en donnant un magnifique concert, sous la direction de M. Robert Miller.

Au programme

- 1) Paris Belfort, marche (de Farigoul); 2) Les Noces de Figaro, ouverture (W.-A. Mozart, arrgt Lignier F.); 3) Le Barbier de Séville, fantaisie (G. Rossini, arrgt Andrieu F.); 4) La tonnelle fleurie, ouverture (Miliot); 5) Les deux amis, polka pour 2 clarinettes (de L. Magnan); 6) Marche de la 2^e DB (Clowez V.); 7) Ouverture du Voyage en Chine (F. Bazin, arrgt Bouchel); 8) Les gais Troubadours, fantaisie polka pour 2 saxos (Weiss-Mohr); 9) Variété sur Martha, opéra (de Flotow, arrgt Gadanne); 10) Voyage à travers les U.S.A., fantaisie jazz (de Darling); 11) Lésion Etrangère, marche (Doering-Quell).

Concert très applaudi, et la soirée se termina par un grand bal.

Dimanche 21 juin, concours-festival de musique placé sous la présidence d'honneur de M. Léon Arnould, député maire de Florange; M. Raymond Lafond, président de la Fédération; M. Gabriel Wahreit, président d'honneur de l'Harmonie; de MM. les Membres du comité de l'Harmonie de Florange.

De bonne heure, ce fut la réception des membres du jury, composé de:

- MM. René Bellion, vice-président de la fédération, directeur de l'école de musique de St-Avoird; Robert Sommer, vice-président de la fédération, directeur de l'Harmonie Municipale de Nancy; Roland Boitel, directeur de l'Harmonie de H.B.L.; Jacques Gouvin, vice-président de la fédération, directeur de l'Harmonie de Montigny-lès-Metz, professeur au conservatoire régional de Metz; Pierre Clémens, directeur de l'Harmonie Municipale de Sarreguemines; Charles Müller, professeur de l'école de musique de Thionville, directeur de la musique des sapeurs-pompiers.

Durant le petit déjeuner qui suivit la réception, les derniers consignes furent données et le jury, sous la conduite de MM. Chléssa et Clermont, secrétaires du concours se répartit dans les salles affectées au concours.

Salle Plagnieux, à Flange, secrétaire M. Roger Clermont.

Jury: MM. Bellion, Bittel, Muller.

Sociétés concurrentes: 1) Union philharmonique Metz-Sablon, 2^e division, 1^{re} section. Directeur: M. André Volin. Président: M. Gaston Pierrard. Morceau imposé: « Esquisses médévales », de Fallenet. Morceau choix: « Le pays du seigneur », de F. Lehar, arrgt Roger.

2) Harmonie Municipale de Volmerange-les-Mines, 2^e première. Directeur: M. Michel Jean. Président: M. Weth Pierre. Morceau imposé: « Esquisses médévales », de Fallenet. Au choix: « Djemlé », de Mané.

3) Société Musicale Municipale La Lyre de Hettange-Grande, non classée. Directeur: M. Const. Président: M. Jollyvall. Morceaux de classement: « Ouverture «olennelle », de J. Meyer. « Le Calife », de Boeldieu.

4) Musique Municipale de Basse-Ham, non classée. Directeur: M. Spitzer Gabriel. Morceaux de classement: « La Fille du Régiment », Fieur de Paris.

Salle le Châtelet. Jury: MM. laire M. Joseph Chléssa.

Sociétés concurrentes: 1) Société Musicale Union de Distroff, 3^e division, 1^{re} section. Directeur: M. Jacquët. Président: M. Krupp. Morceau imposé: « Le Voyage en Chine », de Bazin, arrgt Bouchel. Morceau au choix: « La Poupée de Nuremberg », de Adnan.

2) Société de Musique le Foyer Rural de Kirschnaumen-Obernäumen, 3^e division, 2^e section. Direc-

teur: M. Henri François. Président: M. Schmitt Gustave. Morceau imposé: « Le Voyage en Chine », au choix: Les Cloches de Corneville, fantaisie de Planquette.

3) Harmonie Municipale de Guénange, 3^e/1^{re}. Directeur: M. Robert Muller. Président: M. Gullemand Jean. Imposé: « Le Voyage en Chine », au choix: La Tonnelle Fleurie, ouverture de Miliot Marius.

4) Symphonie La Haute Moselle des Usines de Neuves-Maisons, non classée. Directeur et président: M. Rémy Fernand. Morceaux de classement: « Le Calife de Bagdad de Boeldieu, sélection sur l'Auberge du Cheval Blanc, de Benatzky.

Après le passage de toutes les sociétés concurrentes, le jury se réunit à la C.M.F.F. pour délibérer. M. Jacquët informe le jury des sommes et objets mis à sa disposition, à savoir: vase de Sévres offert par le ministère des Affaires Culturelles, 1 somme de 200 F offerte par ce même ministère, 1 clairon offert par la Maison Dider, à Metz, une somme de 1.050 F offerte par l'Harmonie de Florange.

Après délibération, le jury, sous la présidence de M. Lafond, donne connaissance des points obtenus par les sociétés et répartit les récompenses selon et comme suit:

1) Société Musicale Union de Distroff, 29 points, 1^{er} prix, ascendant, 150 F et le vase de Sévres offert par le ministère des A.C.

2) Harmonie Municipale Volmerange-les-Mines, 28 points, 1^{er} prix, ascendant, 200 F offerts par le ministère des Affaires Culturelles.

3) Sté de Musique du Foyer Rural de Kirschnaumen-Obernäumen, 28 points, ascendant, 200 F offerts par Florange.

4) Harmonie Municipale de Guénange, 25 points, 150 F offerts par Dider de Metz.

5) La Lyre de Hettange-Grande, 25 points, 1^{er} prix, 150 F.

6) Symphonie La Haute Moselle de Neuves-Maisons, 24 points, 1^{er} prix, la médaille de la fédération.

7) Union Philharmonique de Metz/Sablon, 23 points, 1^{er} prix, 150 F.

Un déjeuner fut ensuite offert aux membres du jury, auxquels se joint MM. Lafond, Jacquët, Wahreit, de Col, Muller, Chiesa, Clermont, Nennig.

Déjeuner empreint de la plus franche camaraderie et animé par les traits d'esprit du président Lafond, vraiment en verve ce jour-là.

M. Jacquët demande au jury de bien vouloir et encore, juger le défilé, celui-ci étant doté de 200 F de prix offerts par l'Harmonie de Florange.

Ordre du défilé: 1) Union Philharmonique Metz/Sablon; 2) Harmonie Municipale de Volmerange-les-Mines; 3) Société Musicale Union de Distroff; 4) Sté de Musique Foyer Rural d'Obernäumen; 5) Harmonie Municipale de Guénange; 6) Sté de Musique La Lyre de Hettange-Grande; 7) Musique Municipale de Basse-Ham; 8) Sté de Musique La Lorraine de Roselange; 9) Les Majorettes de Knutange; 10) Harmonie Municipale de Knutange; 11) Société Musicale de Pagny-sur-Moselle; 12) Union Musicale de Moyeuve/Froidoul; 13) Fanfare de Fontoy; 14) Harmonie Municipale de Metzervisse; 15) L'Echo des Bois de St-Nicolas-en-Forêt.

Prix du défilé: 1) Sté de Knutange, 50 F; 2) Sté de Metz/Sablon, 30 F; 3) Sté de Basse-Ham, 25 F; 4) Sté de Volmerange-les-Mines, 20 F; 5) Sté de Guénange, 20 F; 6) Sté de Moyeuve/Froidoul, 20 F; 7) Sté de St-Nicolas-en-Forêt, 20 F; 8) Sté de Roselange, 15 F.

Morceaux d'ensemble et festival: 1) Sonnerie au drapeau dirigée par M. Volin, directeur de l'Union Philharmonique de Metz/Sablon.

2) Marche de la 2^e DB, dirigée par M. Robert Muller, directeur de l'Harmonie Municipale de Florange.

3) La Marsillaise, dirigée par M. Raymond Lafond, président de la fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle.

4) Concerts permanents à l'intérieur et à l'extérieur du chapiteau par les sociétés présentes.

Il est à noter les services rendus par:

La symphonie La Haute Moselle en donnant 2 concerts sous le chapiteau, l'un à 11 h. 30 et l'autre à 14 h. 30.

La Sté Musicale Union de Distroff, en accompagnant l'association des Luxembourgeois en Lorraine, au monument aux morts, pour un dépôt de gerbe à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de cette association.

Conclusion et commentaires: Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, M. Jacquët remercia la municipalité, bien entendu, pour son soutien moral, matériel et financier, les membres du jury pour le travail délicat de la soirée, la fédération représentée par son président M. Lafond.

Il félicita les sociétés qui ont eu le courage d'affronter un jury, des succès obtenus et de la qualité de l'exécution des morceaux imposés et au choix.

Il déplora néanmoins l'indifférence des nombreuses sociétés invitées soit 163 invitations lancées, 8 seulement ont répondu ou au concours, alors que ce concours était ouvert à toutes les sociétés fédérées, harmonies, fanfares, chorales, plectre, etc.

Bonnes et belles journées au service de la Musique et nous ne pouvons que féliciter toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette magnifique manifestation musicale.

Pierre JACQUËT, Président de l'Harmonie Municipale 57-FLO-RANGE

Petit de Lisieux, puis la sélection sur le « Tannhauser », sous la baguette de M. Péret.

La se place la remise du fanion fédéral par l'Harmonie de Lisieux à l'Harmonie de Châteaudun, avec allocution distinguée de M. Thomas, président de l'Harmonie de Lisieux.

M. Anne revient au pupitre et fait entendre la délicieuse « Plainte du Clocher », pièce descriptive de G. Balay, ancien chef de la musique de « La Garde ». Enfin, le « plat de résistance »: « La Marche du Couronnement de la Muse du Peuple » de Charpentier, permit à M. Cordier de Chartres, d'extérioriser ses talents d'ancien chef de musique capitaine.

Avant l'hymne national, avec M. Anne, M. le Maire tint à remercier les personnalités présentes, et surtout ce brillant ensemble que l'on serait heureux d'applaudir à nouveau à Châteaudun.

Une communication

Cher Monsieur Anne

En 1953, lors de la Ste-Cécile, j'ai eu l'honneur et la joie, en tant que directeur de la société municipale, de vous accueillir à St-Romain-de-Colbosc: c'est un des bons souvenirs de mon passage dans cette région. Dans l'inévitable discours que j'avais alors prononcé, je vous avais dit que je ferais le maximum pour inculquer dès l'école, le goût de la musique aux jeunes. Peut-être pour ma propre satisfaction, mais surtout parce que je pense que vous en avez de la joie, voici comment j'ai pu tenir ma promesse. Nommé en 1965 à Grand-Couronne, j'ai pris contact avec quelques habitants désireux de musique, et avec le Conservatoire de Rouen. En prêtant le solr mes locaux, j'ai pu contribuer à créer une école municipale de musique, sous la direction de R. Chalme, professeur au conservatoire, et avec le concours de professeurs du même conservatoire (250 élèves actuellement). En septembre 1969, j'ai ouvert, dans l'école même, un cours préparatoire (6-7 ans) à tiers temps musical (6 heures de musique (méthode O.R.F.) par semaine, prises dans l'horaire), où exerce Mme Brasseur, du conservatoire également, et ce, à la grande satisfaction des usagers. Nous ouvrons, en septembre 1970, le cours élémentaire et ainsi de suite. Je crois qu'il s'agit de la première expérience en France. Les résultats sont excellents. Je n'ai pas besoin de vous préciser que, malgré le peu de part que j'y prends, en fait, je suis fier de cette réalisation!

Je vous espère en bonne santé, ainsi que les vôtres. J'espère que la F.M.N. continue son œuvre (je joue actuellement dans l'harmonie locale, dont je suis vice-président depuis hier soir!). J'ai toujours fait des chorales là où je suis passé, et j'ai laissé ici la place à plus fort que moi!

Je vous autorise, si vous le jugez bon, à publier dans le Journal tout ou partie de ma lettre, si cela peut être un excitant pour d'autres.

Bonne nuit, cher Monsieur Anne, avec mon meilleur souvenir, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Roger BILLARD, Directeur école F.-Buisson, Grand-Couronne

NORMANDIE

Le congrès annuel à Châteaudun

C'est le samedi 6 et le dimanche 7 juin que se sont tenues les assises du congrès annuel. Nous en donnerons le compte rendu détaillé dans notre prochain Journal. Disons seulement que beaucoup d'absences, sans la moindre excuse, ont été malheureusement constatées.

M. Péret, vice-président fédéral, président de l'union départementale d'Eure-et-Loir, directeur de l'école de musique de l'Harmonie Municipale de Châteaudun a été la cheville ouvrière de l'organisation de la journée, aidé par son président d'honneur, M. Bouvier, et son infatigable vice-président de l'harmonie, M. Brouillard, conseiller municipal.

Après le congrès, dépôt d'une gerbe au monument commémoratif des combats de 1870. A l'issue de cette manifestation du souvenir, réception des congressistes, en un vin d'honneur, à l'hôtel de ville, par M. Gauthery, conseiller général, maire de Châteaudun: il se félicita d'avoir pu accueillir le congrès, dans la dernière date remonte à 1948... M. Anne remercia la municipalité d'avoir bien voulu assurer les dépenses nécessaires et complimenta M. Péret de l'action qu'il mène dans la ville pour assurer la pérennité de la musique, et dans la cité et dans la région. Il salua aimablement les « 3 Muses » de l'harmonie (les 3 plus anciennes mais jeunes exécutantes de l'ensemble) et remit la médaille d'or de la fédération à M. Bouvier pour ses 25 années de services rendus à la musique municipale.

Et, l'après-midi, dans la plutôt sonore église Ste-Madeleine désaffectée, se déroula une très belle audition artistique devant un public enthousiasmé, mais un peu trop clairsemé. En première partie, se fit la présentation de l'Orchestre Juniors de l'école municipale (une soixantaine d'exécutants), par son « grand patron », M. Péret, qui fit entendre parfaitement rendus: « Chant des Matelots » de Schumann, « Esquisses Médévales » de Fallenet et « Marche Royale de France » du XVIII^e siècle.

En deuxième partie, ce fut le splendide concert par les harmonies réunies, de Chartres, Lisieux, Châteaudun (120 exécutants). « L'Hymne Confédéral » de la C.M.F. de Boutry, sous la direction de M. Anne résonna majestueusement sous les voûtes séculaires, lui succéda l'ouverture de « Mireille », sous la direction de M.

Cher Monsieur Anne

En 1953, lors de la Ste-Cécile, j'ai eu l'honneur et la joie, en tant que directeur de la société municipale, de vous accueillir à St-Romain-de-Colbosc: c'est un des bons souvenirs de mon passage dans cette région.

Dans l'inévitable discours que j'avais alors prononcé, je vous avais dit que je ferais le maximum pour inculquer dès l'école, le goût de la musique aux jeunes. Peut-être pour ma propre satisfaction, mais surtout parce que je pense que vous en avez de la joie, voici comment j'ai pu tenir ma promesse. Nommé en 1965 à Grand-Couronne, j'ai pris contact avec quelques habitants désireux de musique, et avec le Conservatoire de Rouen.

En prêtant le solr mes locaux, j'ai pu contribuer à créer une école municipale de musique, sous la direction de R. Chalme, professeur au conservatoire, et avec le concours de professeurs du même conservatoire (250 élèves actuellement).

En septembre 1969, j'ai ouvert, dans l'école même, un cours préparatoire (6-7 ans) à tiers temps musical (6 heures de musique (méthode O.R.F.) par semaine, prises dans l'horaire), où exerce Mme Brasseur, du conservatoire également, et ce, à la grande satisfaction des usagers.

Nous ouvrons, en septembre 1970, le cours élémentaire et ainsi de suite. Je crois qu'il s'agit de la première expérience en France. Les résultats sont excellents. Je n'ai pas besoin de vous préciser que, malgré le peu de part que j'y prends, en fait, je suis fier de cette réalisation!

Je vous espère en bonne santé, ainsi que les vôtres. J'espère que la F.M.N. continue son œuvre (je joue actuellement dans l'harmonie locale, dont je suis vice-président depuis hier soir!). J'ai toujours fait des chorales là où je suis passé, et j'ai laissé ici la place à plus fort que moi!

Je vous autorise, si vous le jugez bon, à publier dans le Journal tout ou partie de ma lettre, si cela peut être un excitant pour d'autres.

Bonne nuit, cher Monsieur Anne, avec mon meilleur souvenir, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Roger BILLARD, Directeur école F.-Buisson, Grand-Couronne

LISIEUX

La messe en si mineur, de J.-S. Bach, beaucoup de travail et de talent ont assuré un authentique triomphe

C'est en effet à une réussite sans précédent dans les annales lexoviennes (et l'on ajouterait volontiers régionales) que l'on a assisté, dans la crypte de la basilique, à la présentation de la « Messe en si mineur », de J.-S. Bach.

L'Orchestre Symphonique et la Choeur Saint-Pierre n'ont pas craint de s'attaquer à cette œuvre monumentale placée au sommet de la production musicale du Cantor. Cette composition est une œuvre d'art dépassant la limite des deux cultes car, étant donné ses dimensions, elle se prête mal à être exécutée lors d'un office religieux. Contrairement à la tradition, chaque partie se fractionne en pièces musicales distinctes, de dimensions considérables, formant

CHEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse Les Brodeurs REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél ARC 62-50 Se recommander au journal

un ensemble de vingt-quatre morceaux... Les parties chorales sont comme les piliers de l'édifice polyphonique, le plus souvent en forme de fugato ou de véritables fugues grandioses et solennelles, comme le portique d'une basilique ancienne. Orchestration très différente, où sont exclus les instruments à vent à sonorité éclatante, et les instruments à percussion. Bach admet toutefois la flûte, les hautbois, les bassons, les trompettes aiguës, le cor, le clavicin, l'orgue et quelques roulements de timbales. Les passages en solo qui apparaissent comme des pauses de méditation lyriques, sont généralement accompagnés d'un petit nombre d'instruments suffisant à créer de magnifiques sonorités.

Tout cela a été remarquablement exécuté. André Petit, avec sa chorale, obligatoirement renforcée d'éléments extérieurs, a travaillé plusieurs mois d'arrache-pied pour atteindre, fort bien, le résultat obtenu par ses troupes, et mérite une mention particulière de reconnaissance. Quant à M. Muckensturm qui, au pupitre avait la magistrale responsabilité de la soirée, il s'est assuré, pour l'orchestre proprement dit, du précieux concours d'éléments solistes de haute valeur: F. Plassart, violon; J. Gillet, flûte; P. Tillard et D. Hamer, hautbois; E. Caudron, cor; A. Bellin et P. Dutot, trompettes; J. Muckensturm, épinette; Daniel Le Guen, orgue, basse continue; E. Fonté, violoncelle, et M. Dietrich, contrebasse.

L'ensemble (chœurs et orchestre) de 150 exécutants, encadré merveilleusement les quatre grandes vedettes: Berthe Kal, soprano; Geneviève Macaux, contralto; Gérard Friedmann, ténor; et Georges Jollis, basse, dont de précédents numéros ont relaté les brillants succès de service.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails d'appréciation sur ces grands artistes, spécialistes de ce genre de musique sacrée. Résumons un soulignant l'émerveillement de la foule de près de 800 spectateurs, immergés sous les voûtes de cette crypte sainte aimablement à la disposition des organisateurs par Mgr Durand, lui-même à très musicien. Ovation déclinée après le point d'orgue final, braves, rappels, confondant dans un même sentiment d'admiration vedettes, chanteurs, musiciens de l'orchestre et leurs entraîneurs, André Petit, chef de la chorale; Louis Muckensturm, « le metteur au point » de l'exécution.

Cette soirée était présidée par M. Pontal, préfet de région, entouré de MM. Miguet, sous-préfet de Lisieux; le docteur Buisson, député-maire; Mgr Durand, directeur du pèlerinage; le docteur Devaux, président de l'Orchestre Symphonique; M. Thomas, président de l'Harmonie Municipale, etc.

Lors de ce gala présenté par M. Anne, le docteur Devaux prit la parole pour saluer les autorités et remercier tous ceux qui par leur présence, permirent à ce dernier concert de la maison de s'élever au apothéose.

A l'issue de l'audition, un vin d'honneur rassembla tous les participants. Ce fut l'occasion pour le docteur Buisson de souligner la réussite exceptionnelle d'une telle soirée qui s'accompagna d'un retentissement nullement usurpé.

Brillant concert de l'Orchestre de Chambre Normand - He-de-France

De tous temps, les grands compositeurs ont su plier les impératifs que leur dictait leur génie aux limites imposées par le genre « mineur » de la musique de divertissement ou d'accompagnement. Ainsi, des airs de cour, danseries et sérénades jusqu'à nos modernes « musiques de scène », s'est constituée tout un répertoire du plus haut intérêt, où les plus grands noms de l'histoire de la musique n'ont pas dédaigné de figurer.

Ce fut pour les 300 Lexoviens présents l'occasion de découvrir les délices de la musique de chambre lors du concert offert à la Maison des Jeunes et de la Culture par l'ensemble He-de-France-Normand, placé sous la baguette de Jean-Pierre Lacour, ancien élève de l'École de Musique du Conservatoire de Caen, actuellement au Conservatoire National de Paris: 6 violons, 2 altos, 2 violoncelles, 1 contrebasse composent la pléiade très homogène.

M. Plassart, présentateur de la soirée, exprima toute la joie qu'il ressentait à accueillir cette formation dirigée par celui qui fut l'un de ses brillants élèves violonistes. Il adressa ses remerciements à M. Alain Crochard qui a bien voulu prêter la salle pour la soirée: à la Maison Denis qui réalisa le décor floral, ainsi qu'aux personnalités et aux spectateurs venus encourager le talent de ces jeunes musiciens, pour la plupart élèves du Conservatoire de Paris.

Première œuvre présentée: la « Double concerto en la mineur », de Vivaldi. Il fut en évidence la technique élève au charme évocateur des deux violons solos: Gérard Tournon et Jean-Pierre Lacour. Lui succéda l'« Adagio pour cordes », de Samuel Barber, musicien



contemporain, américain. La première partie s'achève par le « Concerto pour trompettes et cordes » de Torelli. Cette interprétation due au talent de Pierre Dutot (trompette solo) souleva de nombreux rappels dans l'assistance. Les musiciens et le soliste se plurent au désir du public et lui offrirent la « Finale de la sonate pour trompettes et cordes », de Telemann.

Le deuxième feuillet du spectacle s'ouvrait sur la pièce maîtresse de la soirée : « La sérénade K 525, plus connue sous le nom de « Petite musique de nuit », de Mozart. Formée de quatre mouvements, l'œuvre revêt une forme assez ambiguë de quintette à cordes : la contrebasse et le violoncelle jouant continuellement à l'unisson. L'allegro initial est bâti sur deux thèmes rapides reconnaissables. La romance, qui suit, prend une forme poétique. Le menuet, plus rustique, est coupé par un trio qui renoue avec la mélancolie du second mouvement. Le rondo final se veut de caractère délibérément entraînant. Fraîcheur et spontanéité sont à mettre au crédit de l'orchestre pour leur brillante interprétation qui souleva les chaleureux applaudissements du public.

Cette soirée se clôturait sur la « Simple Symphony », du compositeur britannique Benjamin Britten. Œuvre pleine de jeunesse, inspirée de chansons populaires, qui se prêta merveilleusement à la fougue de l'ensemble.

Les vives des spectateurs résonneront longtemps sous les voûtes de la salle omnisports après que le dernier accord fut tombé.

Puisse cette manifestation d'une qualité prometteuse pour l'avenir de l'Orchestre être renouvelée dans nos murs et « exportée ».

COUTANCES

Le 175ème anniversaire de l'Harmonie Municipale a été célébré avec ferveur dans le cadre des « cinq jours de Coutances » : Foire-exposition

Créée le 12 Thermidor, An 11, cette phalange devint ensuite la musique de la Garde Nationale et elle devait participer à toutes les cérémonies coutançaises. Hier comme aujourd'hui, ses musiciens étaient recrutés dans toutes les classes de la société et étaient tous des bénévoles.

Déjà, en mars dernier, la Musique municipale donnait un fort brillant prétexte à ce festival. Dans le même temps, une école de musique s'est créée, plus de cent jeunes s'initient à la musique et actuellement près de 40 musiciens en « herbe » jouent d'un instrument. Ceci laisse bien augurer de l'avenir, l'Harmonie municipale s'en va vers son second centenaire.

Inscrite sur les contrôles de la C.M.F. sous le numéro 6081, le 25 septembre 1946, la Musique municipale est l'une des plus « vieilles musiques » de France. Sous l'impulsion d'un tout jeune chef Christian Dzlerla, 1er Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, elle a repris corps en présentant ses élèves aux épreuves fédérales.

Il revint à l'Harmonie Coutançaise d'ouvrir le festival en donnant un concert de gala. D'hier (de 1794 à 1900) à aujourd'hui (de 1900 à 1970), tel est le thème de l'audition. En premier volet : Marche Consulaire à Marengo, Parfum d'éventail, Les deux Cousins (solistes MM. Bacon et Nicolle). Les belles Valses de la Belle Époque, Pas d'Ours, Rondo sur des succès 1900, Le Tram.

C'est la jeune chorale que dirige M. Christian Dzlerla qui aura charge de faire la transition ; elle chantera sa fidélité à la Normandie, mais également sa jeunesse avec « Thierry la Fronde ».

Et « My Fair Lady », Saint-Louis Blues, Chicago, feront de l'une des plus vieilles musiques de France une musique d'aujourd'hui.

C'est ensuite l'arrivée de la Musique des Houllières de l'Escarpelle où C. Dzlerla fit ses premiers pas ; la famille se complète avec la participation de l'Harmonie de Pantin où le père du jeune chef coutançais est lui-même instrumentiste. Et puis, c'est le gros flot constitué par les formations de : Vire, Littry, Dives, Cerisy-la-Salle, Saint-Sauveur-Landelin, Granville et Port-Bail.

Plusieurs milliers de personnes étaient déjà là pour entendre les morceaux d'ensemble ou alliant d'ailleurs diriger Christian Dzlerla, et pour assister au défi qui conduisait vers l'enceinte de la Foire-Exposition.

Sur le podium, installé à l'intérieur de la Foire, les musiques se succédaient ayant de partir aux quatre coins de la ville donner de véritables concerts.

Ce Festival clôturait magnifiquement le 175ème Anniversaire de l'Harmonie Municipale de Coutances.

GRANVILLE

Ecole de Musique et Harmonie

L'école de musique et l'harmonie en pleine rénovation, sous la direction de M. Fèvre, ont manifesté leur existence en présentant, tout récemment, un programme varié et très au point. La salle du casino rassemblait de nombreux auditeurs qui, par leurs applaudissements chaleureux, ont reconnu les progrès marqués de l'ensemble : « les moins jeunes » encadrant « les Juniors ».

Première partie. — « Marching of Paris » (M. Barrios), « Carrousel » (S. Béchet), « Marche du Colonel Bogey » (Kenneth et Afford), « Bueno Cortado » (F. Baxter), Dominique.

Quatuor de clarinettes (Juniors) : « Lettre à Elise » (Beethoven), « Sérénade » (Schubert), « Bourrée » (J.-S. Bach), « Andante et Cantabile » (Mozart).

Deuxième partie. — Quatuor de trompettes (Juniors) : « Marche solennelle (C. Saint-Saëns), « Marche Royale de France (Corroyez), « Marche solennelle » (Haendel), « Marche consulaire à Marengo » (Fargool), « Highroad Impressions » (suite) (P. Scheffer), « Dixieland Revel » (H.-L. Walters), « Empire State Building » (J. Daving), « Brazil » (Barosso-Scheffer), « La Gravinillaise » (V. Chénais).

SAINT-LO

Concert de Musique de Chambre

Les mélomanes Saint-Lois ont constaté, le 20 mai, au théâtre Roger-Ferdinand, combien Jean Hamon a eu raison d'écrire dans le journal « Combat » : « L'orchestre de chambre de Rouen doit être considéré comme un orchestre de chambre de tout premier ordre, capable de rivaliser par sa cohésion, sa précision, sa souplesse et la richesse de sa couleur, avec ce que l'étranger nous envoie de meilleur ».

Cette phalange de très grande valeur a interprété, sous la direction de M. Jean-Sébastien Bureau, directeur du conservatoire régional de Rouen : « Sémélé », suite pour orchestre à cordes de Marin Marais ; « le sixième concerto ou « sextuor », de Rameau ; « Don Quichotte », de Telemann ; « Sinfonietta », de Roussel ; « Divertissement » de Mozart.

Il est incontestable que cette soirée du 20 mai aura été, pour les amateurs de belle musique, un excellent moment.

R. L.

Distribution des Prix du Conservatoire Municipal

Distribution des prix du conservatoire municipal.

Le jeudi 25 juin a eu lieu, au théâtre Roger Ferdinand, sous la présidence de M. Liébard, maire, assisté de M. Mesnilroy, président de l'association des parents d'élèves, la distribution des prix du conservatoire municipal de musique.

La lecture du palmarès eut lieu devant une salle comble où se trouvaient, dans une ambiance fort sympathique, parents d'élèves et amis de la musique.

La cérémonie débuta par le chant de la « Marsillaise » par la chorale du conservatoire.

En manière d'introduction, trois jeunes trompettistes firent très brillamment sonner dans le théâtre, les notes joyeuses de l'« Air de fête » de Cordier.

M. Carrière, directeur, après avoir remercié les personnalités présentes, dit sa reconnaissance aux généreux donateurs, en particulier, la musique municipale et l'association des parents d'élèves, qui offrirent les nombreux livres et disques destinés à récompenser les élèves. Il prononça, ensuite, une très intéressante allocution sur le thème : « 1970, année Beethoven » dans laquelle il s'attacha à montrer ce qu'était ce grand compositeur, en tant que musicien mais aussi en tant qu'homme.

Un programme de choix permit, entre chaque classe, de mesurer et d'apprécier les progrès réalisés et le niveau atteint, sous l'impulsion de son directeur, par l'ensemble de cette école de musique qui, rappelons-le, a obtenu l'agrément du ministère des Affaires Culturelles.

Le public, dont le plaisir allait « crescendo », écouta successivement : « le Premier Quatuor » de Meunier ; l'ensemble des cordes placé sous la direction d'un jeune violoniste qui s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de maîtrise.

Un groupe de jeunes chanteuses et chanteurs, accompagné au piano par leur professeur, Mme Juchem, défilait très agréablement la « Barcarolle des « Contes d'Hoffmann ». L'ensemble de violoncelles se fit entendre, à son tour, en interprétant une « Sonate » de Silmer, La « Chanson de Solveig », de Grieg, par la classe de guitares, charma l'auditoire. La chorale revint pour chanter plusieurs morceaux, seule ou accompagnée par le quintette à vent et remporta un vif succès.

Le mot de la fin revenait à l'Harmonie des Cadets qui déclencha des applaudissements nourris avec le « Final du Ballet Egyptien », de Lullini.

Il n'est pas douteux que, compte tenu des excellents résultats obtenus par le conservatoire municipal de Saint-Lo, cet établissement soit, à nouveau, « pris d'assaut » à la prochaine rentrée scolaire.

Le nombreux public qui a le privilège d'assister à cette soirée est unanime pour féliciter chaleureusement M. Carrière et son équipe de professeurs et les remercier vivement pour les services qu'ils rendent à la jeunesse Saint-Loise et à la population tout entière.

R. L.

ARGENTAN

Heureux globe-trotters !

Les élèves de l'école de Danse et l'orchestre municipal d'Argentan ont participé au cours d'un précédent week-end, en Angleterre, au festival international d'Abingdon, qui avait réuni plusieurs nations européennes : Belgique, Hollande, Allemagne, Italie, et France, sous l'égide du comité de jumelage d'Abingdon.

Si, quatre années déjà avaient passé depuis la première visite des musiciens d'Argentan à leur ville-sœur, les souvenirs étaient demeurés fidèles, et des liens d'amitié furent renoués ou resserrés.

C'est à l'une de ces cérémonies très officielle — qui scella l'amitié entre Abingdon et Schongau (Allemagne) qu'assistèrent dès le premier matin du week-end, M. Lepout, maire-adjoint d'Argentan, et M. Chaplain, secrétaire général de la mairie, président de la musique municipale.

Au gala de plein air, sur le terrain de cricket, musiciens et majorettes d'Argentan ont conquis tout ce monde cosmopolite par leur dis-

cipline, leur tenue, leur allure altière.

Tous ont donné le maximum d'eux-mêmes dans ce concert moderne, association de l'Orchestre et des danseuses avec « Marches Anglaises et Américaines », « Java », « Les gars de la marine », le « Charleston », et « la Samba ».

Le lendemain, un cortège se forma à Abcy-House pour partir en procession à l'église St-Hélène. Le rite anglican étonna un peu les catholiques d'Argentan. L'office consista essentiellement en psaumes chantés et participation de l'orchestre d'Argentan qui exécuta, dès l'entrée de la Française, une « Introduction à la Française », suivie de l'« Ave Maria » de Gounod. Puis ce merveilleux Adagio d'Albinoni.

Avant l'homélie du Rév. W. E. G. Payton, Pasteur de Sainte-Hélène, une très belle et importante chorale constituée d'élèves des lycées du district d'Abingdon, interpréta un

chant de jubilation, « Jubilate in F », entre les deux lectures faites par le Lord-Mayor d'Abingdon et le Burgomaster de Schongau.

Enfin, dans une salle dotée d'une acoustique parfaite, l'orchestre et les danseuses d'Argentan donnèrent leur concert de musique classique qui fut une révélation auprès d'un auditoire attentif.

M. Bouny dirigea « Chant Polonois », donné, le matin, à la fin de l'office religieux, puis « Les flots de Danube », et quelques extraits de « l'Arlésienne », avec, notamment, M. Guesson, en solo de flûte, dans le menuet, et la farandole que les élèves de Mme Bouny dansèrent dans leurs jolies robes bleues.

Elles dansèrent également la « Tarantelle », et leurs costumes chatoyants séduisirent le public.

Les trois charmantes ballerines : F. Bornstein, A. Lallemand, et J. Maupflifier, interprétèrent le gracieux « Moment musical ».

En seconde partie, les « Hussards » furent ovationnés dans les « Marches Françaises », et « Le rêve passe » fut religieusement entendu. Sylvie Patte, très applaudie, dans le Menuet de Beethoven. La « Danse du Sabre » avec la maîtrise et la rapidité du rythme, enthousiasma la salle qui en redemanda une seconde exécution.

Quant à l'œuvre maîtresse, « La valse de l'Empereur », dansée et tableau avec hussards, dames de cour et impératrice, encadrées de parterres de fleurs, fut un enchantement pour les yeux et les oreilles. Ce fut sous les ovations de la salle que se termina les concerts des Argentanais, que M. le Mayor d'Abingdon félicita par une chaleureuse poignée de main à M. Bouny et en offrant une splendide gerbe de fleurs à Mme Bouny.

Une fois de plus, nous pouvons affirmer que le succès de la Musique Municipale et de ses danseuses n'a pas de frontières.

Les Editions CHAPPELL présentent :

Les deux premiers disques d'une série d'enregistrements par :

LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

sous la direction de : Désiré DONDEYNE

CONCERT - PROMENADE

VOLUME I

1. MAJORETTES' MARCH

Roger Bourdin - Paul Bonneau
Arrangement : Désiré Dondeyne.

2. MY FAIR LADY

Frederick Loewe (Sélection)

3. MA PROVENCE

Paul Bonneau.
Arrangement : Désiré Dondeyne.

4. SWEET DOLLY

Camille Sauvage.
Arrangement : Désiré Dondeyne.

5. FOOTBALL ASSOCIATION

Georges Liferman
Arrangement : Désiré Dondeyne.

6. LES FETES DE TERPSICHORE

François de Boisvallée
Arrangement : Désiré Dondeyne.

- Ouverture pour les fêtes de Terpsichore,
- Pastorale en forme de ritournelle,
- La Rieuse,
- Gayement,
- Fanfare dans le goût français,
- Gracieusement,
- Tambourin en forme de musette,
- Apothéose.

Disque CHAPPELL, 33 tours, 30 cm. Mono Stéréo CH. 33510

Distribution SONOPRESSE

1. MAJORETTES' MARCH

2. 76 TROMBONES

Meredith Wilson
Roger Bourdin - Paul Bonneau
Arrangement : Désiré Dondeyne.

3. FOOTBALL ASSOCIATION

Georges Liferman
Arrangement : Désiré Dondeyne.

4. LES CRUELLES CARTOUCHES DE L'AMOUR

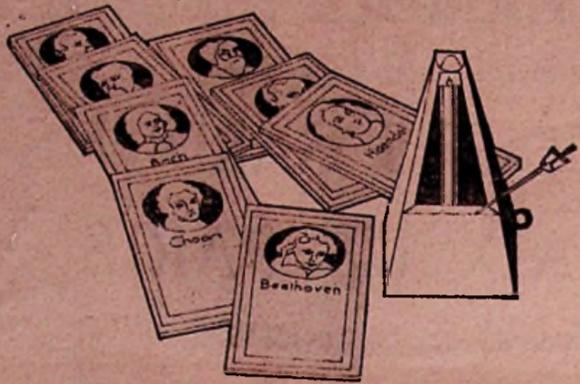
J.-M. Rivat, F. Thomas, C. Sarrel
Arrangement : Désiré Dondeyne.

Disque CHAPPELL 45 tours E.P. Mono-Stéréo CH 1015

Distribution SONOPRESSE

Tous les Arrangements pour HARMONIES ou FANFARES des titres de ces disques sont en vente aux :

Editions **CHAPPELL** 4, Rue d'Argenson
PARIS-8ème — 266-56-05 +



CLASSIQUES HAGHETTE DE LA MUSIQUE

Cette collection, de présentation claire et attrayante, se propose de faire découvrir la vie et l'œuvre des compositeurs et musiciens les plus importants de tous les pays et de tous les temps.

Conçue pour tous, jeunes et adultes, amateurs de musique classique :

- elle éveille la curiosité musicale de certains,
- elle apporte aux autres le moyen de mieux connaître l'histoire et l'art de la musique,
- elle étend la culture musicale de tous.

Chaque volume broché 11 x 21 cm : 3,20 F.

Titres parus : BACH - BARTOK - BEETHOVEN - BERLIOZ - CHOPIN - DEBUSSY - HAENDEL - MOZART - RAVEL - TCHAIKOVSKI - WAGNER.

BON DE COMMANDE à retourner chez votre libraire le plus proche. Monsieur, Madame, Mademoiselle

Adresse _____

Ville _____ Dpt _____

Désire recevoir _____ exemplaires des titres suivants : ...

Date : _____ Signature : _____

OISE

HENONVILLE

Centenaire de la Fanfare

La commune d'Henonville a participé toute entière au Centenaire de sa Fanfare.

C'est par un temps ensoleillé que s'est déroulée cette fête musicale. Créée en mai 1870, cette société n'a jamais cessé son activité, et cela malgré les guerres.

MM Bizet, Cédille, Blot, Louis Grisele, Barbe, Marchal, Grisele, Dumast l'ont successivement dirigé.

Actuellement, c'est le dynamique M. Levacher qui en assure la direction.

Le chef et de dévoués mélomanes locaux instruisent les jeunes, permettant ainsi de perpétuer dans la commune ce bel art qu'est la musique.

Pour fêter son centenaire, la Fanfare d'Henonville avait fait appel à l'excellente musique qu'est celle de la Gendarmerie Mobile de Drancy, qui après avoir défilé dans la cité donna, sous la baguette de l'adjudant-chef Flament, un merveilleux concert qui reçut de nombreux applaudissements.

A l'initiative, le général Siman, président d'honneur de la Fanfare retraca dans le détail la vie de la Fanfare d'Henonville.

M. Jean Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise, qui avait honoré de sa présence

cette journée salua toutes les personnalités présentes, félicita les organisateurs, et le général Siman, en particulier, qui avait été pour cette fête d'un dévouement exemplaire.

Puis, après avoir remis les distinctions prévues, il remercia l'adjudant-chef Flament et les musiciens de la Gendarmerie Mobile pour le très beau concert varié qu'ils avaient offert aux nombreux auditeurs.

Parmi les nombreuses personnalités, on remarquait : MM. les Maires Sorêt, d'Henonville; César, de Méru; Flanson, d'Ambliainville; Danet, de Tourly; Lievens, d'Yvry-le-Temple; Tassel, de Villeneuve-Sablons; E. Petit, directeur de la Fanfare d'Andeville; Dromaque, directeur de la Fanfare d'Ivry-le-Temple.

SOCIETES DE MUSIQUE

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année, à vos membres honoraires à vos amis

un CALENDRIER

Personnalisé à votre Société

Demandez catalogue et échantillons à l'imprimerie SIMATIS

42 - SAINT-ETIENNE

ORLÉANNAIS-BERRY

Concours de Musique de Romorantin

Au lendemain du concours de musique organisé à Romorantin, le 7 juin 1970, j'ai le devoir et le plaisir de m'adresser à toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation et encouragé les organisateurs et participants.

Devant la nécessité de respecter les horaires fixés, je n'ai pu, sur place, faire connaître, au nom de la F.M.O.B., les sentiments de notre groupement mais je me permets de les rappeler ici.

Il convient de saluer la présence de : MM. les Députés; MM. les Conseillers Généraux; M. le Sous-Prefet; M. le Maire de Romorantin-Lanthenay, assisté de ses adjoints et conseillers municipaux.

MM. les Présidents et Directeurs des Sociétés musicales prenant part aux épreuves et de leurs maîtres les accompagnant.

Après de notre président confédéral, M. le commandant Semler-Collier à qui j'affirme ma reconnaissance d'avoir accepté de présider ce concours, comme il avait promis de le faire, l'an dernier, M. Ehrmann.

Aux côtés de M. Dondeyne, l'éminent chef de la musique des gardiens

de la Paix, à la veille d'un déplacement à Lyon à qui vont notre sympathie et notre admiration pour les efforts qu'il soutient en faveur des sociétés de musique, qu'elles soient de nos villes ou de nos campagnes.

A toutes les personnalités musicales invitées à ce concours, en qualité de membres de jury des cinq groupes prévus.

Il est offert à tous, les cordiaux sentiments de la F.M.O.B. se joignant à ceux déjà formulés par la municipalité de Romorantin et le comité d'organisation de ce concours.

A M. Dargent, président de l'Union Musicale et du comité du concours, vont nos remerciements pour avoir assumé, avec l'aide précieuse des musiciens de sa société, un travail énorme de préparation et de construction du concours. - Ce concours qui, ce dimanche 7 juin, n'aurait dû être qu'un agréable souvenir si, il y a un an, à pareille époque, une manifestation de caractère tout différent n'avait mis empêchement à l'aboutissement de celle que nous avions préparée.

Je dois féliciter les organisateurs de cette journée qui ont, par leur persévérance et leur dévouement,

n'est-ce pas vrai, MM. Ben Oist et Habert? - tenu à ne pas laisser tomber dans le néant, les produits de leurs travaux de 1969, édifiés briques sur briques et qui leur ont coûté alors, comme on dit vulgairement ou argotiquement une demi-brique en argent.

Heureusement pour vous, votre municipalité et votre conseil général ont, à ce que je pense, pu vous apporter une aide financière d'une certaine importance, ce dont je les remercie bien vivement.

Quand à nous, qui comptons être très généreux, en prenant à notre charge une participation à vos frais, nous nous voyons réduits à puiser dans notre caisse « claire » une modique somme que j'aurais honte de chiffrer publiquement mais que, cependant, je vous offre. En effet, le Ministère de Jeunesse et Sports nous avait fait savoir qu'une nouvelle méthode de répartition des subventions allait être appliquée, mais il ne nous accorde qu'une petite attribution pour l'une des deux manifestations que nous lui avions présentées.

La manifestation choisie est, heureusement pour vous tous, celle d'aujourd'hui. Mais la subvention accordée ne dépasse pas celle que nous recevions habituellement pour venir en aide aux Sociétés de nos trois départements.

Néanmoins, le courage de nos Musiciens ne s'en trouve pas altéré, et je les remercie tous d'avoir suivi leurs Sociétés pour se présenter devant un jury aussi compétent que cordial. En leur souhaitant de remporter de Romorantin, ville si accueillante, un souvenir agréable de cette manifestation musicale du 7 juin 1970 et, en même temps, j'en suis certain, les lauriers que chacun aura mérités.

Merci encore aux organisateurs et félicitations à toutes les Sociétés participantes.

QUEST

Assemblée générale annuelle de l'Union départementale Musicale de la Vienne du 14 juin à BUXEROLLES

Placée sous la présidence de M. le Maire de Buxerolles et en présence de M. Auger, inspecteur à la Jeunesse et aux Sports, l'assemblée générale, où 22 sociétés de musique populaire ont été présentes et, fait remarquable, où une dizaine de « jeunes » de moins de 20 ans participent aux travaux, d'une haute tenue, tant par son sérieux que par son animation, a été constructive.

Rapport d'activité. - Le président Dhumeau présente le rapport d'activité 1969-1970. On en extrait : en 1969, 18 sociétés ont présenté 779 candidats aux examens fédéraux (238 en 1961) - Journée d'étude et de travail du 8 février à Châtelleraulieu (80 participants) - deux festivals : Chauvigny et Couhé-Vérac, où on a constaté une amélioration de la qualité musicale et une importante participation des jeunes.

Finances. - Le compte rendu financier de 1969, présenté par le trésorier M. Videau est adopté à l'unanimité.

Le projet de budget pour 1970 est arrêté. Il est toujours orienté vers l'aide maximum à apporter aux sociétés formant des élèves musiciens.

Projet de statuts pour la Fédération. - L'assemblée se félicite de constater que ces statuts reposent sur l'autorité de chaque Union départementale. Elle étudie particulièrement les articles 8, 9, 10, 12, 15 et 16. Elle fait sien ce projet sauf pour l'article 12, où elle demande que la durée du mandat du bureau soit fixée à un an au lieu de 5 ans en conformité avec les statuts des U.D.

M. Hélène sera le rapporteur pour la Vienne au Congrès de Fontenay-le-Comte.

Remplacement d'un membre du C.D., démissionnaire. - M. Sabourin Pierre est élu à l'unanimité pour remplacer M. Lussou, démissionnaire, pour raisons familiales.

Délégués appelés à constituer le C.D. de la Fédération. - Sont désignés : MM. Dhumeau, Hélène, Videau, Villert; suppléants : MM. De Iock et Delage.

Renouvellement du bureau. - Le bureau sortant est reconduit pour un an : président, M. Dhumeau; vice-président, M. Hélène; secrétaire-trésorier, M. Videau; secrétaire-adjoint, M. Delage.

Commission des jeunes. - Cette commission est composée de trois membres au maximum par société.

Son but : participation active des jeunes à la vie de l'Union. Ses délégués assisteront aux délibérations au C.D. de l'U.D. M. Leclair de Lusignan sera l'animateur provisoire de cette commission.

Doléances et vœux de la Commission des Jeunes. - a. locaux vétustes et insuffisants; b. encadrement des jeunes dérisoire; c. pédagogie : on n'intéresse pas assez rapidement les débutants à la « musique »; d. stages de week-end à organiser; e. manque d'instruments.

Modifications éventuelles des statuts de l'U.D. - A étudier pour 1971. Lieu de l'assemblée générale et du Festival pour 1971. - Candidatures de Civray et de Lusignan.

Conclusion : Avant de clore les débats, M. l'Inspecteur à la Jeunesse et aux Sports a tenu à dire sa satisfaction d'avoir assisté à cette assemblée générale et de constater que ses services et l'U.D. poursuivent le même but : culturel, d'animation, d'enseignement, d'intégration des jeunes.

M. le Maire conclura en montrant que la musique est un trait d'union qui favorise la compréhension entre les générations.

Les délégués se sont retrouvés au vin d'honneur offert par la municipalité.

SAUJON

Vingt sociétés de musique... Plus de mille musiciens, une foule dense et ravie a assuré le succès du Vieux Festival national de musique

Coquette, la petite ville de Saujon avait soigné, un peu plus que de coutume, sa toilette, et s'était faite belle pour accueillir les nombreux musiciens, les amis de la musique, tous ces hôtes, d'un ou deux jours, venus participer ou assister au quatrième Festival National de Musique.

Dès samedi soir, la retraite aux flambeaux, sous les acclamations de la foule, ouvrait les festivités. L'Amicale saujonnaise, l'Harmonie de Bourcefranc, la Batterie-Fanfare de l'Océan de Royan, jouant la retraite et des marches militaires, défilant gaillardement, amenant un nombreux public à la salle des fêtes municipale, où les amateurs de belle et bonne musique eurent la joie d'applaudir l'Harmonie de Bourcefranc qui, sous la baguette du chef Marcel Aubrière, donna un concert fort apprécié.

Un spectacle de danses et de ballets, avec le concours du ballet de la Fraternelle de Saint-Just-Luzac et des élèves du cours de danse saujonnaise de Mme Denise Bouchard, reçurent applaudissements et encouragements très mérités.

Dimanche matin, les airs de musique flottent sur toute la ville. Les diverses sociétés se rendaient sur les lieux du concours au son de leurs instruments, régulant l'assistance de marches et d'airs marciaux.

A 11 heures, tous les musiciens, et une grande foule, se trouvaient groupés au pied du monument aux morts, où avait lieu, en présence du sous-préfet, du conseiller général, du maire, de la municipalité, de nombreuses personnalités et des membres du jury, une manifestation du souvenir, au cours de laquelle une gerbe a été déposée et une minute de silence observée.

Au cours du vin d'honneur, à la mairie, le sous-préfet, le conseiller général, le maire et M. Bonnin, président de l'Union départementale des sociétés musicales et chorales, prirent tour à tour la parole pour se féliciter du succès de cette journée et remercier les organisateurs et tous les participants, soulignant le caractère de musique populaire de ce festival.

C'est sous les acclamations d'une foule vibrante que le défilé traversa la ville. Partant de deux points différents, les musiques se rejoignirent place de la Mairie pour former un très beau défilé sur l'avenue Gambetta, entraînant la foule au stade municipal, où avait lieu le concours d'honneur, suivi de la lecture du palmarès et de la remise des prix.

L'après-midi bénéficia d'un temps idéal et la foule était très nombreuse sur le stade municipal et menaça aux divers encouragements aux diverses sociétés participant au concours d'honneur.

Pour terminer, toutes les sociétés se rassemblèrent et, sous la direction de M. Auguste Avril, directeur de l'Amicale saujonnaise, exécutèrent un morceau d'ensemble et « La Marseillaise ».

LE PALMARES

Batterie-fanfare l'Etoile de Rochefort : premier prix d'exécution avec vives félicitations, mention au directeur; coupe offerte par M. Bouchard, conseiller général, et une médaille; premier prix de défilé; premier prix de majorettes.

Batterie-fanfare Lyre fourasine, de Fouras : premier prix d'exécution avec félicitations; une couronne, une médaille; mention au directeur.

Batterie-fanfare La Pauillacaise, de Pauillac : premier prix d'exécution avec félicitations; mention au directeur, une couronne, une médaille.

Batterie-fanfare « En Avant », de La Rochelle : premier prix d'exécution avec félicitations; mention au directeur; une palme, une médaille.

Batterie-fanfare de Saint-Aulain : premier prix d'exécution avec félicitations; mention au directeur, une palme, une médaille.

Batterie-fanfare Réveil Angérien, de Saint-Jean-d'Angély : premier prix d'exécution avec félicitations; mention au directeur; une couronne, une médaille; deuxième prix de défilé.

Batterie-fanfare Entente Basens-Lormont (Gironde) : premier prix d'exécution avec vives félicitations; mention au directeur; une couronne, une médaille.

Batterie - fanfare L'Océan de Royan : premier prix d'exécution avec félicitations. Mention au directeur; une coupe offerte par la municipalité de Saujon; une médaille.

Groupe folklorique Les Batégaïls, de Saint-Romain-de-Bonet : premier prix d'exécution avec félicitations; mention au directeur; une palme, une médaille.

Groupe de majorettes de Tonny-Charente : quatrième prix avec félicitations.

Harmonie de Lagord : premier prix avec félicitations; mention au directeur; une couronne, une médaille.

Amicale laïque de Saintes : premier prix avec vives félicitations; mention au directeur; une couronne, une médaille.

Chanteurs cognacais, de Cognac : premier prix avec vives félicitations à l'unanimité; vives félicitations au chef; une coupe offerte par l'Amicale des artisans et commerçants de Saujon; une médaille.

Saint-Maixent-l'École : premier prix mention au directeur; une palme, une médaille.

Fontenay-le-Comte : premier prix; mention au directeur; une palme, une médaille; troisième prix de défilé.

Accordéon-Club de Saintes : premier prix avec vives félicitations, à l'unanimité; vives félicitations au directeur; une coupe offerte par le maire de Saujon; une médaille.

Harmonie municipale de Bourcefranc : premier prix avec félicitations; mention au chef avec félicitations; une palme, une médaille, et une médaille pour l'exécution du concert du samedi soir.

Harmonie municipale de Royan : premier prix avec félicitations; félicitations au chef; une couronne; une médaille, offerte par M. de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

Nos vives félicitations à toutes les sociétés participantes. (Sud-Ouest).

PICARDIE

AMIENS

L'ample prospection à laquelle se livre chaque année la Fédération de Picardie pour examiner, classer et récompenser les jeunes élèves musiciens des cours et écoles élevés sous son contrôle vient de terminer, après avoir occupé tout le mois de mai et déplacé les jurys itinérants de la Fédération dans douze centres du département groupant les candidats selon la résidence de leurs parents.

Ces jeunes candidats, dont le nombre ne cesse de croître d'année en année, ont été, cette année-ci, au nombre de plus de 700.

Parmi ceux qui obtinrent des premières mentions dans ces examens « sur place », les jurys ont sélectionné deux cents (65 instrumentistes et 145 solfégistes). Ces lauréats sélectionnés ont pris part, comme d'habitude, à un concours d'honneur qui s'est déroulé au Conservatoire National d'Amiens, sous la direction de Maître Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire et président-directeur de la Fédération de Picardie assisté, comme il l'avait été pendant toute la durée des examens itinérants, par plusieurs membres du Conseil Fédéral, MM. Brisse et Pionier, Héraclé-Leroy et Pourchelle, en même temps que par un nombre impressionnant de jurés qualifiés.

Après la proclamation du palmarès dans la grande salle du Conservatoire, en présence des lauréats, de leurs parents, de leurs professeurs, M. Charles Jay a souligné avec force la réussite de ce concours d'élèves et son importance croissante.

Il a félicité les réalisateurs, avec lui, de cette grande œuvre d'éducation musicale populaire. Et aussi les parents qui ont conscience de l'importance de la pratique de la musique qui doit se propager dans la vie actuelle et se développer dans l'avenir, car elle est un moyen de s'épanouir. La vie scolaire des jeunes s'en trouve d'ailleurs soulevée et améliorée, car ils trouvent dans l'amour de la musique vivante non seulement un exutoire, mais une raison d'enthousiasme.

Ajoutons que durant l'examen d'ensemble itinérant, partout où se situait un centre de rassemblement des jeunes candidats, les autorités municipales et les conseillers généraux du canton assistaient à tout ou partie des épreuves, constatant ainsi, de près, que les sacrifices financiers consentis pour cette œuvre d'éducation musicale populaire donnent, par la compréhension et le travail bénévole de la Fédération de Picardie, des résultats positifs et fructueux.

Le jury a décerné les récompenses suivantes :

En solfège, cours préparatoire : 21 premiers prix d'honneur; 32 deuxième prix; 18 troisième prix; 7 premiers accessits; trois deuxième accessits.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon,

à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00

Elémentaire: 14 premiers prix d'honneur; 17 deuxièmes prix; 11 troisièmes prix; 5 premiers accessits; 1 second accessit.

Moyen: 2 deuxièmes prix et 3 troisièmes prix. Supérieur: deux deuxièmes prix et un troisième prix.

En instruments (clarinette, trombone, cornet, basse, trompette, guitare, alto, piano, accordéon), 19 premiers prix d'honneur; 21 deuxièmes prix; 17 troisièmes prix; 8 premiers accessits; 1 deuxième accessit.

Les meilleurs lauréats ont reçu les félicitations du jury. Ce sont, en solfège: Bernard Leroux (préparatoire); Gilles Capoulet (élémentaire); Philippe Drez (élémentaire); Jean-Claude Jaumain (élémentaire); Marie-Pierre Gouverneur (préparatoire); Jean-Marie Crandel (supérieur); Thierry Dégardin (préparatoire); Jean-François Coulon (élémentaire); Henry Czizer (élémentaire).

SUD-EST

L'Harmonie Municipale d'Alberville aux fêtes du jumelage à Winnenden (R.F.A.)

C'est sans aucun esprit de complaisance qu'il faut dire à part, la très belle part que l'Harmonie Municipale d'Alberville a prise aux fêtes du jumelage à Winnenden R.F.A. lors du dernier week-end de la Pentecôte.

Au terme d'une journée de train à travers les paysages délicieux de la Suisse, et du Wurtemberg, nos musiciens, qui faisaient partie des sept cents Albervillois déplacés pour l'occasion, débarquent le vendredi soir à la gare de la petite ville où tout avait été minutieusement préparé pour vivre trois jours d'amitié, de musique et de gaieté.

Tout de suite, le ton de l'accueil était donné par la présence de nos camarades de la Stadtkapelle et par celle d'une foule nombreuse et enthousiaste qui, massée le long des rues principales de la cité ne ménageront pas leurs applaudissements au passage de notre harmonie.

Rapidement pris en charge par une famille, chaque musicien de chez nous eut ensuite tout loisir, la soirée durant, de se restaurer et de prendre les premiers vrais contacts humains avec ses hôtes.

Le lendemain matin, le soleil brillait sur Winnenden en fête. Toute une foule barloquée et joyeuse passait, s'interpellait, photographiait, flânait sur la place de la mairie. C'était l'heure de la visite de la ville, de l'échange des premières impressions de la promenade dans la lumière de ce beau matin de mai. L'heure des premières amitiés musicales aussi au local de la Stadtkapelle, répétition des morceaux que les musiciens des deux villes seules devaient exécuter ensemble.

A midi, une magnifique table nous réunissait tous, musiciens allemands et français, à Reichenbach. Ce fut le repas fraternel de l'an passé renouvelé dans une parfaite union et dans la joie. Nos camarades de Winnenden n'avaient rien oublié! Pas même, dans son allocution, le président Hirschmann d'adresser un hommage ému et respectueux à la mémoire de M. Emile Viguet-Carrin qui était notre ami à tous et qui aurait été si heureux d'être parmi nous. Notre président, M. Silvestre, qui répondit aux paroles accueillantes de M. Hirschmann, sut, pour cette marque d'attention très particulière, dire notre profonde reconnaissance et remit à la Stadtkapelle un portrait de notre président défunt. Instant qui ne compromit point notre joie mais que chacun vécut dans le respect intérieur que nous a laissé un grand ami.

Puis le présent reprit ses droits: on échangea des cadeaux; on porta des toasts.

Ver, 19 heures, l'immense défilé, composé de toutes les sociétés artistiques et sportives des deux villes, s'ébranlait dans le fracas des cuivres et l'éblouissement de mille couleurs. Et tandis que le soir déjà tombait, la cérémonie de jumelage commençait.

L'édresse devait laisser, pour un temps, la place à un peu de gravité. Après les discours des deux maires et la lecture des serments réciproques prononcés par les personnalités responsables, nous exécutâmes « L'hymne à la nature », de Beethoven.

Le défilé se reforma bientôt. A la leur des flambeaux, cette fois, et dans une liesse redoublée, ils et elle entrèrent dans l'énorme chapiteau qui avait été dressé pour recevoir outre tous les groupes, un immense public venu assister à la grande soirée de l'amitié. Chants, danses, morceaux d'ensemble se succédèrent dans une ambiance extraordinaire. Pour son compte, notre harmonie exécuta, sous la direction de son chef, Edmond César, « l'Ouverture de Mireille », de Charles Gounod; « Feux d'artifices », fantaisie des plus célèbres succès de Gilbert Bécaud; « L'Angélus de la mer », de Gomblier, avec la chorale du lycée Jean-Moulin.

Il était bien tard déjà quand, tous réunis, musiciens de la Stadtkapelle et de l'Harmonie d'Alberville, successivement, sous la direction de M. César et de M. Lübcke, interprétèrent, face à un public surchauffé, « Mon président », marche de Ed. César, et « Vieux camarades », de Teike.

Le dimanche matin, après l'office religieux à la Schlosskirche, nous donnâmes un premier concert sur la Marktstrasse. Un public sympathique et nombreux était là, sous le même soleil que la veille,

parmi les drapeaux, les oriflammes, les fleurs... Au programme: 1. « Savoie Centenaire », de Ed. César; 2. « Coppélia », extraits du ballet de Léo Delibes; 3. « Le nouveau seigneur de village », ouverture de Boieldieu. A midi, nous avions la charge de l'apéritif-concert, sous le chapiteau. Nous y jouâmes: 1. « Au basard », marche de Sognez; 2. « Grande introduction et polonaise », pour clarinette, de Brumby; 3. « Dasorama », de John Darling. Un franc et généreux succès pour nous tous et plus particulièrement pour nos solistes, MM. Vottero et Azamberi (clarinettes), Berioz et Boi (trompettes).

L'après-midi fut réservé à la détente. A 20 heures, c'était, de nouveau, la grande ambiance du chapiteau Tour à tour, la Stadtkapelle, notre société et l'orchestre chambre de l'Harmonie, dirigé par M. Lantelme. Il faut encore longtemps la joie à grands flots de musique et à grand renfort de chants repris par un public dont l'enthousiasme, la bière aidant, ne parvint à baisser que bien tard dans la nuit.

Enfin, le lundi, à 8 h. 30, c'était l'heure du grand retour. Les quais de la gare étaient noirs de monde. D'un monde heureux et pourtant un rien mélancolique. On ne quitte pas volontiers des lieux et des hommes qui vous ont donné un peu de vraie joie.

Les derniers échanges, les au revoir multipliés, les dernières photos, encore de la musique vibrante, puis mille mouchoirs qui s'agitent, un train qui glisse doucement et s'en va rejoindre les campagnes éblouies.

Nous n'oublierons pas de si tôt Pentecôte 1970 et Winnenden et tous nos nouveaux amis de là-bas. Tous nous voulons croire que nous renouvellerons bientôt des joies de cette nature et de cette qualité.

Vincent AZAMBERTI.

Assemblée générale au Groupement musical « Rhins et Trambouze »

Dimanche 5 avril, les délégués des 17 sociétés du groupement sont réunis à la salle de la Fanfare de Bourg-de-Thizy (Rhône).

Pré-idée par M. Henri Lager, actif président, MM. Dessalles et André, vice-présidents, Bodet trésorier, Prajou secrétaire, cette réunion revêtait un caractère exceptionnel avec la présence de M. André Vottard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est.

Après les souhaits de bienvenue, tout particulièrement à l'adresse de M. Vottard, le secrétaire donne le compte rendu moral de la réunion précédente, lors du dernier Festival, et le trésorier fait connaître l'état des finances. Quintus est donné à ces deux exposés.

M. Lager, reprenant la parole, formule des souhaits de bienvenue à deux sociétés nouvellement adhérentes au groupement: l'Union Chorale d'Amplepuls et l'Indépendante de Montagny (Loire); rappelle également le souvenir d'un grand serviteur de la musique déceint en début d'année, M. Joseph Perrin, qui avait été chef de la fanfare de Cours, de la fanfare de Thizy et sous-chef de la fanfare de Bourg-de-Thizy.

En sa mémoire, une minute de silence est observée.

Le président passe ensuite à l'ordre du jour, par le calendrier des manifestations 70.

Festival du Groupement à Saint-Just-la-Pendue, le 24 mai.

Congrès de la Fédération du Sud-Est, les 6 et 7 juin à Vals-les-Bains.

Examen solfège (échelon groupement) à Tarare le 14 juin.

Festival de l'Union départementale du Rhône à Lyon les 20 et 21 juin; importante manifestation, présidée par M. Vottard, qui en trace les grandes lignes, où l'Harmonie de Tarare représentera le groupement.

Concours national de musique à Chalon-sur-Saône, le 28 juin, trois sociétés du groupement vont y participer: l'Harmonie du Coteau, la Batterie Fanfare de Chirassimont, l'Indépendante de Montagny.

Après avoir traité différentes questions concernant l'administration du groupement, M. Lager parle du stage technique à Boulouris-sur-Mer, du 12 au 25 juillet 1970; M. Eretz, chef de la Fanfare de Cours, stagiaire de l'an dernier, fait part de son appréciation, précise que ce stage lui a été bénéfique et fait ressortir le sérieux de l'organisation. Il est souhaité qu'il soit limité par d'autres éléments. Le niveau musical exigé pour le participant provoque une large discussion et M. Vottard donne des précisions réconfortantes à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Lager passe la parole au représentant de la Fédération du Sud-Est, M. Vottard remercie le président Lager de son invitation, dit sa joie de se trouver au sein de ce groupement et de participer à ses débats. A son tour, traite différentes questions: effectifs de la Fédération, subventions du Conseil Général du Rhône, examen solfège (échelon départemental). Pour terminer, M. Vottard parle du problème des jeunes soulevé au sein de la C.M.F. Ce sujet donne lieu à un large débat où plusieurs délégués exposent leurs difficultés, avec des points de vue différents, qui s'avèrent finalement tous plus ou moins identiques, le problème du recrutement restant majeur.

Il est souhaité que les sociétés intégrées de nombreux jeunes dans les conseils d'administration, apportent ainsi un renouveau tout en soulageant la tâche des anciens. Ce débat trouve son issue où chacun a bien conscience que les jeunes drainent d'autres jeunes.

Le président Lager remercie M. Vottard de son brillant exposé et exprime sa satisfaction de l'importance de cette réunion, rehaussée par la présence du représentant de la Fédération.

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	269	327
CORNET, si b	323	399
BUGLE, si b	369	428
ALTO, mi b	513	635
BARYTON, si b	566	738
BASSE, si b à 4 pistons	938	1.106
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.605	3.090
TROMBONE à coulisse	450	528
TROMBONE à pistons	597	683

LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	750
SAXO ALTO, mi b	825
SAXO TENOR, si b	985
SAXO BARYTON, mi b	1.645
CLARINETTE, si b, super ébène	410

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

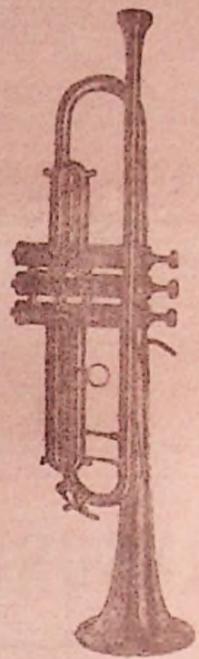
et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS

CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



Pour terminer cette assemblée, M. Dessalles, vice-président, avec une éloquence particulière, retrace le déroulement inlassable de M. Lager, qui depuis 20 ans préside les destinées de ce groupement. Celui-ci, en 1949, comptait 8 sociétés et actuellement en compte 17, témoignage d'un dynamisme pleinement compétent que M. Lager a mis durant ces nombreuses années au service de la musique et dans l'intérêt de ses sociétés. En ce 20^e anniversaire, avec les sentiments d'amitié et de reconnaissance de tous, M. Lager se voit offrir un cadeau souvenir, tandis que Mme Lager recevait un cadeau floral.

M. Lager, visiblement ému, remercie tous ses amis musiciens de ces marques de sympathie, et les assure qu'ils pourront compter sur lui pendant de longues années à venir. C'est ainsi, dans une ambiance fraternelle et amicale, et à la satisfaction de tous que se termine cette importante réunion de travail, où le rendez-vous est donné pour le Festival de Saint-Just-la-Pendue.

Le secrétaire Rोज PRAJOU

Musiques du Faucigny

L'an 1970, le 5 avril, le bureau fédéral et les présidents directeurs et délégués des Musiques du Faucigny se sont réunis en l'hôtel de ville de Cluses.

Sont présents: MM. Paul Coudurier, président de la Fédération; André Favre, vice-président; François Desarnod, vice-président; Gérard Cachat, secrétaire général; Lucien Buzat, trésorier; Marcel Goujon, François Perillat, Jean Mermoux, Gafoglio, membres.

Ont également pris place au bureau: M. Maurice Viard, président du Comité d'organisation du festival 1970 à Sallanches; M. Roland Chatelet, adjoint, représentant M. le Maire de Sallanches, Mlle Léontine Chambet, duchesse du Faucigny 1969.

Participent à l'assemblée générale les délégations des musiques de Bonneville, Marignier, Mout-Saxon, Petit-Bornand, Thyez, Cluses, Scionzier, Marnaz, Magland, Châtillon, Saint-Sigismond, Sallanches, Megève, Saint-Gervais, Passy-Chedde, Chamonix, Samoens, Sixt, Taninges, Mieussy, Saint-Jeoire, Vuuz-en-Salaz, Guillard, Ville-La-Grand, Bonne-sur-Menoge, La Roche-sur-Foron, Reignier, Aranches-La Frasse, Ambilly, Comblouix, Donancy, Les Trompes de Chasse de Bonne-sur-Menoge.

Sociétés absentes: Annemasse, Le Chablais, Les Bouches, Les Gets, Les Cadets Annemassiens.

M. le Président ouvre la séance et adresse ses vœux de bienvenue aux délégations, en remerciant particulièrement Mlle Chambet, duchesse de Faucigny, qui a bien voulu participer à l'assemblée.

Puis il cède la parole au secrétaire général pour la lecture du compte rendu de l'assemblée de 1969. Approuvé à l'unanimité.

M. le Président rappelle ensuite la mémoire de M. Manessy et des musiciens décédés en 1969, à savoir: MM. Jacquier, Fotsy, Gilbert, Gelloz, Borghl, Scariotto, Pasquier, Coulin, Fontaine. Une minute de silence est observée.

Le trésorier présente alors le rapport financier, lequel laisse apparaître un excédent de trésorerie de 6.156,07 francs.

M. le Président propose que la Fédération prenne en charge l'achat des médailles pour les musiciens ayant plus de 50 ans d'activité. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Président propose ensuite de faire réimprimer la partition des « Allobroges » que certains musiciens n'ont plus.

M. Szlark, directeur de la musique de Taninges, propose de regrouper toutes les commandes afin de faire une commande globale.

M. le Président propose d'allouer une indemnité de récompense aux musiciens ayant formé des élèves. Cette indemnité sera également versée aux sociétés ayant mis des élèves sur les rangs, même si ces élèves n'ont pas subi les examens. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne l'indemnité de déplacement qui est due aux directeurs se déplaçant pour les examens, il est décidé que M. Porporato, directeur de la musique de Cluses, sera chargé d'adresser au trésorier de la Fédération l'état récapitulatif des sommes dues.

M. le Président remercie les délégations qui ont participé, le samedi 4 avril, à la cérémonie à la mémoire de M. Manessy, au cimetière de Bonneville; à ce propos, il donne lecture d'une lettre de la famille Faillon-Manessy, remerciant les délégations.

M. le Président adresse ensuite ses remerciements et ses félicitations aux musiques de Vuuz-en-Salaz, organisatrice de la fête des Vieilles Casquettes, et Saint-Jeoire, organisatrice du Festival des Musiques du Faucigny en 1969.

M. le Président donne ensuite le compte rendu de la réunion de l'Union Musicale de Haute-Savoie, au cours de laquelle il a été décidé de donner la présidence à tour de rôle, pour trois ans, à chaque Fédération. Pour les trois premières années, c'est M. Passaquin, président de la Fédération du Chablais, qui est désigné.

M. le Président déplore que les directeurs ne se déplacent pas en assez grand nombre aux réunions où sont discutés les programmes d'examen et, notamment, à la réunion qui s'est tenue le 9 novembre, à Cluses.

Puis, à l'unanimité, l'assemblée fixe la réunion annuelle des directeurs de musique au deuxième dimanche d'octobre, soit pour 1970 au 11 octobre, à Cluses.

M. le Président remercie et félicite la Musique de Saint-Gervais pour la parfaite organisation du challenge de ski « Louis-Manessy », lequel a été remporté par la Musique de Samoens. Au sujet du challenge de la Musique de Saint-Gervais, remet à M. le Président un projet de règlement de l'épreuve modifiant sensiblement celle-ci. Ce projet sera étudié ultérieurement par le bureau fédéral.

M. Porporato fait alors le compte rendu de la réunion des directeurs qui s'est tenue le 9 novembre 1969. Il signale en particulier que plus de 300 élèves ont été présentés aux examens en 1969. Il aborde le problème de l'enseignement de la musique dans les sociétés de localités éloignées et propose des instructeurs itinérants qui regrouperaient les élèves dans une localité centrale.

On alors, il faudrait que certains directeurs acceptent des élèves venant de localités voisines de celles où ils enseignent.

Ces deux propositions restent en suspens et seront reprises lors de la réunion des directeurs.

Les examens sont définitivement fixés à Cluses, pour le cours moyen, 25 juin 1970; Sallanches et Annemasse, pour les cours élémentaire et supérieur, 11 juin 1970.

Certains directeurs se plaignent de ne jamais faire partie des jurys d'examen; il est décidé que le bureau fédéral fera un appel de candidature au moment opportun. M. le Président passe la parole à M. Viard, président du comité d'organisation du Festival 1970, à Sallanches. M. Viard expose les grandes lignes du programme et en particulier informe la Fédération que l'élection de la duchesse du Faucigny aura lieu au cours d'un bal, le 14 juin.

La parole est cédée à M. Clerc, maire de Marnaz et président de la Musique, qui expose le programme de la Fête des Vieilles Casquettes, le 24 mai.

Puis sont arrêtées les dates des prochains tours du Festival des Musiques: 1971, Chamonix; 1972, Passy-Chedde; 1973, Cluses.

La Fête des Vieilles Casquettes, en 1971, aura lieu à Guillard.

M. Favre, président de la Musique de Cluses, fit un exposé sur la nécessité pour toute société de posséder le livret fédéral; en outre, est obligatoire dans les concours.

M. Porporato donne d'utiles renseignements aux musiciens désirant effectuer leur service militaire dans une fanfare. Il signale en outre qu'il y a deux sessions d'examen par année, ces épreuves se déroulant à Lyon.

Un stage de formation aura lieu du 12 juillet au 25 juillet, à Boulouris (Var), limité à 50 membres, et au prix de 160 francs. Le niveau pour accéder à ce stage est d'une première mention en cours moyen solfège et instrument. L'âge minimum est de 17 ans.

M. Paul Coudurier propose ensuite à l'assemblée de nommer membres d'honneur de la Fédération des Musiques du Faucigny: MM. Grange Xavier, Musique de Marignier, 59 ans d'activité; Revil, Musique de Marignier, 58 ans d'activité; Buffet Louis, Musique de Cluses, 63 ans d'activité; Millaus Henri, Musique de Bonneville, 61 ans d'activité; Gervais Fernand, Musique de Marnaz, 64 ans d'activité.

Il fait remarquer que tous ces musiciens sont encore en activité.

M. Favre donne quelques conseils concernant les assurances des Musiques. Il rappelle que les sociétés effectuant un service dans leur commune sont garanties. Mais lors des sorties à l'extérieur ou lors de l'organisation de bals ou autres manifestations, il faut souscrire une assurance.

Avant d'en passer à la désignation du bureau, M. le Président fait remarquer que la base sociale de l'AVE, qui regroupait 388 musiciens n'a pas de représentant au bureau fédéral. Il propose donc de porter de 9 à 11 le nombre des membres du bureau. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Président fait part d'une lettre de démission de M. Victor Mermoux, vice-président, et propose pour le remplacer M. François D6-

garnod, président de la Musique de Sannois.

De même, M. André Favre annonce sa démission de la présidence de l'Amicale des Vieilles Casquettes. A l'unanimité, à mains levées, M. François Desarnod est proposé président.

Puis il est procédé au vote à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

M. Paul Coudurier, président, élu ; M. André Favre, vice-président, élu ; M. François Desarnod, vice-président, élu ; M. Gérard Cachat, secrétaire général, élu ; M. Lucien Buzat, trésorier, élu.

MM. les Présidents des Musiques de Sallanches, Passy-Chedde, Chamoux, Gillard, La Roche-sur-Foron sont élus.

A l'issue du vote, M. le Président lève la séance et invite les délégations à se rendre au concert donné par l'Harmonie de Cluses.

Festival de Musique des Sociétés du canton de Limonest, organisé les samedi et dimanche 3 mai, par la Fanfare-Harmonie de Saint-Cyr au Mont-d'Or

La Musique de la Légion Etrangère et le soleil ont assuré le succès du Festival cantonal de musique.

Le samedi, une soirée dansante réunissait un grand nombre de jeunes et des familles de musiciens venus de tous les points du canton à la salle des fêtes de Limonest. L'orchestre dansorama de René Luc, avec

sa chanteuse Day Martine, entraîne les couples jusqu'à 2 h. du matin.

Le dimanche, à 8 h., les premières notes s'égrènent à la salle des fêtes signalant aux « St-Cyriots » que la Musique Principale de la Légion Etrangère était arrivée dans nos murs.

A 9 h., c'était la réception à l'hôtel de ville, M. Morante donnant le sens de ce festival aux personnalités du canton, Festival organisé par la Fanfare-Harmonie avec le concours de la municipalité pour relancer la musique populaire dans le canton du Limonest.

M. Dumont, président actif de la Fanfare, présentait à Maître Berger, maire, la musique de la Légion Etrangère et son chef, M. le Chef de musique de 1^{re} classe Gully.

M. Berger souhaitait la bienvenue à St-Cyr à cette formation. En remerciement M. Gully faisait interpréter le célèbre chant de la Légion « Le Boudin » à l'issue duquel était servi un vin d'honneur.

A 9 h. 45, l'orchestre de cuivre de la Légion ouvrait la cérémonie religieuse par une pièce liturgique de Tomasi sous la baguette de M. Coulié, chef de musique adjoint. La messe était célébrée par M. le Chanoine Richard à la mémoire des défunts de la Fanfare-Harmonie ; les chants étaient assurés par la Chorale paroissiale, sous la direction de M. Jacques Raymond et par un groupe de légionnaires sous la direction du sergent-chef Wille.

A 14 h., le défilé commençait.

En tête, les majorettes de Lyon, directrice Mme Rosette Raymond, ouvraient la marche, bien entraînées par leur fanfare ; venaient ensuite les sociétés du canton que précédait la Musique de la Légion.

Dans la première partie du Concert alternèrent les Majorettes et les sociétés locales. L'Avenir de Collonges, sous la direction de M. Decailion présentait un pupitre de jeunes à la clarinette ; l'Union Musicale de Dardilly, sous la direction de M. Boudot, se faisait applaudir, et l'on découvrait dans ces rangs le vétéran des musiciens du canton, M. Vially, 85 ans, qui tient allégrement la partition de grosse caisse et cymbales.

La Fanfare de Limonest, sous la baguette de M. Perreton, amenait un peu de fraîcheur avec de charmantes jeunes filles au pupitre des saxo-alto et des clarinettes.

Les Echos du Val-d'Azergues sous la baguette de M. Perreton justifia sa réputation, et de chaleureux applaudissements pour le clairon basse, M. Mortier, 72 ans.

La première partie terminée, il restait à la Musique Principale de la Légion, apportant d'ailleurs le soleil, à assurer la deuxième partie, et ce fut un régal : du classique, des marches anciennes et nouvelles, valse, fantaisies... « Les Batteries Napoléoniennes », « Vienne reste Vienne », « l'Algon », « Tambours et Fifres », recueillirent de vifs applaudissements.

Avant de terminer ce programme, M. Berger, maire et conseiller général du canton de Limonest devait féliciter M. Gully et ses musiciens pour cette magnifique exécution et demandait à l'assistance encore fort nombreuse, malgré une heure avancée, de se lever pour entendre debout la « Marche de la Légion ». Les applaudissements crépitaient longuement cette fois, pour dire merci à la Musique Principale de la Légion étrangère.

Parmi les personnalités, M. Berger, maire et conseiller général du canton de Limonest, MM. Vetterd et Veinborn de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Sst, M. Baudry, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Police, M. Godart, président de l'Union des Sociétés Musicales du canton de Limonest, MM. Laurent et Dumont, présidents de la Fanfare-Harmonie ; M. Fossurier, adjoint au maire de Lyon. Les maires et les présidents des Sociétés du canton.

VALENCE

Le voyage de l'Orchestre Philharmonique de Valence à Biberach (Allemagne Fédérale)

Il y a trois ans, à l'occasion des fêtes de Pentecôte, l'Orchestre municipal, en prélude aux cérémonies officielles du jumelage, se rendait à Biberach et y obtenait un succès triomphal.

L'an dernier, au printemps, c'était la Musique municipale de Biberach qui, rendant la visite, venait passer trois jours à Valence.

Cette année, à l'occasion du 1^{er} mai, c'était au tour de l'Orchestre Philharmonique de porter bien haut dans notre ville jumelle le renom musical de la ville de Valence.

Parti dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, l'Orchestre au grand complet (60 musiciens) arrivait à Biberach dans l'après-midi, où il était reçu par ceux qui s'étaient chargés d'organiser son séjour dans cette ville.

Aussitôt eut lieu la répartition des logements, certains étant logés chez l'habitant, d'autres à l'hôtel.

Le soir, avait lieu au « Berliner Hof », le repas officiel, offert par la municipalité ; il était présidé par M. Hoffmann, maire de Biberach, entouré d'adjoints et de conseillers municipaux qui ne nous quittèrent guère.

Le samedi soir, était donné dans l'immense Hall des Sports, le concert de gala, composé presque exclusivement de musique française.

Douze cents auditeurs assistant à ce concert, qui saluèrent d'une ovation interminable l'apparition sur la scène de notre chef Kurt Speldi.

Et c'est dans un silence religieux que furent écoutés « l'Ouverture de Phèdre » de Massenet, « La danse macabre » de St-Saëns, avec Mme Lhoutou au violon solo, « l'Esquisse symphonique dans les Steppes de l'Asie Centrale » de Borodine, « l'Ouverture de la Princesse Jaune », et les deux suites d'orchestre de « l'Arié-sienne » (8 numéros), terminées par une farandole éblouissante de rythme.

Des applaudissements interminables saluèrent la fin du programme et deux bis durent être donnés sous la forme d'une sélection sur « Carmen » de G. Bizet et d'une polka de J. Strauss.

L'Hymne allemand et la Marseillaise étaient écoutés debout dans une parfaite communion de pensée, prouvant ainsi que le jumelage n'est pas un vain mot.

Après le concert l'Orchestre était reçu magnifiquement dans une vaste salle de réunion et tout se termina fort tard par des chants et des danses.

Le lendemain matin dimanche, la Musique municipale de Biberach donna en notre honneur un concert de musique moderne remarquablement exécuté.

Et puis, après le repas, ce fut le départ avec des adieux émuement et des souhaits de retrouvailles.

Grâce soient rendues à tous nos amis de Biberach qui ont organisé pour nous un accueil si chaleureux et un séjour aussi agréable que les musiciens de l'Orchestre n'oublieront pas.

SUD-OUEST

BORDEAUX-CAUDERAN

Magnifique hommage à Beethoven par la Société Symphonique

La Société Symphonique, pour son 4^e concert 1969-70, avait, en première partie, la majestueuse « Ouverture d'Égmont », suivie de deux œuvres de musique de chambre, D'abord, une « Sonate pour violon et piano » qui fut interprétée par MM. Jacques Lohet (violoniste) et Philippe Lanoureux (pianiste), et le « Trio en si bémol majeur » (opus II), par Mme Anne-Marie Andrieu (violoncelle), M. Jacques Artaud (clarinettiste), et M. Christian Nézi (pianiste).

Ces jeunes artistes, qui sont tous de brillants lauréats de notre Conservatoire, produisirent une très belle impression justifiée par une exécution en tous points remarquable et reçurent les applaudissements nourris de la nombreuse assistance. Quelques bis auraient été les bienvenus.

La deuxième partie de la soirée fit entendre des œuvres magistrales de musique allemande. D'abord deux œuvres de Weber, l'« Ouverture du Freischütz », dont le succès à la création marque une des grandes dates de l'histoire de la musique. Ce véritable chef-d'œuvre romantique démontre la valeur et l'homogénéité de l'ensemble qui dirige avec un talent dont il n'y a plus à faire l'éloge, M. Désiré Durment, qui sait avoir bien en main ses musiciens et construire avec eux des interprétations remarquées.

« L'enchantement du Vendredi Saint », de Parsifal, cette apothéose de la rédemption, est certainement l'œuvre où le génie de Wagner a atteint sa plénitude. L'Orchestre en a fait une traduction qui, à juste titre, a soulevé l'enthousiasme. Là encore, il faut souligner la qualité de tous les pupitres, harmonie et cordes, qui permettent d'obtenir ce résultat.

Pour finir, ce fut la musique distinguée de Richard Strauss qui fit applaudir « Le chevalier à la rose », où l'auteur de Salomé a finement ciselé une valse aux touches légères.

La Société Symphonique a « exporté » son prochain concert de musique viennoise. D'abord, pour l'Association Jean-Memoire pour le Cercle Artistique de Saint-Augustin, ensuite, ce qui lui valut deux beaux succès et un public nouveau. Souhaitons pour le plaisir de nombreux mélomanes qui seraient heureux d'entendre la belle formation symphonique de Cauderan, qu'elle puisse encore « exporter » ce dernier concert dont le programme de classe fut un véritable enchantement.

Nous avons noté parmi l'assistance MM. Carrère, directeur honoraire du Conservatoire, Gendreau, professeur honoraire du Conservatoire et ancien directeur de la Société Symphonique, Pilot directeur du Cercle d'Art Lyrique, Chabert, directeur du Théâtre

CONSORTIUM MUSICAL - ÉDITIONS PHILIPPO

24, BOULEVARD POISSONNIERE -- PARIS - 9ème

Société Anonyme au Capital de 415.000 Francs

Tél. : 824-89-24

C. C. P. PARIS 286-25

R. C. Seine 57 B 115

Extraits de notre Catalogue Général

SOLFEGES - DICTÉES - TRAITÉS

AUBANEL : Solfège rythmé 1er livre.
BOURNONVILLE : 100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées.

CLASSENS : Solfège des débutants en clé de fa.
Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers.

DOUEL J. : Précis d'harmonie expérimentale. Traité pratique de réalisation harmonique. Traité élémentaire de contrepoint. Essai de pédagogie musicale.

DUMONT M. : 200 dictées musicales faciles et progressives.

EHRMANN : Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
EXCOFFIER : Solfège manuscrit. Abrégé rationnel de mécanisme.

FOURNIER : Cours primaire de musique, cevois en 8 cahiers.
L'emploi du métronome.

NOEL GALLON : 95 dictées très faciles et faciles.

GARAUDE : Solfège des enfants.
GOUARNE : Petit traité d'harmonie.
GROVLEZ : Initiation à l'orchestration.

HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER : Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.

LANTIER et P. MAURICE : Complément du traité d'harmonie de Reber. Réalisations des devoirs contenus dans le complément.

LEMARIE : Théorie élémentaire. Solfège élémentaire.

MAYEUR : Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7).
Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Théorie.

MINARD : Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
NERINI Emmanuel : Notions préparatoires de théorie musicale.

Année scolaire de musique.
NERINI Emile : Précis de théorie musicale. Questionnaire correspondant au précis.

OULLIE : Mon premier solfège. Théorie simple et pratique.

PANSEON : ABC du solfège. Suite de l'A.B.C.

PETITJEAN : Traité d'harmonie élémentaire.

RAWSON : Traité d'orchestration jazz.
REBER : Traité d'harmonie.
REUCHSEL : Solfège en 17 volumes. Avec accompagnement de piano n^{os} 1 et 2. Abrégé de la théorie. Grande théorie. Questionnaire.

RODOLPHE : Solfège par Chapelier. Solfège à 2 voix.

SCHWARTZ : Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume. Traité théorique et pratique de lecture musicale 2ème volume.

Année préparatoire de solfège.
THOMAS : Solfège progressif, cahiers 1 et 2.
VIGNOLO : Solfège élémentaire. 50 leçons de solfège. La mesure, en 2 volumes.

PIANO

Méthodes Etudes et Gammes

CLASSENS : Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants).

Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG.
DUMONT : Méthode.

ESPERON LAMY : Le Clavier.
FOURNIER : Technique du pianiste. Complément à toutes les méthodes. Complément à toutes les méthodes.

GRATIA : Moyens de travail.
MARTIN : Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers.

NERINI Emmanuel : Petites études sur des airs connus.
Etudes mélodiques. Gammes et arpèges.

PIANO CLASSIQUE : par H. Classens, 7 vol. de A à G.
par G. de Lausnay, 3 vol. hors-série.
par L. Descaves, 3 vol.

RAWSON : Tous les rythmes au piano.
REUCHSEL : Une heure d'exercices.
ROUGNON : Traité complet des gammes. Les cinq doigts. Le mécanisme. Le perfectionnement.

ROUSSEAU : Gammes majeures et mineures.

SCHMOLL : Méthode en 5 cahiers.
100 petites études en 5 cahiers.
80 études moyennes en 4 cahiers.
50 grandes études en 3 cahiers.

STAUB : Cours de piano 3 vol. Gammes majeures et mineures (en feuillets).

SURLOPPE : Traité de gammes pour les jeunes.
WURMSER : Gammes en tierces. 10 courtes études. 15 petites études. Etudes de concert.

ZIMMERMANN : Célèbres gammes.

VIOLON

BACH : 6 sonates pour violon seul.
CAMPAGNOLI : Divertissements.
CLASSENS : Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG.

DANCLA : Méthode violon 1er vol. Ecole des 5 positions 4 vol. Op. 84, 36 études mélodiques.

DANIEL R. : Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil). Gammes et arpèges (en feuillets). Ecole complète des positions - 6 vol. - chaque.

L'art du démanché. Technique violonistique de la main gauche - 3 vol.

FIORILLO : 36 caprices.
GAVINIES : 24 matinsés.
KAYSER : 36 études op. 20 - 3 volumes.
KREUTZER : 40 études.

MALEZIEUX E. : Méthode élémentaire.
MASSAU A. : Méthode de violon en 5 volumes, chaque.

MAZAS-FOURNIER : Méthode violon - EG. 176.

MAZAS-PESTEL : Méthode violon.
MAZAS-DANIEL : Méthode violon en 4 parties.

MAZAS-CANDELA : Méthode violon. 36 études spéciales. Etudes brillantes. Etudes d'artistes.

NERINI : Les 10 premières leçons.
NERINI E. et P. : Gammes et arpèges en 3 cahiers. Célèbres exercices techniques. Petites études sur des airs connus. 20 morceaux études 1ère et 3ème positions.

NERINI P. : Une heure de technique journalière.
PAGANINI : 24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon).

PARENT : Méthode de violon en 5 volumes. Gymnastique du violon.

PESTEL E. : Etudes d'agilité. 36 études de mécanisme, 2 volumes. Ecole de la double corde. Ecole des positions. Gammes et arpèges.

RODE : 24 caprices.
THIBAUX : Méthode d'après Mazas, en 2 vol. Etudes élémentaires en 3 vol. Etudes progressives en 3 vol.

ALTO

CLASSENS : Méthode élémentaire et progressive.
CLASSENS : L'alto classique en 2 volumes.

VIOLONCELLE

BRIZARD : Le violoncelle classique en 5 volumes de A à E.

GUITARE

WORSCHER : Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers, chaque. Enseignement pratique de la guitare (français-anglais) 1er vol. (2ème volume en préparation). Grilles d'accords.

WORSCHER : Etudes et petits morceaux mélodiques.

CARCASSI : Méthode 1er volume. Méthode 2ème partie (études), révision Worscher.

ZINCONNE-MEGALOS : La guitare de jazz. ZINCONNE : Tableau d'accords de guitare jazz.

RAWSON : Méthode classique jazz, flamenco et accompagnement.
MEISONNIER : Méthode élémentaire.

ACCORDEON (Catalogue Spécial)
CAMIA et RAWSON : Méthode d'accordéon (édition de luxe).
BULLIER : Méthode accordéon.

BATTERIE

RAWSON : Méthode complète de batterie et timbales.

CLARINETTE

F. BEER-BERGER : Méthode complète en 2 volumes, chaque.

LOCKWOOD : Guide journalier de travail (gammes, etc.).
STIEVENARD : Etudes pratiques des gammes.

CALMEL : Le Clarinettiste (méthode).
LANCLOT : La Clarinette classique en 4 volumes.

COR

GALLAY : op. 13, 30 Etudes précédées d'une gamme en harmonique.
Op. 27, 40 Etudes mesurées et non mesurées.

FLUTE

LE ROY : La flûte classique en 4 volumes.
PIPEAU ET FLUTE DOUCE

REMY-DOMIREY : 12 marches et rondes françaises pour 1 ou 2 pipeaux.
MOT-SCHLOSSER : Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce.

CLOWEZ : Méthode pour flûte douce « lot » sans clé et à 6 clés.

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVEY : Grande méthode 1ère partie.
Grande méthode saxo jazz 2ème partie.

CHAUVEY : Etudes de perfectionnement. 15 grandes études.
Le saxo classique en 2 volumes, chaque.

MERLOT : Le Saxophoniste - Méthode pratique et progressive.
Le saxophone classique en 4 volumes.

TROMBONE

M. DAMANT : Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties.

TROMPETTE

POLLIN : La trompette classique en 3 volumes.

Demandez nos catalogues complets

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 30 à 14 h. 50)

9 AOUT 1970 :

Courte et bonne, polka-marche, Gabriel Allier; Rose du matin, schottisch, Roger Colteux; Charmé d'heret, mazurka, Roger Colteux; Quotary, fandango, Charles Garcia; Quadrille sur des airs populaires. A.J. Petit.

23 AOUT 1970 :

Viens poupoule, polka-marche, Gauwin; Schottisch des Pierrots, A. Corbin; Pour avoir la fille, mazurka, Horzer-Walter; Frou-Frou, valse, Chatau-Allier; Les Légas-Hourboon, quadrille créole, Banc-Parés.

6 SEPTEMBRE 1970 :

Après l'orage, polka, L. Bajus; Arc-en-ciel, schottisch, J. Gouyraud; La Vie en rose, mazurka pour Cornet (soliste); Albert Calvayrac; Fernand Andrieu; L'adorée, valse pour clarinette (soliste); Armand Medous; F. Deydier; Le Mâconnais, quadrille, G. Meister.

20 SEPTEMBRE 1970 :

La bataille de l'Alma, polka, X...; Goutte de rosée, schottisch, X...; La rafaie, mazurka pour cornet (soliste); Albert Calvayrac; F. Deydier; Fête en Alsace, valse, Jean Rignac; Les lanciers, quadrille anglais, Olivier Métra.

ment de conviction leurs programmes différents. Le vice-président de la Fédération, et M. Camille Despujols, président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, se montraient visiblement heureux de la présence et l'excellente interprétation de ces jeunes phalanges, espoirs des sociétés de demain. Après la remise des coupes, ils félicitaient chaque groupement pour la haute tenue du concert.

Dans la soirée, les membres du bureau départemental, les présidents et chefs de musique des sociétés engagées, le bureau de la société locale, se réunissaient autour des tables de l'hôtel « La Crémallière ».

A la fin du repas, le président de la Société Musicale de Hagetmau, MM. Camille Despujols, Roger Saint-Blancard et Marcel Lux firent les leçons de la journée et mirent tout à l'accent sur la formation musicale des jeunes par des professeurs vraiment méritants. C'est à cette condition-là que l'on intéressera la population à un art noble et subtil par excellence.

Dans sa réponse, le maire d'Hagetmau fit remarquer que depuis quelque temps, un professeur extrêmement compétent était attaché au C.E.G. local. Les musiciens sont repartis satisfaits.

Merci à notre Société Musicale d'Hagetmau de n'avoir point ménagé ni son temps, ni sa peine pour nous procurer un tel divertissement.

RIBERAC Premier Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Ce premier Festival a eu lieu le dimanche 21 juin, à Ribérac. Organisé de main de maître par l'Harmonie de cette ville, nous nous devons de féliciter les organisateurs, le président Couderc, le très dévoué secrétaire, J.-M. Valantin, ainsi que tous les musiciens et les amis de la musique de Ribérac, sans oublier M. Casabat, maire, et ses services municipaux.

Dès 14 heures, le samedi 20 juin, le président de l'Union et le secrétaire, J.-M. Valantin, accueillirent en gare de Périgueux « La Renaissance de Paris » et son président, M. Blouin. Cette Société d'honneur devait, dans la soirée, offrir une brillante retraite aux flambeaux.

Puis ce fut le bal du Festival, avec l'orchestre Liliane Auger et ses partenaires. Bal qui connut un très grand succès populaire. Il faut dire que Jean Blanchard, président de l'Union, avait pris place à l'orchestre et anima cette soirée qui se termina aux premières heures du jour. Et, dès 8 heures, en ce beau dimanche du 21 juin, les présidents Couderc et Blanchard, ainsi que J.-M. Valantin, malgré les fatigues de la veille, étaient là pour souhaiter la bienvenue aux

sociétés invitées: Six sociétés de la Gironde, une de la Charente (l'Harmonie de la Fonderie de Ruelle), une du Lot-et-Garonne (Accordéon-Club-Villeneuvois), vingt de la Dordogne, plus la Fanfare du 50 Régiment de Chasseurs de Périgueux, ainsi que les Ménestriers du Groupe Folklorique des Chabridoux de Périgueux. Et aussi 6 Groupes de gracieuses Majorettes, plus celles de Ribérac (dont c'était la première sortie). Ces dernières, comme les autres, obtinrent un légitime succès.

Après une messe en musique par « La Renaissance », sous la direction de son chef, M. Desrumaux, un cortège se forma derrière cette musique d'honneur pour se rendre au monument aux morts, où une gerbe fut déposée par MM. Couderc et Blanchard.

Puis M. le maire de Ribérac, entouré de MM. Seval, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet; Boniface, conseiller général; de toutes les personnalités de la ville; Davier, représentant M. Ciran; Colteux, président du Jury; Blanchard, président du Groupement du Libournais, nous dit sa joie que Ribérac fut choisi pour l'organisation de ce premier Festival et offrit à l'assistance un vin d'honneur apprécié en cette belle journée de chaleur.

Le président de l'Union souligna l'effort particulier des musiciens de Ribérac pour l'organisation de cette journée. Mais il dit surtout sa satisfaction de voir parmi les sociétés de musique de la Dordogne une très forte proportion de jeunes (73 à 80 % de nos musiciens sont des jeunes) et cette journée toute à la gloire de la musique est aussi une journée de la jeunesse qu'il nous faut encourager.

Dès 14 h. 30, le long défilé s'ébranla, précédé par les motards de la gendarmerie nationale en grande tenue. Un défilé long de plus de 2 km, Majorettes de Ribérac en tête.

Micro en main, le président Jean Blanchard présente toutes ses belles sociétés, dont trois d'accordéons (Villeneuve-sur-Lot, Beives et Périgueux). Et c'est le morceau d'ensemble, sous la direction de l'auteur, M. Colteux. « Franc Coeur » fut interprété d'une façon magistrale par plus de 1.200 musiciens et devant un public estimé à environ 2.000 personnes.

Puis le président de l'Union, Jean Blanchard, remit au président de l'Harmonie de Ribérac la Fanfare de l'Union. Fanion tout neuf que Ribérac aura en garde pour un an. L'année prochaine, vous le passerez à « L'Espérance Vernoise » (Vergt) qui organisera le deuxième Festival de l'Union.

Le président Couderc, ému, remercia, et le Festival à proprement parler commença. Entre parenthèses, nous dirons que nous avons aperçu à ce Festival M. Montell, le dévoué et talentueux chef de

l'Harmonie de La Teste et Gujan; qu'il en soit ici remercié.

Le déroulement de ce Festival fit l'admiration de tous. Trois podiums pour les harmonies, avec une sonorisation parfaite; un pour les batteries et fanfares, et un autre pour les Majorettes, et avec comme organisateur l'inépuisable président Jean Blanchard, qui a mis huit jours pour récupérer sa voix! L'on put entendre des morceaux comme « Le Calife de Bagdad », « Louise de la Vallée », « L'Arlésienne », « Chasse à courre », « Fantaisie moderne », « Liliane de Stauven », « La Brise chante », et les « Marches de la 2e D.B. », « De l'Étoile », « La Fille du régiment », « Les Akobrogs » et autres fantaisies sur les succès de Ch. Trenet, etc.

Enfin, à 18 heures, remise des récompenses à toutes les sociétés. Auparavant, M. Davier, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest avait épinglé à la glorieuse bannière de l'Harmonie de Ribérac la médaille du centenaire, ainsi que des médailles de la Confédération à de vieux musiciens: MM. Garaud et Gimel.

Jean Blanchard remit à M. Auger, le dévoué chef de l'Harmonie de Ribérac la médaille de chef de la Confédération.

Et l'on eut le plaisir d'entendre « La Renaissance de Paris » dans des morceaux de choix: Sélection sur « Le Pays du Sourire », « Guiguary », « My Fair Lady », « Le défilé des bataillons avec cors », et « Marching to Georgia ». Merceux qui furent très applaudis par le très nombreux public qui resta, malgré la chaleur, jusqu'à la fin.

Un feu d'artifice fut tiré dans la soirée en présence de la Batterie Toulonnaise de Périgueux, qui joua quelques pas redoublés de son répertoire.

En conclusion, très belle journée où la musique fut reine. Remerciements tous les organisateurs, sans être personne, car tous furent d'un dévouement inouïable, et merci à toutes les sociétés participantes. Et surtout à l'année prochaine, à Vergt, où le président de « L'Espérance Vernoise » vous attend.

Festival de Saint-Denis-de-Piles

Dimanche 21 juin avait lieu le grand Festival de Musique organisé par la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et le Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, en collaboration avec la municipalité de Saint-Denis-de-Piles et la Société « La Harpe ».

De nombreuses sociétés avaient répondu à l'appel des organisateurs, dont quatre de la Dordogne. Après la réception des sociétés, une messe en musique fut dite à 10 heures, avec le concours de l'Accordéon-Club Périgourdin, que préside M. Jean Blanchard, qui chanta brillamment « La Nuit de Rambeau », accompagné par ses

d'Art de Bordeaux, Mme Olivères, présidente du Cercle Artistique de Saint-Augustin, Davier, Barrère et Vincent de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, Henri Ciran, président de la Société Symphonique, Lormeau, vice-président, Charoy, trésorier, Pironon, secrétaire de l'orchestre, L. Elle, Barbureau, Guq, membres du bureau, etc.

COUTRAS

Dimanche 31 mai se sont déroulés les examens organisés par la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et le Groupement des Sociétés Musicales du Libournais. Ces épreuves se sont déroulées sous la présidence de M. Ciran, président fédéral, et vice-président de la Confédération; de M. Jean Duret, premier adjoint au maire de Coutras et président de l'École de Musique, et M. Blanchard, président du groupement.

Nous avons remarqué parmi les examinateurs: MM. Vincent et Bousquet, trésoriers de la Fédération, et Mme Vincent, professeur de musique à Bordeaux, ainsi que de nombreux président et professeurs de musique, et d'excellents musiciens venus aider les organisateurs.

Sur 304 inscrits, 260 se sont présentés devant les différents jurys, qu'il s'agisse de solfège seul ou d'épreuves instrumentales qui se sont parfaitement déroulées.

Le responsable de cette organisation remercie la municipalité de Coutras, le directeur de l'école des garçons et tous les musiciens qui, par leur dévouement et leur compréhension ont contribué aux succès de cette journée.

Festival d'Hagetmau

Trop peu de monde pour ce festival de musique préparé avec soin par la Société musicale d'Hagetmau. Trop peu de monde pour écouter un programme d'un très haut choix interprété avec virtuosité par les sociétés musicales du département des Landes. Oui, trop peu de monde pour faire honneur à notre société musicale qui généreusement répond à toutes les demandes.

Une satisfaction cependant pour nos musiciens: les morceaux ont été écoutés dans le plus grand silence. Cela prouve que des personnes comprennent et apprécient le langage de l'âme, riche d'expression et de sentiment. Car les œuvres interprétées étaient celles des grands maîtres passés à l'immortalité.

« L'Ouverture italienne », de Zerkov, par la Société Musicale d'Amou (direction: Emile Guichenev). Elle est l'œuvre maîtresse du compositeur.

« Le Petit Duc », de Charles Lecocq, et « Une Chasse dans les Ardennes », de A. Marie, par la Fanfare d'Escource (direction: Pierre Tasse).

La Fanfare d'Escource eut l'honneur de se classer première dans un récent concours national. Avec brio, elle interpréta les deux œuvres qu'elle s'était proposé d'offrir.

« Les Scènes bohémienne », de Georges Bizet, par la Sirène de l'Océan (direction: Roger Romat). C'est en 1868 que Georges Bizet, musicien de grand talent, écrivit « Les Scènes bohémienne ». Il composa ensuite « Carmen », « L'Arlésienne », « Jeux d'Enfants », chefs-d'œuvre à jamais immortels.

« Le Ballet égyptien », par la Cigale de Morcenx (direction: André Sausède). Entre 1865 et 1815, Luigi écrivit en quatre numéros le « Ballet égyptien ». « Le Faïst Comtois », mazurka, par la batterie de Morcenx.

« La Bohémienne », de Balfe, et « Ascanio in Alba », de Mozart, par l'Harmonie Montfortoise (direction: M. Claverie).

« La Bohémienne » de Balfe, débute par une andante au thème généreux et se termine par allegro vivace où les motifs rapides permettent d'apprécier la virtuosité des bois et des cuivres.

« Ascanio in Alba » est la subtile musique du divin Mozart. Ce prodige de la musique créa entre 1770 et 1773 ses trois opéras dont « Ascanio in Alba ».

« L'Italienne à Alger », de Rossini, et « Egmont », de Beethoven, furent ensuite jouées par l'Harmonie de Pomarez (direction: Raymond Dupoty).

« L'Italienne à Alger » est une œuvre légère qui n'envoie rien aux charmes de ses combinaisons harmoniques.

« Egmont » fait partie des trois grandes ouvertures écrites par Beethoven: « Coriolan », « Les Ruines d'Athènes », et « Egmont ».

Nous gardons pour la fin l'École de musique de Samadet (direction: J. Lafitte), et l'École municipale de musique de Mont-de-Marsan.

Nous avons vu là des jeunes élèves au goût très prononcé pour la musique exécuter avec énormé-

Le concert spirituel à Notre-Dame

Le mardi 9 juin, à 21 h., en l'église Notre-Dame, un concert spirituel était donné par l'Orchestre Symphonique de Talence et la Schola Cantorum de Bordeaux.

L'interprétation du « Gloria », de Vivaldi, en première partie, fut pleine de cette sensibilité fougueuse propre à Vivaldi. Les chœurs et l'orchestre, sous la baguette avisée de Tony Corf, surent bien mettre en valeur les beautés d'harmonie de cette œuvre d'une hardiesse souvent très moderne. Il nous faut signaler l'admirable partition de trompette tenue par MM. Fernandez et Dupuy.

Landante du « Concerto pour violoncelle », de Haydn, nous permit d'apprécier les qualités de soliste de M. Mauvigné.

L'accueil à craindre était la « Cantate 147 », de J.-S. Bach, surtout connue par son choral « Jésus que ma joie demeure ». L'aidition de cette œuvre, fort bien interprétée, n'en fut que plus agréable. Elle nous permit d'apprécier entre autres solistes bordelais bien connus, MM. Auzereau, Viliary, Mlle Chemin et Mme Lamur, soliste de la Schola Cantorum.

Ce concert de grande qualité nous a révélé une Schola Cantorum rajeunie, dirigée de main de maître par M. Alain Claudien.

Quant aux qualités de l'Orchestre Symphonique de Talence bien connu à Bordeaux, que peut-on dire si ce n'est que pour un orchestre d'amateurs, il nous surprend plus agréablement à chaque concert.

Le mérite en revient à M. Tony Corf et à M. Esquerré qui savent maintenir aussi vivant à Bordeaux l'amour désintéressé de la musique et le faire partager à un public qui sait leur en être reconnaissant.

BRAUD-ST-LOUIS

Majorettes, Fanfare et Harmonie étaient au rendez-vous de la fête annuelle de la musique, le 19 avril 1970.

À la mairie, M. Marceau, maire de Braud-Saint-Louis, donna le signal du départ des réjouissances en couronnant Mlle Line Favereau, reine de la musique, ainsi que ses demoiselles d'honneur, Mlles Raymond Josette et Barbotteau Françoise.

Le défilé imposant se rendit à l'église. Durant l'office, l'Harmonie de Marcellac, sous la direction de M. Lhoumeau, interpréta: « Judex », de Pierre Dupont; « L'Ave Maria », et « La marche pontificale », de Gounod.

Sous la halle, l'Harmonie de Marcellac, la Batterie-Fanfare de Braud donnerent un concert durant lequel se produisirent les Cannes Major aux airs de « La Fille du Régiment », « Saint-Cyr », « Cherokees ». À l'issue de ce concert, M. Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest remit de nombreuses décorations: Médailles fédérales: MM. Auguste Robert, Barateau Rémy.

Médailles de la C.M.F.: MM. Lemaud Ed., Barateau Denis, Raynaud Louis, Badais Gilbert, Favereau André, Favereau René, Renaud Pierre.

Au cours du banquet traditionnel qui clôtura cette belle journée, de nombreuses allocutions furent prononcées par M. Rivière, président de Braud; M. Marceau, maire; M. Etrelain, maire de Marcellac, et M. Davier, qui félicita M. Gentil, chef de la Fanfare, et des Cannes-Major pour les exécutions et le bon ordre qu'il sait faire régner au sein de ces formations.

Il devait aussi féliciter les musiciens de l'Harmonie de Marcellac pour les belles pages musicales qu'ils avaient interprétées le matin avec une mention spéciale pour leur chef, M. Lhoumeau, qui est en même temps président et directeur de l'école de musique; c'est grâce à ses efforts et à son dévouement que la musique peut vivre dans ce coin du Blayais.



NOUVEAU!

CLARINETTES EVETTE en Si b

Clés nickelées : F 450

SAXOPHONES EVETTE

Vernis doré, clés nickelées. SOPRANO : F 795 ALTO : F 950 TENOR : F 1.055 BARYTON : F 1.825

BUFFET CRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré,...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE. BUFFET - CRAMPON S.A. - 18 & 20, Passage du Grand Corf - PARIS 2ème TEL : 231.88.70

musiciens. Puis un défilé s'organisa vers la place de la Mairie, avec les Majorettes.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué M. Perchaud, maire et son conseil municipal; MM. Dellaune, député de la Gironde, conseiller général; Giran, président fédéral, vice-président de la Confédération; Blanchard père, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais; Duhard, conseiller général de Guitres et maire de Sabions; Blanchard fils, président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne; Celler, ancien commissaire à Libourne, et de nombreux maires du canton.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et avoir entendu une magnifique «Marseillaise», très bien jouée par l'Harmonie de Saint-Astier, les personnalités étaient reçues au Foyer communal pour un vin d'honneur qui fut suivi d'un banquet.

Après le défilé des sociétés commença le Festival, sous les ombres de la place du Marché, en présence de M. Cluchard, sous-préfet de Libourne, et du Jury qui était présidé par M. François Bonnin de Gèze.

Ce festival fut très bien réussi et a permis aux nombreux mélomanes qui avaient fait le déplacement de se régaler de très bonne musique, car chaque année, nous constatons de réels progrès parmi nos sociétés musicales, et aussi admirer les gracieuses évolutions des Majorettes.

Nos sincères compliments aux organisateurs.

TARN

ALBI

XI^e Festival Fédéral de Musique

Pour la onzième fois, les Sociétés musicales et orphéoniques du Tarn ont célébré leur fête fédérale avec un plein succès et les heureux échos emplissent encore nos cœurs d'allégresse.

C'est la ville d'Albi qui avait été choisie cette année pour l'organisation de cette grande manifestation musicale, qui s'est déroulée pendant toute la journée du dimanche 14 juin 1970. Journée inoubliable, sans aucun doute, pleine de faste et de grandeur, favorisée par un temps exceptionnel.

Le samedi soir, la fanfare « Réveil Albigeois », sous la direction de M. Marty annonçait cette fête au public albigeois par une retraite aux flambeaux dans les rues de la cité. Le lendemain, dès 7 h. 30, les premiers éclats de cuivres métallent la ville dans une ambiance musicale et les fanfares et les batteries se répandaient dans tous les quartiers pour donner au public un spectacle de haut niveau. Les majorettes de Carmaux et de Castres faisaient leurs évolutions devant un public nombreux et sympathique. A 10 h. 30, toutes les sociétés présentes étaient groupées devant le monument aux morts des deux guerres, où une magnifique gerbe fut déposée par M. René Bonnet, président fédéral.

A 11 h. 15, place était laissée à la musique sacrée, avec la participation à la messe de la basilique Sainte-Cécile des élèves de l'école de musique de l'Harmonie de Graulhet (directeur M. Doudeyne) et, à l'église Saint-Joseph, des élèves de l'Harmonie Lavaur (directeur M. Alquier).

Dès 14 h. 30, les cars dévalaient sur la place Nationale, les musiciens et accompagnateurs des harmonies, et ce fut un grand défilé, qui amena tous les musiciens face au kiosque à musique, qu'eut lieu l'exécution des morceaux d'ensemble: « Brillant Chasseur », de Courtade, par toutes les cuivres et fanfares, sous la direction de M. Noël Girard, avec parade des majorettes de Carmaux. Une foule nombreuse était réunie sur le jardin national, autour du podium, sur lequel se firent entendre successivement avec un très grand succès: le groupe d'accordéons de la S.A.M.A., d'Albi, que dirige M. Fravassinet, avec le programme suivant:

« Première parade », marche de E. Basile; « Sobre les olas », valse de J. Rosas; « Le petit concert », ouverture de Max Trancy; « Valse du grand chêne », valse de L. Clouzeau; « Aube printanière », fantaisie de R. Cateux.

Ensuite, la chorale du lycée mixte de Carmaux interpréta, sous la direction de M. Carlvenc: « Vagabondages », de M. Corneloup; « Si tost que vostre œil m'eut blessé », de L. Blanc; « Chanson soldatesque », anonyme du XVI^e siècle; « Quand ce beau printemps le vint », Nicolas de la Grotte, poème de Ronsard; « Comme un p'tit coquelicot » de R. Asso; et « Les comédiens » de Ch. Aznavour.

Enfin, sous la baguette de M. René Ferry, de Réalmont, l'harmonie fédérale des « Juniors » comprenant 200 jeunes musiciens de moins de vingt ans, venus de tous les coins du département interprétèrent avec brio: « Moulin rouge », fantaisie de Georges Auric; « La symphonietta », d'Albert Thyry; et « Granada », pasodoble de A. Lara. Malgré de sérieux menaces, le temps resta favorable jusqu'au bout et permit un déroulement de cette manifestation remarquablement réussie.

A 21 h., elle devait se poursuivre par le grand concert de gala de l'harmonie fédérale, dont les deux cent cinquante exécutants dirigés par M. Louis Avril, nous firent entendre de très beaux morceaux. Cette soirée était présidée par M. Mathieu, maire d'Albi. En lever de rideau, le président fédéral, René Bonnet, remercia le conseil général, la municipalité d'Albi, les organisateurs du festival et enfin le rôle de la musique, surtout pour les jeunes particulièrement nombreux à ce festival. Immédiatement, l'harmonie fédérale exécuta: « Egnant », ouverture de Beethoven; « Tamhauser », fantaisie de R. Wagner; et « La marche triomphale d'Aida », de G. Verdi; sous les applaudissements enthousiastes d'un public connaisseur et tout de suite conquis.

L'orchestre à cordes d'Albi (Mandolin-Club et Estudiantina Albigeoise réunis) sous la direction de M. Liopp, nous régala avec: « Albi-Toulouse », marche de Liopp; « La rosière du village », ouverture

d'Henri Goltre; « toujours à toi, mamam chérie », valse de A. Liopp; « Lou du pays », ouverture de Mac-clochli.

Enfin le spectacle devait se terminer par les ballets de Toulouse, de Jean-Pierre Laporte, avec « Valse brillante » de Chopin; « Pas de deux du corsaire », de Drigo; « Pas de deux », classique d'Auber; et le fameux ballet de « Faust ». Ce fut un véritable gala chorégraphique de rare qualité, présenté par Lionel Cazenoux, qu'on n'avait pas vu depuis longtemps et qu'on ne reverra pas de sitôt à Albi. Ce fut aussi la véritable apothéose de cette belle journée qui marquera une date faste dans les annales musicales du Tarn.

Permettez-nous d'en remercier tous les organisateurs, mais surtout les présidents Musson et Mollier, qui se sont dévoués sans compter pour donner à cette fête fédérale un éclat inaccoutumé. De telles manifestations méritent nos musiques populaires à l'honneur et peuvent faire éclore de nombreux germes en faveur de l'art musical.

Quelques jours avant cette manifestation fédérale, avait lieu également dans la ville d'Albi, une cérémonie intime à l'issue d'un concert donné par l'harmonie « l'Union des Enfants d'Albi ». C'est dans la salle nouvellement restaurée de l'hostellerie du Grand-Saint-Antoine qu'avait lieu cette réunion à laquelle assistaient MM. Bressolier, député, et Mathieu, maire d'Albi. Il s'agissait de célébrer avec éclat la distinction récemment attribuée à son président M. Musson, M. Mathieu, dans une belle et éloquentة allocution, évoqua la place éminente de M. Musson au sein de l'harmonie et aussi dans le cadre plus large de l'activité musicale albigeoise. En lui adressant de chaleureuses félicitations, M. le Maire remit à M. Musson la croix de chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres. Avec beaucoup d'émotion, M. Musson remercia ses amis pour la marque d'estime et d'amitié qu'ils lui apportaient. Un vin d'honneur compléta cette cérémonie au cours de laquelle tous les membres de l'Harmonie furent heureux d'entourer de la chaleur de leur amitié leur très sympathique président auquel nous renouvelons l'expression de nos vives et sincères félicitations.

VAUCLUSE

GRILLON

Chorale de l'Enclave à Grillon

Samedi 30 mai, la coquette salle des fêtes de Grillon, joliment décorée pour la circonstance, était à peine assez grande pour accueillir tous les Grillonnais qui s'étaient dérangés pour venir encourager leur société locale.

C'est donc devant une salle comble que le rideau se leva pour « Ce bon Casimir » de Louis Castallo. Cette comédie fut jouée avec fougue et sincérité.

Il faut espérer que ce succès encouragera M. Rigaud à poursuivre avec sa chorale, dans cette nouvelle voie.

La seconde partie ne devait pas être moins bonne que la première. « La demande en mariage », jouée par les deux petits de la chorale, fut un triomphe bien mérité. Que dire de Jean-Jacques Cardona à la clarinette qui dut revenir à plusieurs reprises pour satisfaire un public déchaîné.

Plus classique, « La légende du Roi de Thulé », extrait de Faust de G. Gounod, fut aussi un bon succès pour Mme Yvonne Ferrier.

Lorsque l'on connaît la voix splendide de cette dernière, cela ne surprend évidemment pas. Enfin, la Chorale de l'Enclave, sous la direction de M. Rigaud, eut elle aussi, l'honneur du bis, ce qui n'est que juste récompense.

Avec un exemple parfait et une tristesse étonnante lorsque l'on connaît la grande variété des voix qui la composent, elle interpréta tout à tour: « Les feux de la Marianne », « La Nuit » de Rameau (sol: P. Ferrier), « A la Claire Fontaine », « l'Enfant au tambour », et pour terminer la traditionnelle « Coupo-Santo ».

En conclusion, d'une part un programme copieux et varié, et d'autre part une exécution impeccable.

AVIGNON

L'Harmonie Municipale d'Avignon

Dimanche 14 juin, les musiciens de l'Harmonie, sous la direction de son chef, M. Dabello se sont rendus à Charbonnières-les-Bains pour participer au Festival de musique, suivi d'un concours organisé par la Société des Eaux Minérales de Charbonnières-les-Bains, de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est.

Il y avait 14 sociétés, fanfares-harmonies, etc. Le jury a été très impressionné par la prestation de notre ensemble qui présentait « Ouverture de Guillaume Tell » de Rossini, comme morceau imposé, et « La Chauve-Souris » de J. Strauss, comme morceau de choix.

L'exécution en a été si brillante que l'Harmonie s'est vue décerner la coupe offerte par le comité du Festival, récompensant la meilleure société. De plus, notre chef, M. Dabello à qui l'on doit de brillants résultats, a reçu les félicitations du jury. Signalons aussi qu'après ce succès, l'Harmonie a été classée en Division Supérieure A, avec félicitations au chef, et ce sur le plan national. Journée faste donc, pour nos musiciens, et satisfaction également pour M. Trinquier, notre dévoué président de la Fédération des Sociétés musicales et Chorales de notre département, qui avait tenu à être des nôtres ce jour-là.

ENTRAIGUES

Les musiciens de l'école de Carpentras ont séduit le nombreux public. Pendant que la Fête de Printemps battait son plein, les musiciens de l'école de Carpentras attirèrent à la salle des fêtes un nombreux public de connaisseurs qui sans doute fut comblé par un « régal » de choix.

Dirigés par son président, M. Lucien Maguy, cet ensemble, au complet et au grand talent, devait jouer divers morceaux bien connus tels que: « Sous le Casque », « Les Cloches de Corneville » et « l'Auberge du Cheval Blanc ».

Parmi l'assistance très nombreuse, nous notons la présence de MM. Mathieu, maire d'Entraigues; Léonce Barras, conseiller général de Vaucluse, ainsi qu'une très forte majorité d'élèves fréquentant les cours de sol-fège.

Cette matinée encourageante se terminait sous les applaudissements bien mérités et un climat d'ambiance pour l'avenir.

AVIGNON

L'été a fait, semble-t-il, sortir les musiciens et ce, pour le plus grand plaisir des flâneurs.

Profitant en effet de la douceur de la soirée, l'Harmonie municipale au beau milieu de la place de l'Horloge offrait aux consommateurs des bars voisins et aux passants, toute une série de valses et de polkas. Certes les musiciens de l'Harmonie, que dirigeait M. Dabello, se seraient-ils un peu sur la petite scène mais cela ne les a pas empêchés de nous fournir pendant un long moment, une douzaine d'airs bien connus et chers à tous.

Ce concert de plein air, offert avec tant de gentillesse à tous ceux qui passaient par là et qui allaient si bien avec cette chaude soirée, a pris dans nos cœurs une signification toute symbolique: c'était en quelque sorte le signal de la fête qui, tous les étés, transforme Avignon en capitale des Arts.

SORGUES-sur-l'Ouvèze

Une foule record a suivi avec intérêt le Festival des Fanfares.

Véritable rassemblement des meilleurs cuivres et tambours de la région, le traditionnel Festival des Fanfares, organisé dimanche 7 juin par le « Réveil-Sorguais », avec le concours de la municipalité et de la Fédération des Sociétés musicales et Chorales de Vaucluse, a connu un succès populaire sans précédent.

Jamais, en effet, nous n'avions constaté un public aussi nombreux que celui qui avait envahi les sous-bois du parc Gérard-Philipe où, bien avant que ne se rassemblent les différentes musiques, l'Harmonie de Sarrans, que dirige M. Bianchini, donna un aperçu de son grand talent.

Car pour les enfants et majorettes dont le ralliement avait lieu place de la Mairie, il s'agissait tout d'abord d'accomplir un tour de ville.

Défilé de couleurs chatoyantes, de gestes élégants et rythmés de sourires charmants, de sons résonnants, de roulements de tambours.

Les Majorettes du Réveil-Sorguais, accompagnées par la Symphonie Chevay-Blaumaise, Le Réveil Camarçais, Le Réveil Avignonnais et ses Majorettes,

la Fanfare Saint-Chammasienne, les Majorettes d'Avignon et l'Élan Sérignonnais, le Réveil Bollonnais fermaient la marche, allaient ainsi traverser les principales rues de la ville, par un air d'aplanis par un public déjà conquis.

Réjoignant le parc Gérard-Philipe, où la fête allait prendre une dimension plus grande, chacune des musiques interpréta plusieurs morceaux, alors que les trois troupes de Majorettes se faisaient tour à tour applaudir. Il faut dire qu'il y avait plus de mille personnes sous les frais ombrages et que ces jeunes filles rivalisèrent de charme et de savoir faire. L'Harmonie de Sarrans interpréta que'ques airs célèbres et plus reposants, c'est-à-dire moins bruyants entre les exhibitions des Fanfares, la fête musicale allait se poursuivre une heure durant.

Puis, après la remise des écus (une à chaque formation) et des bouquets aux Majorettes, une fanzade qui entraîna une bonne partie du public, clôtura cette magnifique journée.

Une journée qui avait débuté le matin avec l'aube donnée dans le cœur de l'Hospice et qui s'était terminée par un apéritif d'honneur offert à tous les responsables.

Vraiment une très belle journée, dont l'éclat refléchi obtinément sur les organisateurs, dut leur redonner en souffrir, un bravo à son distingué président et à son comité d'initiative, M. Max Courlioux, et à son bureau tout entier, sans oublier le doyen, notre cher ami, M. Marius Joubert, directeur et professeur de musique. Et enfin, notre Fédération des Sociétés musicales.

VALREAS

Concert de l'Ecole Municipale de Musique

C'est devant une nombreuse assistance que s'est déroulée le concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de musique.

L'orchestre de flûtes à bec créé par M. Deudon, ouvrit sa séance en interprétant quelques morceaux de son répertoire.

Puis Mme Pradelle, présidente du C.A. après avoir salué les personnalités présentes, dont M. Aymard, représentant M. le Maire, énuméré: M. Doux, adjoint au maire, souhaita la bienvenue à M. Trinquier, président fédéral des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse. Pendant des dizaines de l'école (115 élèves dont 70 au sol-fège et 45 aux instruments) elle formula le vœu de les voir poursuivre dans les prochaines années. Elle rappela le but de l'école, ce qui doit être la place de la musique dans une société moderne, moyen d'éducation et de civilisation.

M. Trinquier, président fédéral, dans une allocution de haute tenue mit l'accent sur la place que doit avoir la musique dans une société où l'on ne parle que de production et consommation et délaisse les chères de l'esprit.

Puis M. Deudon fit la lecture du palmarès.

Le concert se poursuivit par l'audition de l'orchestre de flûtes; vinrent ensuite les meilleurs élèves dont on admira les jeunes talents naissants au piano, violon flûte, clarinette, saxophone et trompette.

Une mention spéciale à Elisabeth Soulier, élève de l'école, qui eut de remporter au Conservatoire de Musique d'Avignon une 1^{re} médaille de violon et de sol-fège. Elle interpréta avec aisance et clarté le 3^e Concerto de Vivaldi.

A l'issue du concert, M. Aymard, président de la Commission Municipale de la Musique, prit la parole pour féliciter les élèves de l'audition qu'ils venaient de donner. Il tint à souligner le travail fait par tous les professeurs et formula le souhait de voir d'ici peu un nouveau plus accentué de la musique dans l'Enclave, si chère au président Niel.

Oppède et la région ont fait d'é-mouvantes obsèques au regretté Marius ROBERT, directeur de la Fraternelle Oppédoise

Lundi 29 juin, de très nombreuses personnalités politiques, musicales du département étaient mêlées à une grande foule venue rendre un dernier hommage à leur maître adjoint, à leur chef, à leur ami. Parmi elles, MM. Jouvai et son conseil municipal; Millaud, maire de Gadagne, vice-président de l'Amicale des Maîtres; Jean, secrétaire général de la sous-préfecture d'Apt; Léon Ayme, conseiller général, président de la Société de Musique « Les Enfants de la Nesque », ancien député; M. Genevet, trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales, représentant le Président Trinquier, absent d'Avignon; Reboul, président de l'« Avenir l'Islois », et de nombreux musiciens et des maires des pays voisins.

Devant l'hôtel de ville, M. Jouvai, maire d'Oppède, au cimetière M. Allès, président de « La Fraternelle Oppédoise », ont retracé la vie exemplaire du défunt. La Fraternelle Oppédoise, par deux fois, joua la marche funèbre pour son regretté directeur.

Devant ce malheur qui endeuille la municipalité, toute la population et les musiciens du département s'inclinent en une respectueuse et compatissante sympathie, à laquelle la Fédération des Sociétés de Musique s'associe.

Nos respects à Mme Robert, à Monsieur son fils et à toute la famille.

Le gerant: A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

PROFESSEURS DE MUSIQUE CHEFS DE MUSIQUE CHEFS DE BATTERIES - FANFARES

Notre firme va vous proposer en septembre, comme chaque année, un très grand choix de nouveautés allant des grands succès modernes de la chanson aux œuvres classiques de choix.

Vous trouverez dans nos catalogues les ouvrages d'enseignement indispensables aux Professeurs et aux Sociétés Musicales, ainsi que le plus important répertoire français de musique pour Harmonies, Fanfares et Batteries - Fanfares.

Nous fournissons

TOUT CE DONT UNE SOCIÉTÉ MUSICALE PEUT AVOIR BESOIN

toute musique, instruments et accessoires, habillement et équipement, drapeaux, bannières, flammes et tous articles brodés, articles pour fêtes, concours et festivals.

et TOUT POUR LES MAJORETTES

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE